

EXPOS: 5 REDS: 1
HENDERSON À UN BUT VOLÉ DU RECORD DE LOU BROCK

pages 2, 3, 4

Il en vole deux à Détroit pour atteindre 117

page 4



TABLOÏD SPORTS

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

MARIE-JOSÉ NAT
UNE PASSION POUR LES HISTOIRES, PAS POUR LA TECHNIQUE

■ La présidente du jury du Festival de films du monde, qui n'ouvre pas facilement son jeu, a tout de même confié à Serge Dussault: «Je suis beaucoup plus touchée par les films qui me racontent une histoire... Je ne fais pas attention à la technique.»

page A 8



photo Jean Goupil, LA PRESSE

35 cents HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTRÉAL, MERCREDI 25 AOÛT 1982,

98e ANNÉE, no 197, 114 PAGES, 7 CAHIERS •

Magasin à Laval, c'est magasiner au

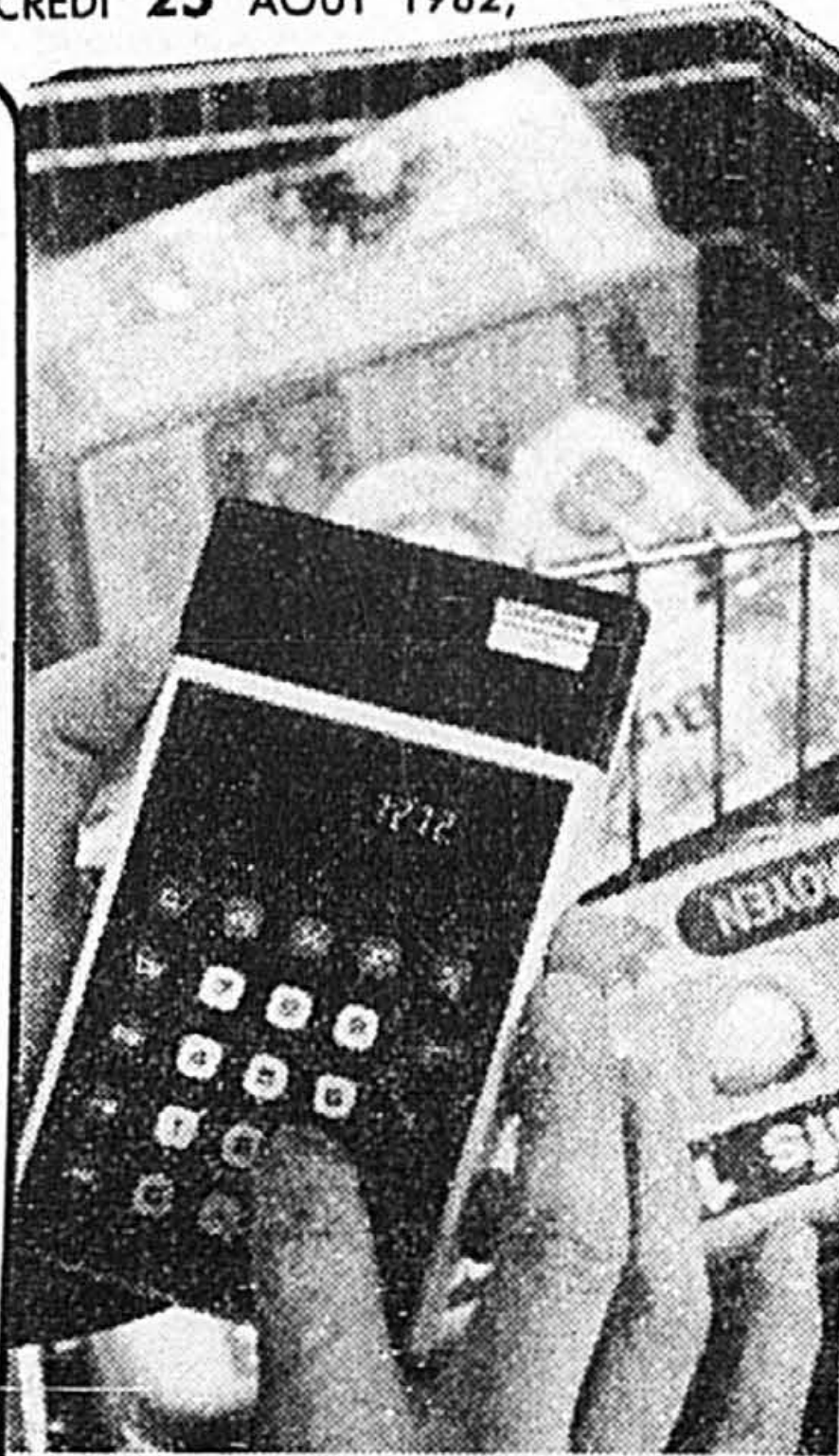
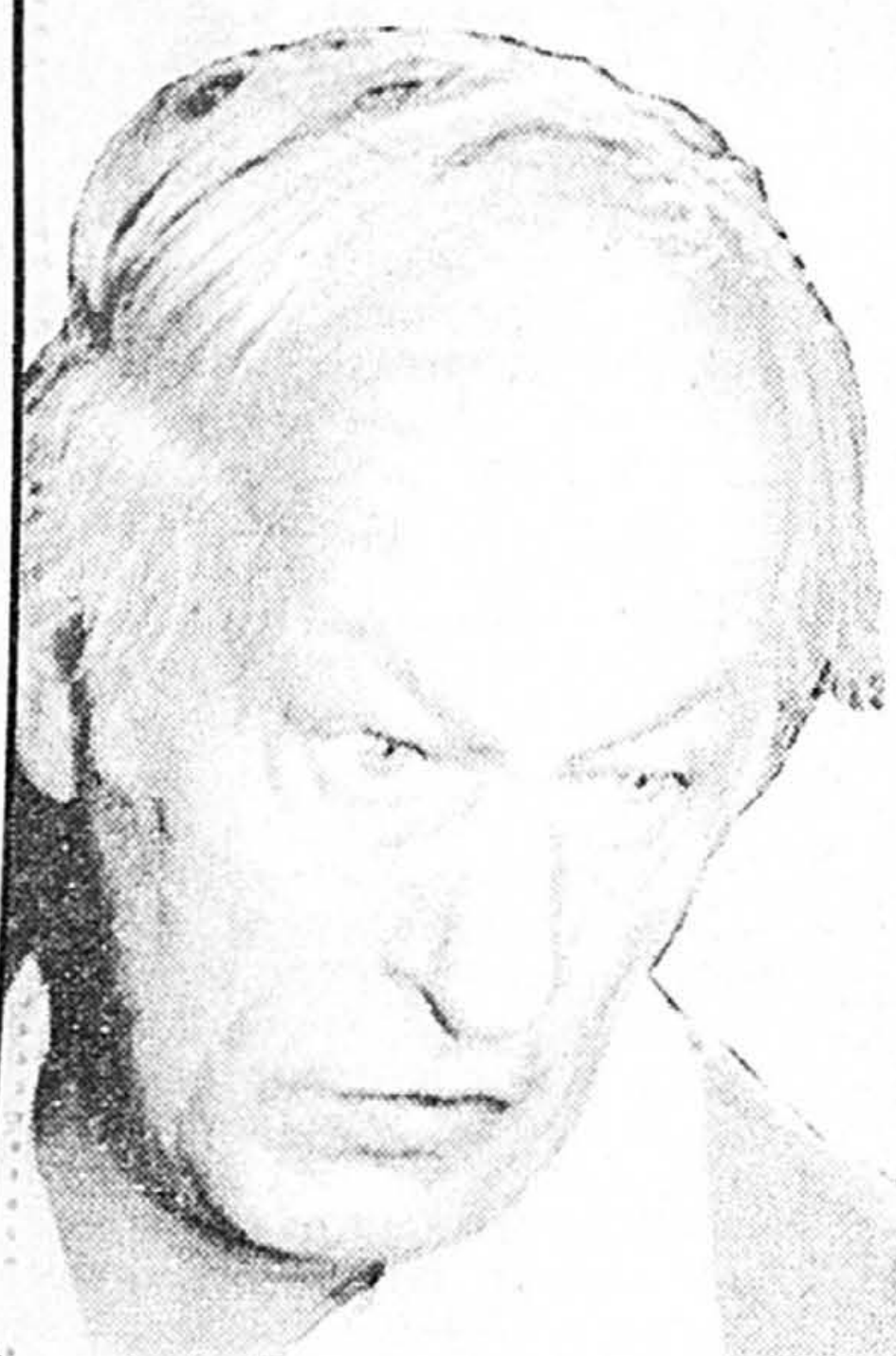


Autoroute des Laurentides, sortie 44-B au boul. Saint-Martin

SIX ET CINQ POUR CENT LÉVESQUE N'ENTEND PAS «SINGER» OTTAWA

Il l'affirme à Halifax où s'ouvre aujourd'hui la 23e conférence annuelle des premiers ministres.

page A 5



LE MARCHÉ DES ALIMENTS AU RALENTI

LA CROISSANCE DES VENTES TOMBE DES DEUX TIERS AU QUÉBEC

page D 1

LES PRIMES D'ASSURANCE-AUTO À LA BAISSÉ

photo Michel Gravel, LA PRESSE

PAS DE PERMIS D'ALCOOL POUR CERTAINS DÉPANNEURS

Le juge Pierre Pinard rend un jugement lourd de conséquences pour les Perrette, Provisoir, La Maisonnée et autres.

page A 3



LE MONDE

LA REPRISE DES COMBATS COMPLIQUE LA TÂCHE DE GEMAYEL

■ Le départ par terre du premier contingent de Palestiniens vers la Syrie est compromis.

page E 1



ARSENAL SAISI À SAINT-LÉONARD

■ Les agents fédéraux ont par la même occasion mis la main sur deux insignes, une appartenant à la police de Beloeil et l'autre à une agence de sécurité.

page A 3

ATTENDRE QUE L'ENNEMI SOIT À TERRE POUR MIEUX LE TERRASSER... C'EST UNE VIEILLE TACTIQUE FOUCIÈRE



FÉLIX-ANTOINE SAVARD UN ARTISTE QUI S'EST ILLUSTRÉ DANS SES MULTIPLES CARRIÈRES

page D 6



SOMMAIRE

- 3
- Annonces classées: D 5, D 13 à D 20 et sport 18, 19
- Arts et spectacles: D 9 à D 11
- Cinéma: D 12
- Carrières et professions: D 6, D 7
- Décès, naissances, etc.: D 21
- Économie: D 1 à D 5
- Êtes-vous observateur?: D 17
- FEUILLETON: D 15
- Horoscope: D 16
- Le bridge: G 4
- Le monde: E 1, E 2, E 6
- Météo: A 2
- Mots croisés: D 18
- Quoi faire aujourd'hui: D 12
- Télévision: D 9
- Horaires: D 12
- Télé-câble: D 9
- Vivre aujourd'hui: C 1 à C 11
- Médecine: C 4

TABLOÏD SPORTS

- Bandes dessinées: 22
- Mots croisés: 22

ÉDITO

LES PROVINCES EN RÉUNION À HALIFAX

PAR VINCENT PRINCE

page A 6



On connaît not'monde!



METRO

Nos prix spéciaux de la semaine en pages E-3, E-4, E-5

LE DROIT DE L'ENFANT

«Un droit qu'on laisse volontiers... aux femmes»

«On voit tellement d'enfants devenus méadaptés après avoir été ballottés d'un milieu à l'autre qu'il va falloir unifier les lois en vertu desquelles les juges ont à trancher les causes de garde d'enfant.»

En marge de l'affaire Jonathan-Quirion, qu'elle refuse de commenter pour des raisons d'éthique, Me Andrée Ruffo, dont l'autorité s'affirme de plus en plus au Québec en matière de droit de l'enfance, dénonce verbalement l'incohérence d'un système qui permet présentement que le sort d'un enfant puisse être différent selon que sa cause relève du droit commun, de la Loi de la Protection de la Jeunesse ou de la Loi sur l'Adoption.

HUGUETTE ROBERGE

Me Ruffo cite en exemple deux types de jugements rendus récemment par la Cour d'appel du Québec:

■ le 4 septembre 1981, cause Ménard vs Ménard: le tribunal déboute les appels interjetés contre deux jugements de la Cour supérieure. Considérant prioritairement l'intérêt de l'enfant, celle-ci avait rejeté un recours de parents naturels pour reprendre la garde de leur enfant placé en famille d'accueil depuis plusieurs années et accueilli favorablement la requête de la famille d'accueil pour conserver la garde de cet enfant.

■ le 22 avril 1982, cause Françoise S. contre le Centre des services sociaux de l'Outaouais: la Cour d'appel consacre la primauté des liens du sang en rejetant une demande du CSS pour que soit cassée la décision du Tribunal de la Jeunesse d'accueillir une demande de révocation de consentement à l'adoption. La Cour d'appel balaye l'allégation du CSS selon laquelle la mère naturelle, sous les soins d'un psychiatre, est incapable de s'occuper de son enfant et conclut que «la mère est justifiée de révoquer son consentement et que le Tribunal de la Jeunesse ne peut refuser son autorisation à la révocation pour le motif que l'intérêt de l'enfant exige son placement dans un foyer adoptif plutôt qu'auprès de sa mère.»

Une justice à la carte...

Selon Me Ruffo, ces deux décisions du même tribunal, dont l'une relève du droit commun et se fonde d'abord sur l'intérêt de l'enfant, et l'autre relève de la Loi sur l'adoption et donne priorité au lien biologique, illustrent bien l'incohérence de notre système.

«Il faut absolument unifier ces législations» lance l'avocate qui estime pour sa part que les enfants sont beaucoup mieux protégés par le Code civil que par des lois d'exception telles que la Loi sur l'adoption ou la Loi de la Protection de la Jeunesse.

«Par exemple, dit-elle, quand la Loi de la Protection de la Jeunesse favorise le plus possible le maintien ou le retour de l'enfant dans son milieu naturel, la notion de milieu naturel est encore entendue de façon conservatrice par la majorité des juges qui pensent immédiatement à la famille naturelle, au lien biologique.»

«Il faut arrêter d'associer parents naturels et milieu naturel. Les deux ne vont pas nécessairement ensemble. C'est pourquoi je préfère parler de parents biologiques et de parents psychologiques.»

Ouvrir la voie à l'adoption privée

«Il va falloir que notre société et nos législateurs en viennent à envisager de faciliter l'adoption ouverte au Québec» poursuit Me



Me Andrée Ruffo

Ruffo, qui déplore que les nouvelles dispositions de la Loi sur l'adoption empêchent pratiquement l'accès au tribunal en matière d'adoption privée.

En donnant aux centres de services sociaux l'exclusivité du placement pour adoption (sauf quand il existe un lien de parenté entre l'adopté et l'adoptant ou que le requérant est le conjoint du père ou de la mère de l'adopté), l'article 16 empêche, par exemple, une mère naturelle de confier son enfant pour adoption à un couple ami qui n'est pas de sa parenté.

Cette mère doit nécessairement passer par le CSS qui n'entérinera pas nécessairement son choix. Et si elle s'y refuse et confie son enfant au couple choisi, l'enfant peut vivre pendant plusieurs années sans réel statut juridique, sans protection légale. Et tant pis pour lui si sa mère change d'idée!

Pour l'avocate, les CSS exercent une «tutelle institutionnelle», un monopole difficile à justifier à l'heure où on parle de «débureaucratiser», de valoriser l'autonomie des gens. Pourquoi, se demande-t-elle, ces placements ne pourraient-ils pas être autorisés par le Tribunal de la Jeunesse, bien sûr après évaluation des adoptants par le CSS?

Où ça, les droits de l'enfant?

Les droits de l'enfant ont fait couler beaucoup d'encre et de salive depuis quelques années. La Loi de la Protection de la Jeunesse a défini ces droits et a installé dans l'administration de la justice un nouveau type de juriste, l'avocat de l'enfant. Sans aller aussi loin, le Code civil reconnaît, lui, que l'enfant «a le droit d'être entendu». Quant à la Loi sur l'adoption, elle s'applique sans que l'enfant dont il s'agit ne soit représenté au Tribunal.

Pour Me Ruffo, le premier droit de l'enfant est d'abord d'être considéré comme une personne à part entière et non comme un objet dont on peut se disputer la propriété. Si ce premier droit n'est pas reconnu, parler des «droits de l'enfant», c'est parler pour ne rien dire.

«En fait, les enfants n'ont guère de droits, puisqu'ils sont toujours à la merci des adultes qui les considèrent comme des biens de propriété. Du reste, constate-t-elle, l'avocat de l'enfant comme le juge d'enfants, sont loin d'avoir le prestige que leurs confrères et consœurs oeuvrant en droit civil ou criminel. Le droit de l'enfant, c'est le genre de droit qu'on laisse volontiers... aux femmes!»

Pour la première fois, des évêques déclarent la fécondation in vitro inacceptable pour l'Église

MELBOURNE (AFP) — Pour la première fois, des évêques catholiques — ceux de l'Etat de Victoria dans le sud-est de l'Australie — ont pris une position officielle sur la question des bébés-éprouvettes en affirmant hier que la fécondation in vitro était «inacceptable pour l'Église».

Cette prise de position intervient le jour même de la clôture à Mel-

bourne d'un colloque international de médecins venus de dix pays qui effectuent des recherches sur les bébés-éprouvettes. L'Australie, a rappelé le Pr Wood de l'université Manash de Melbourne, est responsable de la moitié des bébés-éprouvettes vivant dans le monde.

Répondant à une enquête ouverte par le gouvernement de

l'Etat de Victoria afin de légiférer sur cette question, les évêques de l'Etat — dont la capitale est Melbourne — ont affirmé dans un document «que le désir d'avoir un enfant est profondément humain. Le désir de trouver les moyens scientifiques d'y parvenir est admirable» mais qu'ils «ont été obligés de conclure que la fécondation in vitro est inacceptable». Il n'est

ni moralement ni socialement acceptable, ont-ils précisé, que des embryons humains soient déplacés, détruits ou congelés.

Les évêques craignent en outre que «les scientifiques qui sont au seuil de découvertes fascinantes» soient tentés par des expériences que la morale ne peut autoriser.



Mme Laura E. Clark

ELLE CULTIVAIT DE LA MARIJUANA Une vieille dame condamnée à «donner de ses nouvelles» en appelant le juge tous les deux mois

HOUSTON, Texas (AP) — Une vieille femme de 82 ans, reconnue coupable d'avoir cultivé suffisamment de marijuana dans son jardin pour confectionner 1.500 cigarettes, a été condamnée hier à deux années de liberté conditionnelle sans surveillance.

Le juge Mike McSpadden, qui avait fait savoir dès le début qu'il ne condamnerait jamais la vieille dame, Mme Laura Clark, à une peine de prison quelle que soit l'issue du procès, a déclaré que la seule condition qu'il attachait à la libération de la coupable «était qu'elle l'appelle tous les deux mois environ pour lui donner de ses nouvelles».

Mme Clark s'est déclarée surprise du verdict, en expliquant que les graines lui avaient été données il y a trois ans par un médecin de Monterrey, au Mexique, qui lui avait recommandé de les planter dans son jardin et de se servir des plantes comme infusions pour soigner son arthrite.

«Je trouvais qu'elles ressemblaient à des graines de radis, mais lorsque les plantes levèrent, je me suis rendue compte que c'était autre chose», a-t-elle dit, en ajoutant qu'elle n'avait

jamais eu l'intention d'en faire des cigarettes. «Je me proposais de faire ce que le médecin m'avait dit, tremper les feuilles dans de l'alcool et me froter les articulations avec le jus».

Le jury prit 20 minutes pour déclarer Mme Clark coupable de possession de marijuana, et son avocat, Bill Portis, a fait savoir qu'il n'interjetterait pas appel.

Au cours du procès, deux agents du service des stupéfiants avaient relaté qu'ils avaient arrêté Mme Clark après avoir, sur l'indication d'une voisine, découvert une demi-douzaine de plants de marijuana dans son jardin.

Ils précisèrent qu'ils n'avaient pas de mandat de perquisition, mais que Mme Clark les avait conduits directement à son jardin et leur avait montré les plants, en offrant de les détruire devant eux. «J'ai essayé de lui expliquer qu'elle avait commis une infraction à la loi, mais elle n'a pas semblé comprendre ce dont je parlais», a déclaré l'un des deux hommes.

Le juge McSpadden a expliqué qu'il avait été impossible d'éviter de traduire Mme Clark en justice, l'âge d'une personne ne pouvant être pris en considération dans ce genre de délit.

À BOISBRIAND Des potagers pour aider les chômeurs de Kenworth et de General Motors

Dans le but d'aider les assistés sociaux, les chômeurs de la General Motors et de la Kenworth et les familles demeurant dans des maisons d'appartements de Boisbriand, cette municipalité a décidé de convertir une partie des terres sous la protection du zonage agricole en potagers.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le maire Nolan Filiatrault a déclaré que l'idée d'ensemencer des terres et les diviser en 1.000 potagers lui était venue après avoir discuté avec des chômeurs du syndicat des Travailleurs unis de l'automobile (TUA). «Il ne faut pas oublier que présentement le panier d'épicerie coûte relativement cher et que l'achat de légumes représente un important pourcentage de la facture. Avec des potagers, les personnes démunies pourraient réaliser des économies. Il faut aussi penser aux familles qui demeurent dans des appartements et qui n'ont pas de place pour se faire un jardin. Il est bien entendu que ces potagers ne seraient que pour l'usage personnel. Je ne veux pas nuire aux maraichers de la région», souligne M. Filiatrault.

Selon le projet, le coût de la semence serait assumé par les autorités municipales. Les utilisateurs devront cependant s'occuper de l'entretien.

«Nous avons demandé, poursuit M. Filiatrault, au ministre Jean Garon que Québec fournisse les services d'agronomes afin qu'ils nous disent quels sont les légumes qui doivent être semés sur les terres que nous voulons utiliser. Si Québec refuse de nous aider, nous allons avoir recours à des spécialistes indépendants. Il faut commencer à travailler sur ces terres avant que le gel arrive. Pour ce qui est du gardiennage, je pense que le fédéral payera la note.»

Fermes expérimentales

Convaincu qu'il faut aider les chômeurs de la General Motors et de la Kenworth, dont le quart (400 familles environ) demeurent à Boisbriand, le maire Filiatrault a affirmé qu'il avait d'autres intéressants projets à mettre en route si celui des potagers a du succès.

«J'ai l'intention, dit-il, de fonder deux fermes expérimentales dans notre municipalité: l'une pour la culture maraichère et l'autre consacrée à l'élevage des bovins. Plusieurs membres du syndicat local des TUA sont mêmes prêts à venir y travailler.»

M. Filiatrault, dont le deuxième mandat comme maire de cette municipalité prendra fin le premier dimanche de novembre, a ajouté que, dans le but d'aider les chômeurs qui ont cessé de recevoir des prestations d'assurance-chômage, la Ville avait obtenu des subventions totalisant \$100 000.

«Ce montant est employé pour payer les salaires d'une vingtaine de gars de la GM et de Kenworth qui travaillent pour la Ville. Ces personnes sont affectées au nettoyage ou à des travaux communautaires».

La relance de l'économie

Au cours d'une entrevue, M. Filiatrault a également mentionné que Boisbriand vient de demander l'autorisation de faire «dézonner» 500 pieds en bordure nord de l'autoroute 640 afin de créer un deuxième parc industriel. Déjà, deux compagnies y sont installées: Gaz Métropolitain et Trans Québec & Maritime. «Nous sommes en pourparlers avec différents ministères pour l'obtention d'autres compagnies, a précisé le maire; nous voulons également une voie de service. Grâce à une aide gouvernementale fédérale-provinciale, cette construction ne coûtera pratiquement rien à la Ville si une nouvelle industrie crée 25 emplois. Je crois à l'avenir de ce nouveau parc industriel.»

Par ailleurs, M. Filiatrault affirme qu'il n'a pas encore pris de décision pour ce qui est de son avenir sur la scène politique municipale. Il fera connaître sa décision dans une quinzaine de jours. Par contre, il soutient avoir «accroché ses patins» pour ce qui est de sa carrière en politique provinciale.

Occupation surprise chez Marine Industrie

SOREL (PC) — L'occupation du chantier maritime de Marine Industrie Ltée a pris fin vers 19 h 30, hier, après que 750 travailleurs syndiqués en grève illégale eurent bloqué l'entrée des chantiers pour protester contre les mesures disciplinaires imposées à trois dirigeants de leur syndicat.

Après trois heures de négociations avec les dirigeants de l'entreprise, les manifestants ont affirmé avoir obtenu la levée des sanctions disciplinaires.

Un porte-parole des employés en grève avait indiqué que ces derniers étaient disposés à continuer l'occupation jusqu'à la fin de ces mesures.

Selon la police, les travailleurs avaient placé deux camions à l'entrée du chantier, et n'avaient permis d'y entrer qu'à leurs confrères en grève.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec avait noté, de son côté, que Marine n'avait pas demandé à la police de déloger les protestataires.

EN BRIEF

Que Trudeau s'excuse!

Le président du comité d'orientation politique du Parti libéral de la Colombie-Britannique a confirmé, hier, qu'il a écrit au premier ministre Trudeau pour lui demander de présenter des excuses à la population canadienne. M. Dave Kendall reproche à M. Trudeau son geste du doigt levé, il y a une semaine, devant des gens de Salmon Arm rassemblés autour du train du premier ministre en vacances. Ce geste, selon M. Kendall, est «indigne de lui et indigne du poste qu'il occupe».

Valves cardiaques défectueuses

Le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social met en garde les Canadiens souffrant de troubles cardiaques contre les déficiences mécaniques découvertes sur 22 types de valves cardiaques implantées dans l'organisme pour régler l'afflux de sang au coeur. Dans une lettre envoyée aux départements de cardiologie des hôpitaux canadiens, le sous-ministre adjoint, A. B. Morrison, révèle que plusieurs types de valves fabriquées aux États-Unis et soumises à des études au Canada comportent des éléments métalliques qui se détériorent rapidement. M. Morrison recommande donc aux médecins de soumettre les patients concernés à des rayons X afin de détecter tout signe de mauvais fonctionnement des valves.

TdH: dernière chance

Dernière chance ce week-end de visiter les différentes expositions de Terre des Hommes, avant la fermeture annuelle des pavillons, le dimanche 29 août, à l'exception du pavillon du Québec qui ne fermera que le 12 septembre. Toutefois, le parc de l'Île Notre-Dame restera ouvert au public, sept jours par semaine, jusqu'au dimanche 19 septembre.

LA MÉTÉO
AUJOURD'HUI: Min. 11 Max. 22
PLUIE PASSAGÈRE
SE CHANGEANT EN AVERSES
DEMAIN: BEAU

Québec		
	Min.	Max.
Abitibi	8	19
Outaouais	11	22
Laurentides	11	22
Cantons de l'Est	9	21
Mauricie	10	19
Québec	10	19
Lac-Saint-Jean	10	20
Rimouski	10	18
Caspésie	8	16
Baie-Comeau	10	18
Sept-Îles	8	16

La Quotidienne
Tirage d'hier
9 2 1

États-Unis		
	Min.	Max.
Boston	20	23
Buffalo	13	21
Chicago	12	28
Miami	26	32
New York	21	27

les capitales		
	Min.	Max.
Amsterdam	22	32
Athènes	22	32
Acapulco	27	34
Berlin	—	—
Buenos Aires	10	17
Copenhague	9	16
Genève	13	18
Hong Kong	9	25
Los Angeles	26	31
Le Caire	21	33
Lisbonne	16	26
Londres	13	18

Pas d'alcool pour certains dépanneurs

Ceux des chaînes «corporatives»

En décidant hier, dans son jugement, que la Régie des Alcools du Québec (RAQ) a eu tort d'accorder un permis d'épicerie de vente d'alcool au concessionnaire d'une franchise d'une chaîne corporative (Steinberg, dans le cas présent), le juge Pierre Pinard, de la Cour Supérieure du Québec, a fait naître une jurisprudence lourde de conséquences.

JEAN POULAIN

En effet, le cas de Dépanneur Jean-Claude Chartrand Inc., détenteur d'une franchise de La Maisonnée, une filiale de Steinberg, est loin d'être unique, la RAQ ayant accordé des permis d'épicerie de ventes d'alcool dans des conditions identiques. Parmi eux, on retrouve un certain nombre des franchisés de la chaîne Perrette, d'autres de Provisoïr (Proviso) ou de Frigo (B.P.), qui se demandent sans doute aujourd'hui à quels saints se vouer?

Les permis d'alcool accordés aux épicerie par la RAQ doivent

au préalable faire l'objet d'audiences publiques avant d'être octroyés.

Dès le début, l'Association des Petits Détaillants du Québec (APDQ) avait décidé de contester toutes les demandes de permis sollicitées par les chaînes de magasins: Maisonnée, Provisoïr, Frigo, Pharmacies Jean Coutu, Laiteries Perrette.

L'APDQ plaide, dans chaque cas, l'article 44 de la Loi des permis d'alcool du Québec selon lequel «La Régie ne peut délivrer un permis d'épicerie destiné à être exploité dans un magasin d'alimentation faisant partie d'une chaîne de magasins comprenant cinq magasins ou plus».

La décision du juge Pinard s'appuie sur la différence entre les chaînes «volontaires», où l'épicier est propriétaire de son commerce, et les chaînes «corporatives», où l'épicier est dans une forte dépendance.

Il faut maintenant se demander ce que les différents intervenants vont décider.

En premier lieu, la situation de la RAQ paraît être délicate: d'une part, doit-elle maintenant continuer ou refuser d'émettre des permis dans des conditions identiques à celles de Dépanneur Jean-Claude Chartrand Inc? Mais il

faudrait alors annuler ceux qu'elle a déjà accordés dans les mêmes conditions, sous peine de se faire taxer de manœuvres discriminatoires?

D'un autre côté, il n'est pas impossible que la décision du juge Pinard soit contestée par des ayant-cause, auquel cas on ne pourrait préjuger de l'issue finale.

Il faudrait donc à la fois faire traîner les demandes nouvelles de permis sans annuler les anciennes.

L'on peut s'interroger aussi, au-delà du prétoire, sur la philosophie de la RAQ qui a favorisé les grandes chaînes d'alimentation, contrairement à l'intention initiale du législateur de renforcer la position des petits épiciers face à la puissance des grandes chaînes?

L'on sait que les dépanneurs indépendants comptent beaucoup pour vivre sur trois facteurs de vente: les cigarettes, la bière et le vin, et les journaux.

Une autre interrogation concerne les chaînes d'alimentation elles-mêmes: que va faire le groupe Steinberg? Aller en appel? Et que décideront celles dont certains des concessionnaires ont reçu un permis de la RAQ au même titre que celui en cause, comme Perrette, Proviso, Frigo?

L'on peut enfin se demander si l'APDQ elle-même ne cherchera pas à faire modifier ou éclaircir la Loi des permis d'alcool pour que la RAQ n'ait plus à outrepasser ses droits.

Il faut souligner au sujet du jugement rendu hier qu'il ne répondait qu'à la demande d'un bref d'évocation déposée par l'APDQ (sous le nom d'un de ses membres, M. Yvon Sauvé).

Un bref d'évocation a pour objectif de forcer la Cour Supérieure à exercer son pouvoir de contrôle et de surveillance sur les décisions d'un tribunal administratif comme la Régie des Alcools du Québec.

La décision du juge Pinard ayant été prise hier, le dossier de la RAQ sera ensuite transmis à la Cour Supérieure à nouveau, pour audition sur le fond du litige.

Ceci signifie qu'il y aura un deuxième jugement, et laisse supposer que tous les ayant-cause dans cette affaire préféreront attendre dans la mesure où cela est possible: la position la plus inconfortable toutefois sera celle de la RAQ qui doit, chaque jour, «expédier les affaires courantes» avec ceux qui détiennent des permis et qui entendent continuer à s'approvisionner.



Pépin doit respecter sa promesse

Avant d'accepter de quitter son poste de président directeur général de la société Nordair pour assumer les fonctions de vice-président responsable de l'exploitation à la Société canadienne des postes, M. André Lizotte avait tenu à s'assurer que jamais les employés de Nordair ne seraient victimes d'une fusion dont ils feraient essentiellement les frais.

Cette exigence de M. Lizotte est à la base même de la lettre que le ministre fédéral des Transports, M. Jean-Luc Pépin, faisait parvenir le 11 février dernier à M. Claude Taylor, président d'Air Canada, le principal actionnaire de Nordair.

Voilà ce que l'ex-président de Nordair a confirmé à LA PRESSE lors d'une récente interview téléphonique, en précisant que l'attitude actuelle du ministre fédéral des Transports, M. Jean-Luc Pépin, le confond, voire l'inquiète au point où lui-même, M. Lizotte, demandera au ministre de préciser sa pensée devant l'offre conjointe du Québec et de l'Ontario quant à une éventuelle fusion Nordair/Québecair/Air Ontario.

M. Lizotte admet volontiers s'être fait tirer l'oreille avant de quitter la présidence de Nordair, à la fin de février 1982, pour accepter les responsabilités que lui proposait la Société des postes. Et il n'a accepté de se mettre à la disposition de la société de la couronne (il est le principal bras droit du président Michael Warren) qu'après qu'on eut donné l'assurance que jamais une fusion ne se ferait sur le dos de Nordair. Mais maintenant, il est inquiet et il l'admet, les derniers développements l'amenant à se demander si le ministre Pépin ne s'approprie pas à céder aux pressions des deux gouvernements provinciaux.

Pas contre la fusion

M. Lizotte n'est pas opposé à une fusion entre Nordair et Québecair, une entreprise dont d'ailleurs il a occupé la vice-présidence de 1968 à 1974, à une époque où Québecair connaissait le succès. Eût-il été contre toute fusion qu'à l'été de 1981, Nordair n'aurait pas tenté d'acquiescer Québecair et son imposant bagage de dettes. Il avait alors fallu l'intervention (et \$15 millions) du gouvernement provincial pour bloquer la «rationalisation» dont se targuent aujourd'hui ceux qui veulent prémunir Québecair de la faillite.

Toutefois, M. Lizotte maintient que la fusion, si fusion il devait y avoir, doit absolument respecter les termes édictés par le ministre Pépin dans sa lettre à M. Taylor, à savoir que l'entente doit satisfaire toutes les parties (y compris l'administration et les employés de Nordair), et d'autre part impliquer Air Canada d'une façon prépondérante. Or la fusion préconisée par le Québec et l'Ontario ne satisfait aucune de ces deux conditions.

En prenant connaissance de l'entente convenue entre Québec et Toronto, le ministre Pépin ne lui a pas donné son aval. Cependant, il n'a pas non plus affirmé son refus d'une manière assez claire pour rassurer M. Lizotte. Voilà pourquoi ce dernier lui demandera de se prononcer publiquement et sans équivoque aucune au cours des prochains jours.

Le plan de redressement de Québecair

Nos confrères du canal 12 ont levé un coin de voile sur le plan de redressement de Québecair en révélant que le Québec avait accepté de se porter acquiesceur de deux des quatre antiques HS-748 de Régionair, filiale de Québecair, au prix de \$5,2 millions.

Conformément au plan de redressement proposé, Québecair abandonnera son service sur la basse côte nord, lequel sera assuré à partir du 1er novembre par les deux HS-748, exploités par Québecair au nom du gouvernement du Québec.

Et comme Québecair avait un urgent besoin d'argent pour son fond de roulement et ne pouvait attendre au 1er novembre pour toucher cet argent, la société aérienne a négocié un emprunt de \$5,2 millions auprès de la Caisse de dépôt et de placement (vous connaissez, c'est la société responsable de la bonne gestion des fonds de retraite des Québécois en s'assurant que l'argent est bien placé...) en utilisant ce contrat gouvernemental en garantie.

Quant au deuxième point majeur du plan de redressement, il implique la vente des cinq B-737 avant le 1er décembre. Dans le cas contraire, ce sera la faillite, à moins bien sûr que le gouvernement du Québec ne décide d'y engloutir des millions.

On n'a jamais dit si vrai!

M. André Bonenfant, président de la Loge aérienne 1981 de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (FTQ), avait récemment le ministre Pépin dans une lettre du fait que «toute faveur spéciale accordée aux employés de Nordair sera vigoureusement combattue et que «la seule formule acceptable (de fusion) sera celle qui respectera les droits de tous les employés des différents partenaires impliqués».

Mais d'où vient cette inquiétude subite de M. Bonenfant? Qui risque le plus d'être victime d'une éventuelle fusion, les employés de Nordair ou ceux de Québecair? Ce n'est quand même pas Nordair qui désire faire la fusion à tout prix, mais plutôt le président de Québecair et le gouvernement du Québec. Comme le disaient récemment des employés de Nordair, ils n'ont qu'un vœu à formuler: qu'on leur f... la paix! Ils sont satisfaits des arrangements actuels à titre de filiale autonome d'Air Canada. Quant au ton de la lettre de M. Bonenfant, il vient s'ajouter aux éléments avancés pour démontrer qu'il sera très difficile, voire utopique, de concrétiser la fusion des deux entreprises.

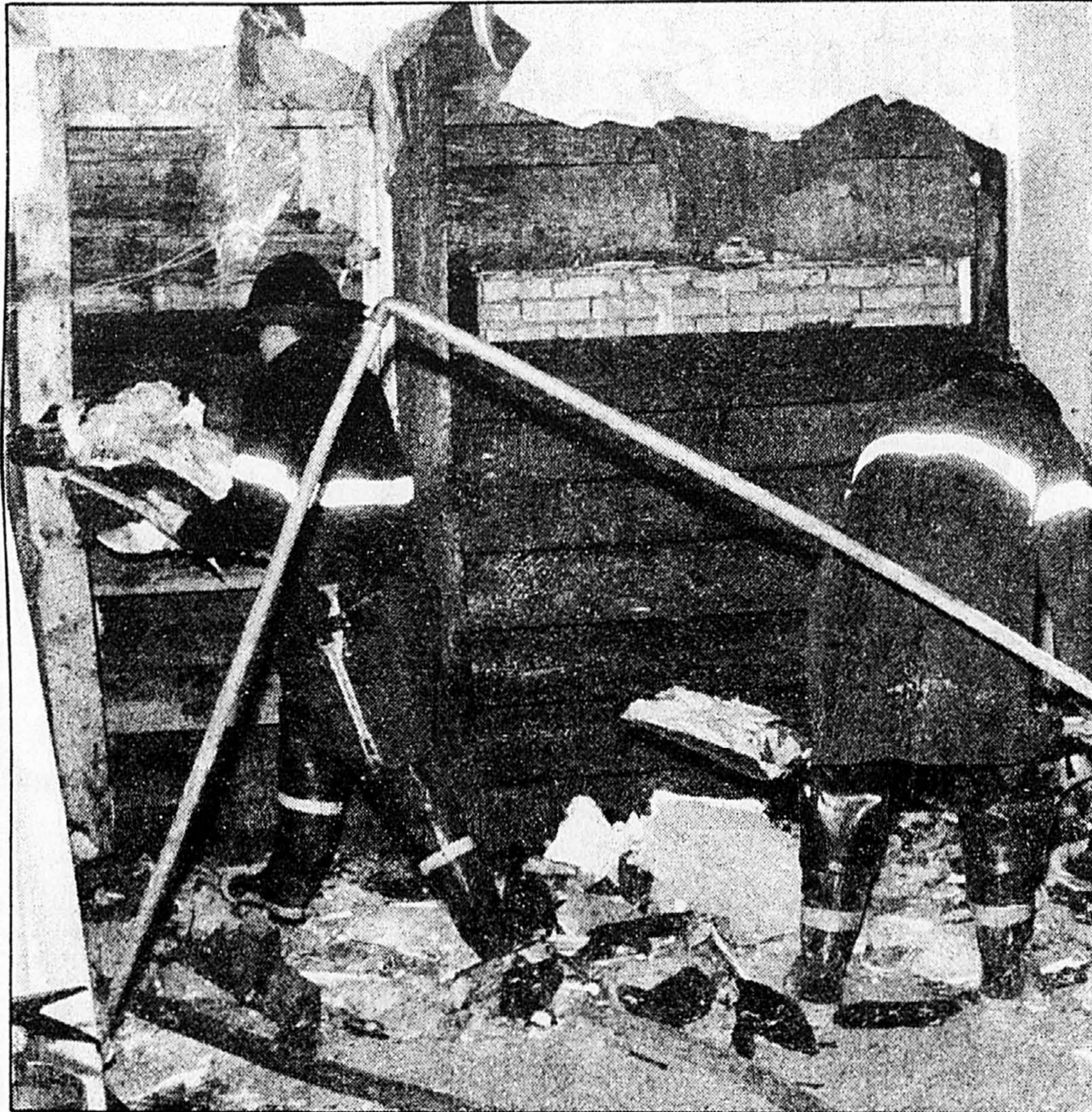


photo Denis Courville, LA PRESSE

Incendie à Marie-Claret

Un incendie s'est déclaré vers 21h00 hier soir, à l'Hôpital Marie-Claret, un établissement pour malades chroniques, sis au 3345 de la rue Henri-Bourassa, à Montréal-Nord. Les pompiers ont mis une heure à contrôler l'incendie qui aurait pris naissance à l'extérieur de l'édifice où des tra-

vau de rénovation effectués à la torche acétylène étaient en cours. Personne n'a été blessé, mais certains malades ont été déplacés dans une autre aile. Des policiers avaient été appelés sur les lieux au cas où l'incendie prendrait de l'ampleur, pour aider à l'évacuation des patients.

LA GRC SOUPÇONNE LE PROPRIÉTAIRE D'ÊTRE UN POURVOYEUR DES CRIMINELS

Arsenal saisi à St-Léonard

Dix mitraillettes, 11 fusils de calibre .12 dont neuf ont le canon tronçonné, deux revolvers, un pistolet, un lance-fusée modifié, des menottes, des silencieux, ainsi que des pièces pouvant servir à la fabrication d'armes, tel est le produit d'une saisie effectuée lundi soir dans une résidence de Saint-Léonard par des agents de la section Douane et accise de la Gendarmerie Royale du Canada.

RAYMOND GERVAIS

Les policiers fédéraux ont de plus procédé à l'arrestation d'un dénommé Aimé Aubé, âgé de 47 ans, du 6110 rue Des Préaux à Saint-Léonard. Cet homme, qui a comparu hier au palais de justice de Montréal pour répondre à des accusations de possession d'armes à autorisation restreinte, de possession d'armes prohibées et d'acquisition illégale d'armes à feu, est bien connu des policiers de la GRC qui avaient l'œil sur lui depuis près d'un an et demie, soit



photo Michel Gravel, LA PRESSE

L'agent Normand Houle inventorie les armes saisies.

depuis sa libération conditionnelle en 1981.

Aubé avait en effet été arrêté puis condamné en 1978, pour avoir eu en sa possession 14 mitrail-

Toujours d'après le policier, les silencieux sont de fabrication artisanale et plusieurs des armes, notamment les fusils dont le canon a été coupé, ont été usinés par des armuriers amateurs.

Les agents fédéraux ont de plus saisi deux insignes, l'une appartenant à la police de Beloeil, ainsi qu'une autre provenant d'une agence de sécurité. Une dizaine de chargeurs de mitraillettes ont aussi été confisqués par les policiers.

Parmi les mitraillettes saisies, il se trouve deux armes ayant servi lors de la deuxième guerre mondiale, il s'agit des fameuses mitraillettes Sten et Thompson employées respectivement par les troupes britanniques et américaines.

Selon les policiers, Aubé achetait ces armes sur le marché noir, puis les revendait ou les louait à des criminels qui en avaient besoin.

La valeur des armes saisies lundi s'éleva à près de \$20,000.

L'acide à peine plus mortel que la pêche!

GASPE (PC) — La pêche au saumon est dorénavant assurée pour les prochaines années, dans la rivière York en Gaspésie malgré le déversement en juin d'une quantité importante d'acide sulfurique.

Le dernier décompte a révélé la présence de 877 saumons gémeaux alors qu'après la saison sportive, il y en a habituellement de 1,000 à 1,200.

Le directeur de la société de gestion de la rivière York, M. Jean-Paul Duguay, a indiqué hier que, d'ici quelques jours, il fera parvenir une facture à «Mines Gaspésie pour le manque à gagner à la suite du déversement de l'acide sulfurique».

M. Duguay a indiqué également que les travaux visant à neutraliser l'acide sulfurique se poursuivent toujours. Déjà plusieurs poches de polluant ont été décelées.

Le petit Sahadath repêché

Le corps de Andy Sahadath, 15 ans, a été retrouvé dans les eaux du canal Lachine, hier matin, vers 7h30.

On se rappellera que vendredi dernier le jeune garçon avait tenté avec son ami, Léo Lévis, de traverser le canal à la nage, derrière le marché Atwater. Plus chanceux son compagnon rejoignant la rive alors que pour Andy l'aventure tournait au drame. C'est à la suite de nombreuses pressions de citoyens du quartier Saint-Henri où habite la famille Sahadath que les policiers avaient accepté ces jours-ci de reprendre les recherches pour retrouver le corps du garçon.

Vol à l'essence raté

Un homme s'est présenté à la caisse populaire St-David de Falardeau, à Chicoutimi, hier, armé d'un bidon d'essence et d'un carton d'allumettes pour tenter d'y commettre un vol. L'homme aurait déversé l'essence sur le gérant de la caisse, puis menacé d'y mettre le feu si on ne lui remettait pas une certaine somme d'argent. Une bousculade s'ensuivit entre le gérant et le voleur, puis ce dernier s'est enfui à moto. La police le recherche toujours.

Le coroner enquête sur le 51e meurtre

Un quinquagénaire, M. Léonard Lanteigne, a succombé lundi à l'hôpital Notre-Dame aux blessures qu'il avait subies dimanche soir au domicile de sa concubine alors qu'il avait été poignardé à l'abdomen au cours d'une dispute.

Ce meurtre, le 51e à survenir depuis le début de l'année sur le territoire de la CUM, s'est produit à l'intérieur du 2052 de la rue Bercy, dans l'est de la ville, à la suite d'une querelle entre Lanteigne et son amie. Le garçon de la femme, Michel Gariépy, âgé de 18 ans, est détenu sous mandat du coroner comme témoin important dans cette affaire.

Selon les policiers, Gariépy aurait poignardé sa victime à l'aide d'un couteau de cuisine. L'enquête du coroner dans cette affaire a été fixée à demain.

13 savants scruteront le St-Laurent

Une mission océanographique internationale réunira, du 26 août au 8 septembre, 13 spécialistes français et canadiens des sciences de la mer, dans l'estuaire et le golfe du St-Laurent. Le but de cette mission est l'étude de la croissance du phytoplancton dans la zone estuarienne, où se mélangent les eaux douces du fleuve et les eaux salées provenant du golfe. Le phytoplancton regroupe des cellules végétales microscopiques qui sont à la source de l'alimentation de tous les organismes marins.

La candidature de Fortas gêne les dirigeants du PLQ



Jacques Bouchard

L'entrée en lice d'André Fortas dans la course à la présidence du Parti libéral du Québec, poste détenu par Larry Wilson, complique singulièrement la tâche des dirigeants du parti, dont la première préoccupation est de refaire l'unité chez les militants.

La candidature de Fortas était inattendue. On considérait que Louise Robic, ex-responsable de l'organisation des Yvette lors de la campagne référendaire, serait élue sans opposition, lors du congrès général d'orientation de septembre. Selon les informations recueillies par LA PRESSE, des membres très influents au sein du PLQ travaillent présentement à dissuader André Fortas de poursuivre son idée.

Au PLQ, on estime en effet de façon générale que la candidature de ce dernier compliquerait singulièrement la tâche du leader intérimaire, Gérard-D. Lévesque, qui sera effectivement en poste à compter du 1er septembre, alors que Claude Ryan deviendra simple député du comté d'Argenteuil. L'une des principales préoccupations du chef intérimaire sera en effet de refaire l'unité des militants à la suite du leadership malheureux de l'ex-directeur du Devoir.

Fortas, un cas problème

Dans ces circonstances, la candidature d'André Fortas est effectivement arrivée comme un pavé dans la mare. Selon un membre influent du parti, Fortas est « beaucoup trop à droite et beaucoup trop fédéraliste ». « Il n'a finalement décidé de poser sa candidature que par opportunisme, ajoute-t-on, puisqu'il n'a aucune chance d'accéder à cette fonction. Tout ce qu'il veut avoir, c'est une tribune pour faire un discours devant les 2,000 militants du congrès. »

Mais comme la date limite des mises en candidature aux différents postes de l'exécutif est le 27 août, Fortas a encore le temps de retirer son nom, ce qui soulagerait les dirigeants du PLQ.

Une lettre aux présidents

Par ailleurs, les présidents libéraux des différentes associations des 122 comtés du Québec, on reçu une lettre signée par Jacques Godin, président du comté de Portneuf, les incitant à faire des pressions pour que le congrès d'orientation de septembre n'ait pas lieu. Ce dernier suggère que le PLQ tienne un conseil général le vendredi. La journée du samedi pourrait alors être consacrée à l'élection du nouvel exécutif et à l'étude des changements proposés à la constitution et aux statuts du parti. Les questions relatives à l'orientation seraient reportées à plus tard.

Cette question devra être tranchée lors de la réunion de l'exécutif du PLQ qui aura lieu le 31 août. Mais déjà, l'exécutif sortant avait rejeté une telle hypothèse.

D'après les informations obtenues, la position de Jacques Godin vise un but précis: que le congrès de septembre ne soit pas dans des faits une répétition du congrès à la direction du PLQ dont la date n'est pas encore connue.

Des militants et des députés voudraient ainsi empêcher les candidats potentiels à la direction de se servir de ce congrès comme d'une tribune privilégiée en vue de la prochaine échéance. On vise bien sûr l'ex-premier ministre Robert Bourassa et le député de Vaudreuil-Soulanges, Daniel Johnson.

Mais il y a bien peu de chance que l'exécutif du parti accepte cette demande, si l'on se fie à l'accueil réservé à la lettre dans une majorité de comtés.

Une manif à Baie-Comeau

Si le ministre-député du Saguenay, Lucien Lessard, croyait que le dossier qu'il a piloté en forçant la fusion des municipalités de Haute-Rive-Baie-Comeau, était maintenant chose faite avec l'adoption de la loi 37 en fin de session, il a dû mal dormir lundi soir.

Face à cette fusion et à l'éventuelle candidature de Lessard à la mairie du Grand Baie-Comeau, le Regroupement des citoyens de Baie Comeau avait organisé une manifestation monstre.

Selon le sergent André Béchette, de la Sûreté du Québec de cette région de la moyenne Côte-Nord, plus de 2,000 citoyens ont assisté au rassemblement présidé par le porte-parole du regroupement, Michel Saint-Laurent.

Les citoyens de Baie-Comeau ont redonné un autre mandat au Regroupement, soit celui de continuer la lutte, et ce par tous les moyens jugés nécessaires, pour empêcher la fusion de leur municipalité avec celle de Haute-Rive qui est aux prises avec de sérieuses difficultés financières.

Après cette réunion, un groupe évalué à 1,200 personnes, selon la SQ, a bloqué la route de six kilomètres située en plein bois et qui relie les deux municipalités. Pendant plus de trois heures, on a fait un feu au centre de la chaussée. Les policiers de la SQ, en collaboration avec ceux de Baie-Comeau et de Haute-Rive, ont dû intervenir pour rétablir l'ordre. Heureusement, aucun incident majeur n'a été signalé.

Mais en jetant de l'huile sur le feu comme il l'a fait en laissant planer la possibilité qu'il se présente à la mairie de la nouvelle municipalité contre le maire actuel de Baie-Comeau, Henry Leonard, le ministre Lessard vient de donner une vigueur nouvelle à ceux qui s'opposent à la fusion imposée par Québec.

Le Regroupement des citoyens de Baie-Comeau a d'ailleurs demandé un entretien avec le premier ministre René Lévesque pour lui expliquer le climat social très grave qui règne dans la municipalité à la suite de l'adoption de la loi. On doute cependant des résultats de cette rencontre, si jamais elle a lieu...

Ottawa: le remaniement ministériel aurait lieu autour du 6 septembre

OTTAWA (PC) — Le premier remaniement ministériel d'importance du gouvernement Trudeau depuis les élections générales de 1980 devrait survenir vers le week-end de la fête du Travail, selon des sources gouvernementales.

Un ou deux vétérans exténués pourraient être parkés au Sénat, des ministres seniors pourraient changer de portefeuilles et du sang nouveau pourrait être puisé parmi les nombreux aspirants qui sont de plus en plus impatients de quitter les banquettes arrière.

Toute l'importance du remaniement repose sur la question de savoir si le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, aura la chance de poursuivre ses efforts pour réanimer l'économie, ou s'il sera invité à céder son portefeuille à un autre.

Personne sauf l'imprévisible Pierre Trudeau ne sait quels changements vont se produire, mais la rumeur sur la colline parlementaire veut que M. MacEachen tienne mordicus à conserver son

poste, même si ce célibataire endurci serait tenté par une offre de devenir à ses anciennes amours, les Affaires extérieures, qui avaient fait de lui de 1974 à 1976 un véritable globetrotter.

Mais, ayant essuyé la pire de la tempête économique, M. MacEachen aurait manifesté l'intention de demeurer aux Finances, ne serait-ce que pour récolter une partie du crédit de la relance économique impatiemment attendue.

On dit que le député du Cap-Breton âgé de 61 ans a reconquis suffisamment de confiance et de crédibilité depuis la présentation de son budget du 28 juin pour résister à un changement de fonctions ministérielles.

Le temps joue également en faveur de M. MacEachen qui sera l'hôte d'une réunion de quatre jours du prestigieux Fonds monétaire international, à Toronto, à compter de la fête du Travail. Le dégommer au cours de la conférence du FMI, qui prendra fin le 9 septembre, serait humiliant pour lui et déshonorant pour le Canada.

MacEachen défend la taxe de 15% sur l'alcool et les cigarettes

OTTAWA — Le ministre des Finances, Allan MacEachen, a défendu, hier, le bien fondé de la taxe fédérale de 15 p. cent sur la bière, l'alcool et les cigarettes, qui entrera en vigueur en septembre prochain, en disant qu'elle n'était pas une violation du programme de lutte à l'inflation du gouvernement.

De retour dans la capitale nationale après des vacances, le ministre des Finances a déclaré que la hausse de prix sur ces produits pour les consommateurs sera à l'intérieur des normes volontaires de six et cinq p. cent, en dépit de la taxe d'accise qui, elle, augmentera de 15 p. cent.

MAURICE JANNARD

de notre bureau d'Ottawa

M. MacEachen a indiqué que le prix de la bière, du vin et des cigarettes pour le consommateur augmentera le mois prochain d'un montant bien inférieur à six p. cent, tandis que celui des spiritueux sera haussé d'environ six p. cent. « Si vous regardez la hausse de prix à la consommation, les augmentations sont bien à l'intérieur des normes visées ».

Prenant comme exemple une caisse de 24 bières, le ministre a dit qu'en ajoutant l'augmentation de la taxe fédérale, celle de la taxe provinciale et la marge de profits des détaillants, il y aura une hausse de deux p. cent dans le prix de vente.

Au début du mois, les représentants des brasseries avaient accusé Ottawa de ne pas suivre son



Photo CP

Allan MacEachen est passé bouche cousue alors qu'il se rendait à une réunion avec les représentants de l'industrie alimentaire.

propre programme de lutte à l'inflation. Hier, le ministre des Finances a souligné que ce sont les hausses de prix qui comptent en bout de ligne et non celles des taxes.

Votée en octobre 1980, cette taxe d'accise fédérale suit les augmentations de prix encourues l'année précédente.

M. MacEachen a fait cette déclaration alors qu'il se rendait

rencontrer les dirigeants de l'industrie alimentaire. Ces rencontres entre les ministres fédéraux et les hommes d'affaires font partie de la stratégie d'Ottawa pour convaincre le monde industriel de suivre le programme volontaire de lutte à l'inflation basée sur des hausses de prix de six et cinq p. cent au cours des deux prochaines années.

A la sortie de la réunion, le mi-

nistre des Finances, comme il l'avait fait la veille à Halifax, où se tient la rencontre annuelle des premiers ministres provinciaux, a réitéré l'importance pour les provinces de restreindre les prix dans les organismes qu'elles contrôlent si le Canada veut ramener l'inflation à des niveaux acceptables.

Prix des aliments

De son côté, après la rencontre, M. Jon Grant, le président de la compagnie Quaker Oats et aussi président des Fabricants canadiens de produits alimentaires, a déclaré qu'il s'attendait à ce que le prix de la nourriture augmente de moins de huit p. cent l'année prochaine. « Probablement que les hausses dans l'alimentation seront inférieures à six p. cent », a-t-il affirmé aux journalistes.

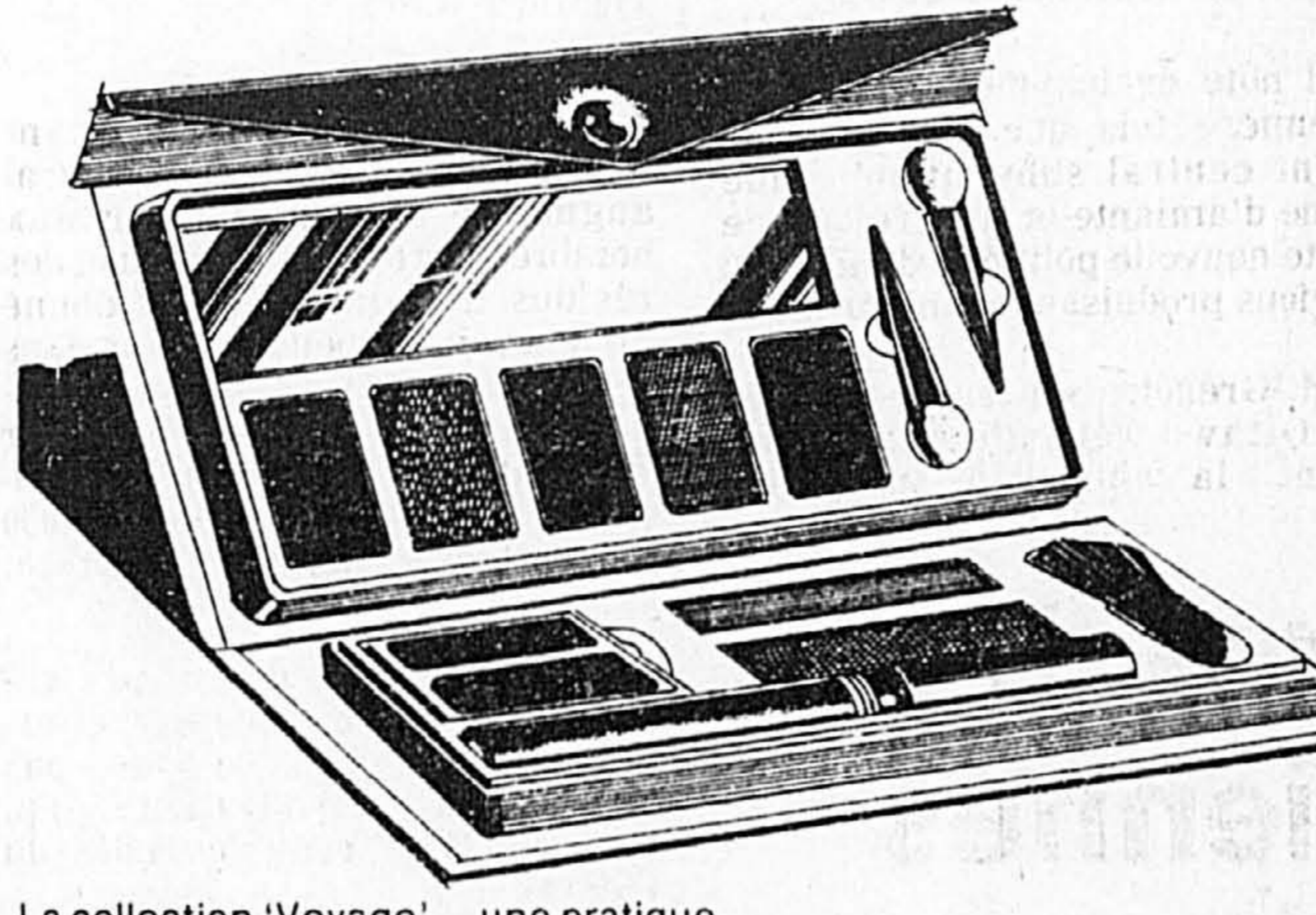
M. Grant met, toutefois, deux conditions à cette prévision, soient une stabilité dans le dollar canadien, puisqu'une bonne partie des aliments sont importés de l'étranger et, aussi, l'absence de catastrophe dans les récoltes.

Le dirigeant de Quaker Oats a souligné que l'industrie alimentaire appuyait les objectifs gouvernementaux de six et cinq p. cent. Il a tenu à rappeler qu'au cours de la dernière année les prix de vente dans la nourriture et les breuvages non-alcoolisés avaient augmenté seulement de 5,6 p. cent.

« De toute évidence, les prix des fabricants d'aliments et de breuvages ne contribuent pas à aggraver l'inflation au Canada », a-t-il ajouté.

En vigueur du 25 août au 28 août ou jusqu'à épuisement de la marchandise

Produits de beauté à bas prix pour la rentrée des classes



La collection 'Voyage'...une pratique trousse style portefeuille à mettre dans le sac à main. La trousse contient 14 super produits de beauté: 5 ombres à paupières avec 2 applicateurs, 2 brillants à lèvres, 2 fards à joues avec 1 pinceau pour en faire l'application, 1 mascara en tube et 1 miroir. Venez vous procurer le vôtre dès maintenant chez Sears!

6,95\$ l'ens.

Traitement équilibrant Skin Principe de Max Factor avec offre-prime. Pour peau grasse: achetez une lotion clarifiante de base (9 \$) et une lotion hydratante quotidienne légère (10,50 \$) chez Sears et vous obtiendrez sans frais supplémentaires un savon doux. Pour peau normale à peau sèche: à l'achat d'une lotion clarifiante de base (9 \$) et d'une lotion hydratante quotidienne riche (10,50 \$), vous recevrez gratuitement une lotion nettoyante purifiante.



Prime Love's Soft. Avec tout achat de produits Love's Baby Soft, vous recevrez sans frais supplémentaires un flacon de 50 ml de lotion crème. Eau de cologne concentré en flacon de 20 ml, idéal pour le sac à main 4,95 \$ ch. Eau de cologne en atomiseur 50 ml 6 \$ ch.



Pour peau très sèche: à l'achat d'une lotion hydratante quotidienne riche (10,50 \$) et d'un supplément d'hydratation efficace (11,75 \$), vous obtiendrez sans frais additionnels une lotion nettoyante purifiante.



Une super valeur! Eau de cologne Charlie en flacon d'essai de 9 g à un bas prix irrésistible à l'occasion de la rentrée des classes.

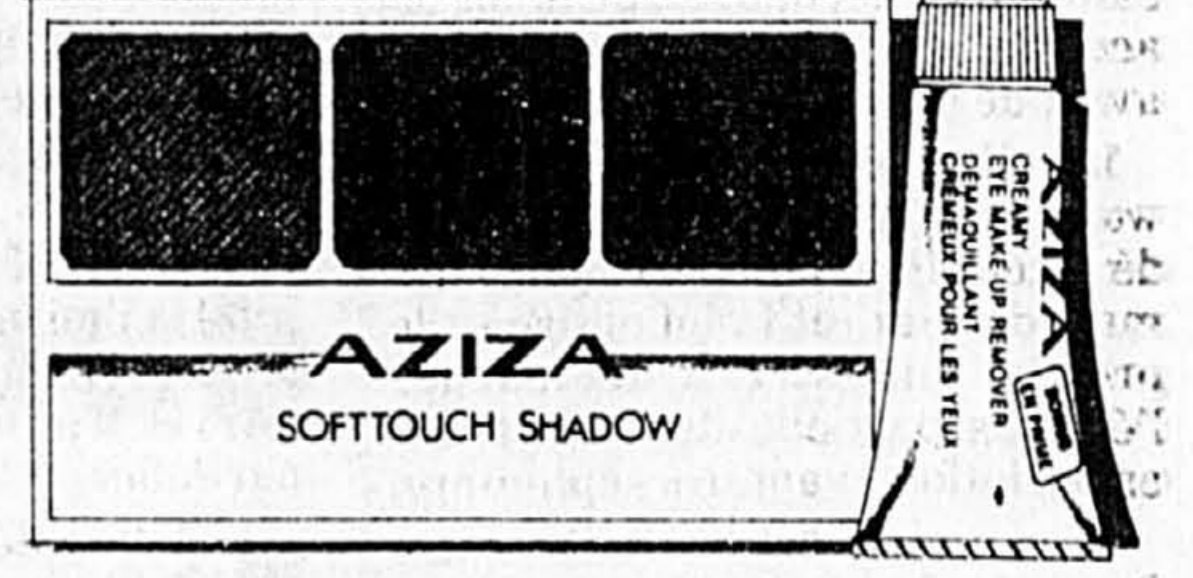
3,95\$ ch.

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT Rayon 08, produits de beauté. Tous les articles peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins.



Etui d'ombres à paupières Sears... une bonne valeur pour la rentrée des classes, à ne pas manquer! Ce pratique étui à miroir contient 8 ombres à paupières dans les nouvelles teintes automnales et 2 applicateurs double à bout en mousse. Magasinez chez Sears dès aujourd'hui pour ces produits de beauté à bas prix!

4,95\$ l'ens.



Trio d'ombres à paupières Aziza. Vos yeux brillent comme des bijoux avec un peu d'aide des ombres à paupières de la collection Pierres Précieuses d'Aziza, Opale, Onyx, Topaze, Saphir, Jade et Améthyste. Sears vous les offre en pratique étui comprenant 3 ombres à paupières. Offre-prime d'Aziza. Avec tout achat de produits Aziza chez Sears, vous recevrez sans frais supplémentaires un flacon de 7 ml de démaquillant crèmeux pour les yeux. Venez dès aujourd'hui!

5,75\$ ch.

Les mentions 'Reg.' ou 'était' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu; Brossard, Mail Champlain; Anjou, Galeries d'Anjou; St-Jérôme, Carrefour du Nord; St-Jean, Carrefour Richelieu. Copyright Canada, 1982, Simpsons-Sears Limitée. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. Montréal: 333-5811 St-Jérôme: 432-1130 St-Jean: 349-2611



vous en avez pour votre argent...et plus

QUÉBEC

Lévesque annoncerait son remaniement dès vendredi

■ A moins que le premier ministre Lévesque éprouve des difficultés de dernière heure dans l'élaboration de son prochain Conseil des ministres, de nombreuses sources ministérielles laissent entendre hier que l'annonce du remaniement aurait lieu vendredi le 27 août prochain.

Parmi les indices, on signale que la réunion du caucus des députés péquistes de l'Île-de-Montreal qui devait avoir lieu vendredi et auquel devaient participer plusieurs ministres a été reportée au 6 septembre.

De plus, de nombreux députés interrogés sur la meilleure date pour effectuer un remaniement ont signalé qu'il serait raisonnable qu'il se situe avant la tenue du grand caucus des députés du Parti Québécois prévue les 31 août et le 1er septembre. En effet, les députés trouveraient aberrant de diriger des requêtes à l'intention d'un ministre particulier si celui-ci doit être appelé à occuper de nouvelles fonctions une semaine plus tard.

Selon certaines sources, le premier ministre a déjà entrepris son opération «remaniement» en confirmant certains ministres à leur poste actuel, quitte à compléter les pièces manquantes lors de

son retour aujourd'hui de la conférence des premiers ministres à Halifax.

Parmi les ministres qui se seraient vus confirmer dans leur poste actuel, on signale le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, et le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon. Ce dernier a d'ailleurs cru bon d'annoncer publiquement à une station de télévision de Québec qu'il allait demeurer à son ministère actuel malgré que son bureau politique ait alimenté pendant des semaines les rumeurs voulant qu'il soit nommé à l'Industrie et au Commerce.

Il faut signaler que l'actuel ministre Rodrigue Biron a obtenu un appui de taille pour qu'il continue à occuper un ministère à vocation économique lorsque la Chambre de Commerce de la Province de Québec a fait parvenir vers la fin du mois de juin un message personnel au premier ministre Lévesque lui signalant qu'elle ne saurait se passer d'un tel interlocuteur.

Il semble donc que la séance du Conseil des ministres d'aujourd'hui sera la dernière à se tenir avant le grand remue-ménage. On n'y prévoit d'ailleurs aucun débat de fond sur un sujet en particulier sauf l'adoption des habituels décrets gouvernementaux.

Ciaccia appuie les autochtones

Le député libéral de Mont-Royal, M. John Ciaccia, a demandé hier au premier ministre Lévesque de reconsidérer sa décision d'empêcher des fonctionnaires québécois de participer à une réunion le 27 août prochain afin de préparer une conférence constitutionnelle sur les autochtones qui aurait lieu l'an prochain.

Selon lui, le gouvernement du Québec a tort de justifier ses propres frustrations (M. Lévesque ayant invoqué le fait que les exigences fixées par l'Assemblée nationale en matière constitutionnelle n'avaient pas reçu satisfaction) sur le dos des autochtones. «Le gouvernement du Québec, soutient-il, n'a pas les moyens de boycotter une telle conférence d'autant plus que de nombreux rapports confirment une situation précaire sur les questions de santé

et services communautaires touchant les autochtones.»

Première femme déléguée du Québec

Mme Michèle Thibodeau De Guire de la firme Francis Boulva et Associés de Montréal deviendra le 20 septembre prochain la première femme déléguée du Québec à représenter la Province à l'extérieur.

En effet, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, a annoncé hier sa nomination à la Délégation du Québec à Boston afin de succéder à M. Jacques Vallée dont le mandat vient de se terminer et qui est maintenant directeur des affaires d'Asie et d'Océanie au ministère.

Le ministre a rappelé que sa nomination survenait au moment où les relations Québec/États-Unis prennent une importance économique considérable pour les deux partenaires, le marché de la Nouvelle-Angleterre constituant le troisième en importance pour les exportations du Québec avec plus d'un milliard de dollars en 1980.

Claude-V. MARSOLAIS



POLITIQUE DU 6 ET 5% Québec refuse de «singer» Ottawa

■ HALIFAX — Le gouvernement québécois n'a pas du tout l'intention d'adapter sa politique salariale pour la rendre conforme au 6 et 5 p. cent d'Ottawa.

LOUIS FALARDEAU

envoyé spécial de La Presse

René Lévesque l'a fermement déclaré hier soir, à son arrivée à Halifax où s'ouvre ce matin la 23e conférence annuelle des Premiers ministres des provinces.

«La politique du 6 et 5 p. cent, a dit M. Lévesque, c'est quelque chose de complètement artificiel. On la dirait sortie du chapeau d'un magicien, et ce des mois et même des années trop tard.»

«On a adopté notre propre politique bien avant Ottawa, a-t-il poursuivi, — elle va d'ailleurs un peu beaucoup dans la même direction — et je ne vois absolument pas pourquoi on se mettrait à singer celle improvisée par Ottawa.»

Venu pour discuter d'un certain nombre de questions économiques qui lui paraissent particulièrement importantes pour le Québec, M. Lévesque ne semble toutefois pas se faire d'illusions quant aux résultats concrets que pourraient donner ces discussions.

«Les alliances, vous savez, l'expérience vécue fait que j'y crois tant que ça dure», a-t-il lancé aux journalistes qui l'attendaient à son arrivée à l'hôtel. Il faisait évidemment allusion au Front commun des provinces en matière

constitutionnelle qui a éclairé au détriment du Québec en novembre dernier.

M. Lévesque est d'ailleurs toujours marqué par cet échec et c'est après avoir longuement hésité qu'il a accepté de participer à cette conférence où il ne restera qu'une journée.

S'il a finalement accepté de venir, c'est pour discuter avec ses homologues des moyens de sortir de la crise économique et de questions comme l'Agence fédérale de tamisage des investissements étrangers (FIRA) et les accords du GATT.

Beaucoup de provinces sont agacées par les décisions de FIRA qui, accuse René Lévesque, agit en cachette, sans règles du jeu et rend des décisions sans appel. Le Québec souhaiterait qu'on édicte une politique claire, différente pour chacun des secteurs de l'économie.

Jacques-Yvan Morin avait dit la veille croire que des alliances circonstancielles (on ne parle plus de Front commun) pourraient s'établir sur des questions comme celles-là.

Mais il reste que la conférence sera probablement dominée par la question du 6 et 5 p. cent, norme que le fédéral voudrait voir adoptée par toutes les provinces.

Celles-ci sont divisées à ce sujet, plusieurs souhaitant, comme le Québec, que chacune puisse agir en tenant compte de sa situation particulière.

Un gâteau pour Lévesque

■ HALIFAX (PC) — Plusieurs premiers ministres ont entonné le traditionnel «Happy birthday» hier soir quand un gâteau a été présenté à M. René Lévesque pour marquer son sixième anniversaire de naissance.

C'est au cours de la réception offerte par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, hôte de la conférence des premiers ministres que le gâteau a été présenté par M. John Buchanan.

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, traitant à la blague du «39ème» anniversaire de M. Lévesque, a invité celui-ci à souffler les bougies. M. Lévesque s'est

exécuté de bonne grâce, interrompant ses occupations du moment: il s'appropriait à allumer une cigarette.

Par ailleurs, un représentant du gouvernement fédéral a confirmé, hier, que des hauts fonctionnaires des 10 provinces ont été invités à Halifax, vendredi, pour préparer une conférence constitutionnelle des premiers ministres.

La nouvelle avait été annoncée plus tôt par M. Jacques-Yvan Morin, ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, qui avait fait savoir que cette province n'enverrait que de simples observateurs.

Grégoire réclame \$140 millions d'Ottawa pour le développement de l'industrie de l'amiante

(de notre bureau de Québec)

■ QUÉBEC — Le député Gilles Grégoire, adjoint parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources, Yves Duhaime, a demandé hier au gouvernement fédéral d'injecter \$140 millions pour le développement de l'industrie de l'amiante au Québec.

Le député de Frontenac a fait valoir qu'Ottawa vient d'octroyer une subvention de \$14 millions pour le redémarrage de la mine Advocate à Terre-Neuve, dont la production est de 100.000 tonnes

par année. Il lui semblerait normal que le fédéral accorde 10 fois plus au Québec étant donné que sa production est de 1 million de tonnes annuellement.

M. Grégoire s'est dit stupéfié que le ministre fédéral du Revenu, Bill Rompkey, député de Terre-Neuve, ait annoncé une telle subvention pour relancer une mine qui a cessé ses opérations l'an dernier, surtout dans le contexte actuel de la mise en marché de l'amiante. Elle ne s'explique selon lui que par le niveau élevé

de chômage dans la province voisine. «La région de l'amiante du Québec est également fortement touchée, l'emploi ayant baissé de 50 p. cent depuis deux ans.»

Il note également que c'est la première fois que le gouvernement central subventionne une mine d'amiante et il se réjouit de cette nouvelle politique d'aide aux régions produisant ce minéral.

M. Grégoire s'attend donc à ce qu'Ottawa réponde favorablement à la demande de subvention

de \$35 millions de la Johns-Manville d'Asbestos et aux requêtes qui seront formulées bientôt par les compagnies de la région de Thetford-Mines.

Mais le député souhaite avant tout que le gouvernement central augmente sa contribution aux nombreux projets d'utilisation des résidus d'amiante, étant donné qu'il serait un peu aberrant dans le contexte actuel de faire des investissements qui auraient pour résultat d'augmenter les inventaires. Ceux-ci dépassent 200.000 tonnes dans le moment au Québec.

M. Grégoire trouverait par ailleurs inacceptable que le gouvernement du Québec ne verse pas des subventions équivalentes à 20 p. cent ou 25 p. cent de celles du fédéral.

Il fait enfin valoir que l'octroi de \$14 millions à Terre-Neuve ne permettra le rappel des travailleurs qu'au moment de la reprise de la demande alors qu'une subvention du même ordre au Québec aurait permis le maintien de plusieurs centaines d'emplois dans une région où le taux de chômage atteint les 25 et 30 p. cent

Elections partielles dans trois circonscriptions ontariennes

■ OTTAWA (PC) — Des élections partielles auront lieu dans trois circonscriptions ontariennes le mardi 12 octobre prochain, a annoncé hier le bureau du premier ministre Pierre Trudeau.

Ces comtés sont Broadview-Greenwood, à Toronto; Temiskaming, dans le nord de l'Ontario; et Leeds-Grenville, dans le nord de la province.

L'Opposition, tant conservatrice que néo-démocrate, avait demandé maintes fois au premier ministre de déclencher ces élections au plus tôt pour que ces comtés ne demeurent pas trop longtemps sans représentant aux Communes.

M. Trudeau s'était toujours contenté de répondre que la loi lui accordait un délai de six mois avant de déclencher ces élections.

Le siège de Broadview-Greenwood avait été le premier à être déclaré officiellement vacant, le 5 mars dernier, et la loi obligeait le premier ministre à déclencher l'élection partielle dans cette circonscription avant le 5 septembre.

Ce comté torontois était vacant depuis la démission du néo-démocrate Bob Rae le 2 mars dernier. Il avait été élu chef du Nouveau parti démocratique de l'Ontario

quelques jours plus tôt et il attend toujours une occasion de se faire élire député à la législature provinciale. Le comté est représenté à Ottawa par un néo-démocrate depuis 1962.

Le comté de Temiskaming est vacant depuis le décès de M. Bruce Lonsdale dans un accident de la circulation, le 22 janvier dernier. M. Lonsdale, un libéral, avait arraché le comté aux néo-démocrates lors de l'élection générale du 18 février 1980. Le comté avait été aux mains du NPD depuis 1957.

Quant au comté de Leeds-Grenville, il est vacant depuis le décès de M. Tom Cossitt, le 14 mars dernier. La veuve de M. Cossitt, Jennifer, a d'ailleurs été choisie candidate conservatrice pour succéder à son mari. Ce dernier représentait la circonscription depuis 1972.

Déjà plusieurs candidats ont été officiellement désignés par leurs partis pour ces élections partielles.

Les néo-démocrates ont déjà choisi la sociologue Lynn McDonald dans Broadview-Greenwood pour succéder à M. Rae. Les libéraux ont choisi pour leur part un

avocat de 38 ans, M. David O'Connor, pour les représenter dans ce comté de la ville de Toronto.

Les conservateurs n'ont pas encore annoncé la date de l'assemblée pour le choix d'un candidat, mais on sait déjà que l'éditeur du Toronto Sun, M. Peter Worthington, sera sur les rangs.

VENTE SPÉCIALE
3 jours seulement

FOURRURES FURS INC.

manteaux VISON DEMI-BUFF
(couleur vison sauvage)
grandeurs variées

Superbes manteaux vison demi-buff de 1re qualité, confectionnés avec soin dans nos ateliers, pour vous.

3500\$ (taxe payée)
En plus, profitez des réductions de 10% à 50% sur la marchandise en magasin.

1473 AMHERST 522-3181

VENTE D'AOÛT CHEZ NU-DAI. RABAIS 1/3 DU PRIX DE GROS

Plus de 2,000 modèles en montre toujours au prix du gros. 50% et plus 10%, 20%, 33 1/3%. Le centre de la fixture à Montréal. Au meilleur prix en ville. Laissez-nous vous éclairer. Venez faire votre choix. Consultez-nous avant d'acheter.

Ajoutez du charme à votre intérieur. Éléгант abat-jour en verre, décoré de motifs floraux ou autres.

1536-8-60W Prix du gros \$195 moins 33% \$130 D-15" H-13" H

1593-4/60 fini or brillant avec panneaux de verre fumé Prix du gros \$150 moins 33% \$100

2279 — Diam. 12" Prix du gros \$66 moins 33% \$44

1588-8-60W Prix du gros \$156 moins 33% \$104 D-14 1/2" H-10"

2282 — Prix du gros \$69 moins 33% \$46

2280 — Diam. 12" Prix du gros \$38 moins 33% \$26

2284 — Diam. 12 1/2" Prix du gros \$48 moins 33% \$32

7081 H-7" L-4 1/2" aluminium encastré 75W R 30 \$995

HEURES D'AFFAIRES
Lundi et mercredi 9h à 17h30
jeudi et vendredi 9h à 21h
Samedi juillet et août fermé.

Ces prix sont en vigueur pour le mois d'août seulement.

100 modèles au choix
LANTERNES D'ALUMINIUM COULÉ
lanterne à poteau de 3' avec verre blanc ND-703 7 1/2 x 7 1/2 x 14 \$2550
Prix modèle mural ND-3400 7 1/2 x 18 x h. 12" \$2750

CAPUCHON-COUVREUR
ABSORBE LA GRAISSE ET LES ODEURS DE LA CUISSON
Modèle 30, fini cuivre, 2 vitesses, pour conduits extérieurs Ord: \$65.00 Extra - 35% - 10% SPECIAL \$4395
Modèle de LUXE, Modèle 30" fini cuivre, 3 vitesses pour conduits extérieurs Ord: \$147.00 Extra - 35% - 10% SPECIAL \$9925
Modèle pour intérieur avec filtre au charbon de bois, 3 vitesses Ord: \$165.00 Extra - 35% - 10% SPECIAL \$11140 PRIX NET

ENJOLIVEZ VOTRE DEMEURE AVEC UN NOUVEL ABAT-JOUR • CHOIX DE GLOBES DE REMPLACEMENT

CENTRE D'ACHATS CHAMPLAIN
7880 rue Sherbrooke
Tel.: 351-0860

PLUS DE 40 ANS AU SERVICE DU QUÉBEC

2,000 FIXTURES AU CHOIX TOUJOURS AU PRIX DU GROS

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Les provinces en réunion à Halifax

La conférence des premiers ministres provinciaux qui débute pour de bon, ce matin, à Halifax, discutera en priorité des questions économiques. Inutile de dire qu'elle est d'une importance capitale. Elle peut signifier, en effet, le succès ou l'échec des politiques mises de l'avant pour juguler l'inflation et assurer la relance de l'économie.

Au cœur du débat, se situe évidemment le programme fédéral de restriction des hausses de salaires à des plafonds de 6 et 5 pour cent. Le gouvernement d'Ottawa espère que les provinces acceptent de suivre son exemple.

Disons immédiatement qu'il n'est pas absolument nécessaire que toutes les capitales provinciales adoptent exactement la même ligne de conduite. Il peut y avoir plus d'un moyen d'en arriver à la même fin. Mais, on doit souhaiter qu'elles ne rejettent pas la formule uniquement parce qu'elle vient d'Ottawa.

L'an dernier, plusieurs observateurs avaient noté, en le regrettant, que les provinces cherchaient avant tout à faire porter à Ottawa la responsabilité de tout ce qui allait mal au pays. Elles avaient fait front commun, notamment, contre la politique monétariste du fédéral.

Ce n'est pas en s'accusant mutuellement que les deux piliers de gouvernement parviendront à résoudre la crise. Le salut ne peut résider dans l'affrontement, mais dans la coopération.

Un des premiers ministres a fait savoir, ces jours-ci, qu'il exigerait du gouvernement central qu'il réduise considérablement ses dépenses. Cette position se défend assurément. Les déficits budgétaires d'Ottawa, avec les emprunts massifs qu'ils provoquent, ne se justifient sur aucun plan. Ils contribuent à accroître substantiellement l'inflation.

Le premier ministre qui a fait cette déclaration, soit celui de la Colombie-Britannique, a d'abord commencé par donner l'exemple de la frugalité. Bravo! Mais il y a d'autres provinces qui voient la paille dans l'oeil d'Ottawa mais ne voient point la poutre dans le leur. Que dire, par exemple, du budget québécois, sinon que lui aussi est générateur d'inflation sans aider, du même coup, à la relance que le gouvernement dit pourtant vouloir susciter?

Et il ne faudrait pas, du même souffle, inviter le fédéral à réduire ses dépenses et à accroître son aide financière aux provinces sous une forme ou une autre.

Jusqu'ici, Ottawa a démontré qu'il était sérieux avec son projet de réduction à 6 pour cent. Il a exigé qu'il soit respecté par ses sociétés ou régies d'État. L'effet devrait se faire sentir sans trop tarder sur l'ensemble de l'économie.

Mais cet effet, pour important qu'il soit, serait bien des fois déçu si les provinces emboîtaient courageusement le pas. Les secteurs public et parapublic, qui dépendent des provinces, sont plus imposables que celui qui relève d'Ottawa, surtout quand on y ajoute les municipalités et les services qui en sont le prolongement.

Le mouvement syndical, dans son ensemble, entend combattre vigoureusement cette politique d'austérité. On doit savoir pourtant qu'il n'aura pas d'appui dans la population. Les gouvernements, qui doivent aussi, bien sûr, voir à ce que les prix sur lesquels ils ont directement ou indirectement un contrôle se maintiennent à l'intérieur de la norme du 6 pour cent, ne sauraient oublier qu'ils sont élus pour faire prévaloir le bien commun sur celui d'un petit groupe de privilégiés.

Enfin, les provinces doivent surtout se présenter à Halifax avec des suggestions constructives. Ce qui ne saurait les empêcher cependant de présenter des demandes à Ottawa, en ce qui concerne, par exemple, l'agence de tamisage des investissements étrangers et la réduction des taux d'intérêt.

Vincent PRINCE

Le Liban de l'intérieur

«Affaire intérieure libanaise.» C'est le seul commentaire qu'a émis l'Égypte à la suite de l'élection de Béchir Gemayel à la présidence du Liban. Voilà un sage commentaire. Il s'agit vraiment d'une affaire intérieure. Que ceux que l'élection de M. Gemayel, chef des forces armées libanaises (chrétiennes), réjouit se réjouissent et que ceux que l'événement attriste s'attristent. Que dire de plus? Il n'y a rien de plus beau qu'un peuple qui veut assumer lui-même son destin, sans dépendre constamment des autres. M. Gemayel veut un Liban «fort», un Liban qui assume son destin. Fasse le Ciel qu'il réussisse!

La tâche du nouveau président ne sera pas facile. Beaucoup dépendra de l'intelligence politique de M. Gemayel. Cet homme, qui a pour lui la jeunesse et sans doute beaucoup d'autres qualités, doit reconstruire un pays sur des ruines.

On est naturellement frappé par le caractère intempestif d'un scrutin se déroulant au moment où le siège de Beyrouth se termine et pendant que les militants de l'OLP se retirent en vertu de l'entente négociée péniblement par M. Habib, envoyé spécial du président Reagan. Un climat aussi profondément perturbé pouvait-il être favorable à des élections d'une nature très particulière. M. Gemayel n'a pas été élu au suffrage universel mais par des députés. Issu d'un jeu très complexe de compromis entre diverses tendances religieuses (chrétienne et musulmane) il se présente aujourd'hui comme un rassembleur.

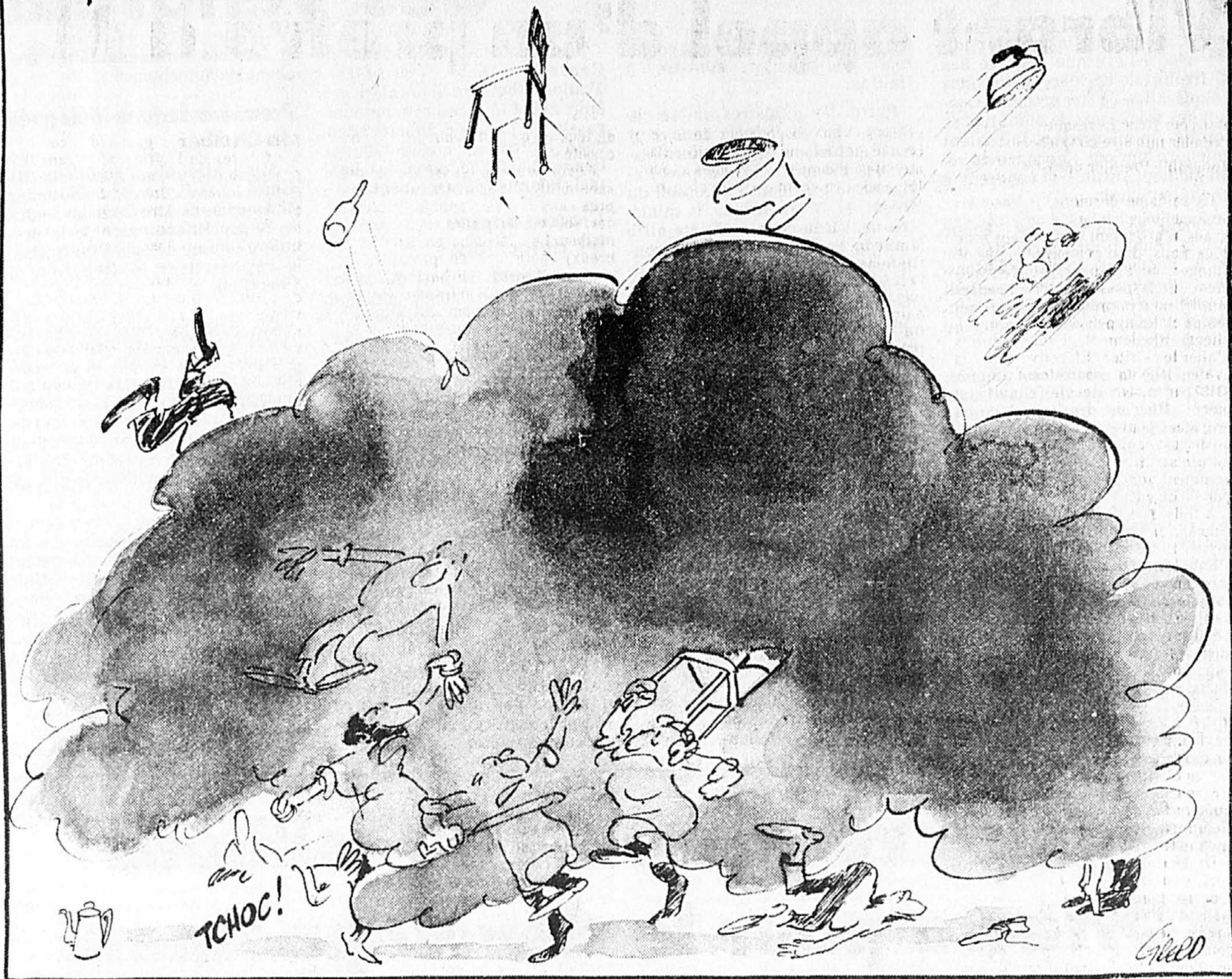
On a vu d'autres rassembleurs offrir leurs services au Salvador en mars dernier, pour constater, quelques mois plus tard, qu'une élection n'avait profondément changé rien à rien. Les comparaisons entre le Liban et le Salvador manquent déplorablement d'à-propos. Sauf sur un point, qui est le suivant. Des élections dans un pays qui ne s'appartient pas ne sont jamais de vraies élections. M. Gemayel est le nouveau président d'un pays qui ne s'appartient pas, les deux tiers du territoire échappant à sa juridiction. Dans un pays vraiment maître de lui-même, l'élection d'un chef, même au milieu de graves perturbations, peut avoir et a souvent un effet apaisant. Dans Beyrouth: ensanglantée, l'élection d'un président qui passe pour le prolongement de la main d'Israël, ne rassure pas tout le monde. Surtout pas les musulmans, particulièrement sensibles au départ de l'OLP, perçue comme un rempart.

Pour simplifier les présentations on dit de M. Gemayel qu'il personnifie la tendance chrétienne et les chrétiens. Mais les Phalanges sur lesquelles le nouveau président prend appui s'accrochent de la manière forte. On leur reproche notamment quelques assassinats politiques.

M. Gemayel, 34 ans, a pour lui la jeunesse. Le Liban, par l'étendue de ses maux récents, s'est acquis la curiosité pour le moins bienveillante de la communauté internationale.

Guy CORMIER

PLQ : ... FAUT LAISSER RETOMBER LA POUSSIÈRE



Droits réservés

La criminalité va bien au Québec

Quelques chiffres pour inquiéter les Québécois.

Hausse du taux de crimes contre la propriété entre 1977 et 1981: 29,4 dans l'ensemble du Canada, 49,5 pour cent au Québec, soit 36,7 pour cent dans la ville de Québec et 57,5 pour cent à Montréal. Solution de ces crimes en 1981: 25,2 pour cent au Canada et 19,7 pour cent au Québec.

Quelques faits pour nous consoler.

Le taux de criminalité est beaucoup plus élevé dans les provinces de l'Ouest et la Terre-Neuve qu'au Québec. Donc, même si le Québec connaît présentement la plus forte hausse de crimes contre la propriété, il demeure, à certains plans, en deçà de la moyenne nationale.

Donc, le crime fleurit chez nous, même s'il n'atteint pas les plus hauts sommets. Il suffit d'être patient: le rythme de croissance peut nous laisser espérer de battre bientôt tous nos voisins. C'est ce qui ressort des derniers rapports de Statistique Canada.

On ne peut faire ici une ana-

lyse exhaustive de la situation telle que décrite par l'organisme fédéral, bien qu'il faille espérer qu'elle se fera dans les milieux spécialisés. On peut, cependant, s'arrêter à quelques aspects qui devraient nous faire réfléchir.

D'abord, il faut s'attendre à une augmentation de crimes proportionnelle à celle du chômage: les deux maux vont de pair. Il faut y penser, dans le contexte économique actuel. Et se dire que tout ce qui entraîne fermeture d'usine, départ pour une autre province ou diminution d'activités engendre conséquemment une hausse de vols et de crimes divers. Ce sont les démunis qui volent, cela va de soi. À mesure que le Québec s'appauvrit, il se place dans une situation de criminalité en croissance.

Si l'on considère qu'un logement sur 26 a été cambriolé, au Québec, en 1981, il serait temps de prévenir ce genre de crime de façon plus efficace. Les voisins qui se préoccupent les uns des autres rendent service à l'ensemble de la communauté.

Mais aussi, ceux qui prennent

des risques en laissant ouvertes fenêtres de maisons et portières d'automobiles, se disant qu'ils sont bien assurés, ceux-là nuisent à l'ensemble de la société. Si vous avez renouvelé, récemment, vos assurances de maison et surtout d'automobile, vous savez combien il vous en a coûté d'augmentation. La hausse des primes peut venir des coûts excessifs de l'assurance d'Etat; mais aussi, elle peut trouver son origine, du moins en partie, dans le manque de responsabilité des propriétaires qui font payer par les plus soucieux et les plus honnêtes le prix de leur négligence coupable. Au Canada, une voiture «disparaît» toutes les cinq minutes: les compagnies d'assurances fixent leurs taux à partir de cette situation troublante. Le coupable? Vous... ou votre voisin.

Les vols commis à l'aide de cartes de crédit ont augmenté de 91 pour cent en cinq ans. Le chiffre devrait faire penser à leurs utilisateurs que les cartes se perdent facilement, se volent couramment, engendrent des dépenses presque occultes et des

baisses de profit pour les marchands.

Autre conséquence: augmentation de 9,1 des homicides en une seule année. Cela va de soi: les crimes envers la propriété risquent toujours de toucher les personnes. La société devient plus violente, prête à se défendre contre tout ce qui la menace. La qualité de vie diminue et la paix devient fragile: celui qui se sent menacé dans son bien ou dans sa personne transforme sa relation avec ceux qui l'entourent. Il est plus prêt à haïr qu'à aimer.

Si le taux de criminalité continue d'augmenter, au rythme actuel, il est certain que notre vie sociale en souffrira énormément. Bien sûr, on est encore loin, à Montréal, des taux de criminalité de certaines villes américaines, comme Miami, New York ou Chicago. Mais on ne trouve pas la sérénité en se comparant aux pires que soi. Si l'on se compare à ce que l'on était, on ne peut se vanter de l'évolution de notre société ou de la qualité de notre vie.

Jean-Guy DUBUC



Marc Laurendeau

M. Vignola: des espoirs et des contradictions

(Collaboration spéciale)

■ Désormais, les Montréalais ne pourront prétexter l'absence de choix et s'abstenir de voter parce que les élections sont dans la poche. Savamment précédée de fuites bien orchestrées et susceptibles de faire monter la tension et d'attiser l'intérêt, l'annonce de la candidature de M. Henri-Paul Vignola à la mairie de Montréal, sous la bannière du Groupe d'action municipale, survient comme «bouffée d'air frais»: les organisateurs du GAM n'ont pas eu tort d'utiliser cette expression. On est toujours fasciné par l'arrivée d'une personnalité nouvelle sur la scène politique.

Bien sûr, le discours politique de M. Henri-Paul Vignola contient bon nombre d'expressions naïves. Il préconise une «démocratie vivante, ouverte et quotidienne». Sa campagne sera «dynamique et enthousiaste». L'administration municipale «sera au service des citoyens et non l'inverse»; elle offrira un service «plus personnalisé, plus humanisé». Ces slogans, qui semblent puisés dans un dictionnaire de synonymes, relèvent davantage du cours de personnalité que d'une vision politique municipale substantielle. Le livre de M. Henri-Paul Vignola, «Police, le défi des années 2000», se situe

un peu dans le même esprit. Une image extrêmement idéalisée de la police, proposée par l'ex-directeur au gré de ses chroniques, voisine avec des conseils aussi terre-à-terre que l'art pour un cadre policier de choisir sa secrétaire, la méthode pour déléguer à des subalternes, comment conduire une auto-patrouille. Rien de concret pour faire fléchir le taux de criminalité.

Mais attention. En dépit de cela, M. Henri-Paul Vignola est un homme simple et direct qui communique bien son message. Le fait de se présenter comme le technocrate alerte et dynamique ne lui crée pas de handicap. Car il parle un langage susceptible d'être compris par la population, en plus de transmettre une impression d'efficacité. Par dépit, l'autre parti d'opposition, le Rassemblement des citoyens de Montréal, affirme que pour succéder à l'administration autoritaire du maire Jean Drapeau, l'arrivée d'un «paramilitaire» n'apporte rien de nouveau, surtout que M. Henri-Paul Vignola, selon le RCM, a peu d'expérience dans le fonctionnement des organisations démocratiques.

Cette critique paraît à la fois exagérée et présomptueuse. M. Henri-Paul Vignola n'est pas un policier tout à fait comme les autres. Il est détenteur d'une

maîtrise en criminologie et d'un diplôme du Centre de perfectionnement en administration de l'École des hautes études commerciales. Sa conception de la politique en est une de contact avec les citoyens. Il a toujours souhaité une police plus préventive que répressive. Vouloir détruire le cliché du policier cascadeur, il avait mis fin aux chasses à l'homme dans les rues. M. Vignola possède aussi, à défaut d'une expérience dans les partis politiques, celle qui consiste à s'accommoder quotidiennement des pressions en sens contraire de la Communauté urbaine (à travers le Conseil de sécurité publique), de la Ville de Montréal, du ministère de la Justice et de la Fraternité des policiers.

Bien sûr, on ne connaît pas ses idées en matière de logement, de développement économique de Montréal. Le fait que M. Vignola ait demandé quelques jours pour s'accorder avec les objectifs du GAM est déjà symptomatique. L'homme n'avait pas, sur ces sujets, une pensée parvenue à son terme. On devra compter sur ses qualités personnelles pour qu'il puisse assimiler, proposer et défendre des politiques valables.

De toute manière, M. Henri-Paul Vignola aura des contradictions à résoudre. Il optait, jus-

qu'à tout récemment, pour la décentralisation des effectifs policiers. Ceci en dépit de la hausse de la criminalité, particulièrement dans les cambriolages et les vols d'auto. Dans sa querelle contre M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif, le directeur du Service policier était soutenu par le GAM. On trouve là un paradoxe. Voilà des gens qui cherchent à se faire élire et ne réclament ni l'exercice des pouvoirs ni le contrôle des effectifs policiers par les élus, au sein du Conseil de sécurité publique ou de l'organisme qui va lui succéder.

Mais il y a pire. M. Henri-Paul Vignola voulait éliminer les ambulances pour des raisons de coûts et de bénéfices. Pourtant, le rôle d'ambulancier revalorisait le rôle des policiers et les rapprochait des citoyens. C'est littéralement, d'ailleurs, ce qu'a soutenu le GAM dans une prise de position officielle le 31 mars dernier. Sur ce point précis, M. Henri-Paul Vignola est en contradiction complète avec son propre parti.

Étrangement, M. Henri-Paul Vignola se porte candidat à un moment où le chômage et la récession s'avèrent des sujets des plus préoccupants que l'application de la loi et de l'ordre. D'ailleurs, malgré son humanisme, M. Vignola n'aurait pas à nous faire miroiter un bilan très impressionnant. Montréal est devenue la capitale incontestée du cambriolage et du vol d'auto. Le taux de solution de ces crimes reste très bas. Encore là c'est surtout aux qualités personnelles de l'homme, à sa vigueur, à son sens de l'organisation, que les citoyens seront appelés à faire confiance.

LE CHÔMAGE CHEZ LES 18/30 ANS

Vibrant appel d'un prêtre à M. Lévesque

Monsieur René Lévesque
Premier ministre du Québec
Honorable Premier ministre,

La semaine dernière, je recevais un appel téléphonique d'un jeune de 22 ans m'affirmant que, restant avec deux amis, ils n'avaient plus rien à manger. Je l'ai interrogé délicatement sur la possibilité de dépenses inutiles ou d'imprévoyance (car, ces temps-ci, les appels à l'aide se multiplient). Finalement, je lui ai promis d'aller les visiter. Effectivement, ils avaient loué un appartement à trois: \$245 par mois, meublé, chauffé, 3 pièces. Rien de déraisonnable. Ils croyaient pouvoir joindre les bouts, ne disposant que de peu d'expérience administrative élémentaire; mais comment administrer la pénurie, sinon l'indigence?

A trois, \$138 par mois de Bien-être chacun, ça totalise \$414. Enlevez le loyer, il reste \$169 pour manger, s'habiller, payer l'électricité (une moyenne de \$20 par mois). Pour une famille de 4 personnes, on établisait, justement cette semaine, le coût hebdomadaire du panier de provisions à \$90. Ils se contentent de beaucoup moins, avec un menu composé de pâtes alimentaires, d'œufs, de bolognaise et de bœuf haché de troisième ordre, à l'âge où l'appétit est plutôt engouffrant. Il ne leur restait plus un croûton de pain depuis trois jours. Ce qu'il leur en a passé des idées! Franchement, de s'en être tenus à quémander ici et là et d'attendre patiemment, ils auraient mérité que je me mette à genoux devant eux!

Or, le chômage actuel frappe très fort, vous le savez, les 18/30 ans. Que conclure? Comme ce fonctionnaire du Bien-être qui m'a radoté le même vieux cliché: «Ils peuvent toujours se trouver des 'jobines', couper le gazon...?» Y aurait-il 20 milles de

gazon sur tout le pourtour de Sherbrooke qu'il en manquerait encore 20 autres pour donner des jobines à tous les jeunes en chômage», lui ai-je rétorqué.

Je sais qu'un certain nombre de jeunes ne veulent pas travailler. Je l'admets tout de suite pour obvier à la justification que se donnent facilement bien des citoyens, des fonctionnaires et autres qui condamnent globalement: «Bah, ils sont tous pareils: ils ne veulent rien savoir de travailler!» Affirmation strictement malhonnête: J'en connais un grand nombre qui cherchent désespérément un ouvrage qui n'existe pas. Alors, certains et certaines se livrent au vol, à la prostitution ou au trafic de drogue par nécessité. A l'âge où on acquiert des habitudes de vie, figurez-vous un peu: on vole par nécessité, et, quand celle-ci se prolonge, on s'habitue peu à peu. On se prostitue par nécessité, et, quand celle-ci se prolonge, on s'habitue peu à peu. Et on s'étonne de la surpopulation de nos prisons et de l'augmentation de la délinquance!

Je causais dernièrement avec un policier de rang assez élevé, et je lui disais: «Dernièrement, un gars de 23/24 ans que je connais personnellement — travailleur de nature, c'est sa principale qualité, — m'a confié qu'il était obligé de piquer dans les épiceries pour manger. Je ne pouvais pas lui jeter la pierre, car il a droit de manger comme moi: c'est de première nécessité. Je comprends, ajoutais-je, que, pour vous, policiers, il soit difficile d'accepter ces sortes de raisons que tout le monde utilise.» Il m'a avoué: «Je pense exactement comme vous; figurez-vous si parfois on se sent mal dans notre peau quand on est obligé de porter des actes d'accusation contre des in-

dividus qu'on sait avoir agi par nécessité.»

J'évoque cette classe de jeunes sans métier, sans instruction, à peu près sans famille capable de les aider, souvent sans père (et ils sont — malheur! — de plus en plus nombreux), pour qui, en pratique, les chances d'emploi se barrent à une sur deux cents. Déjà les gens de métier sont fréquemment en grande difficulté d'emploi: figurez-vous ces van-pieds! L'un d'eux, au début de l'été, cherchait, cherchait, jusqu'à ce qu'il apprenne que le gouvernement donnait un bon d'emploi de \$3,000 aux étudiants. Il m'a dit alors, découragé: «Je n'ai certainement aucune chance de concurrencer avec ça!» Nous n'avons certainement nul droit de juger la société hindoue: nous l'avons, nous aussi, notre classe de parias.

Voici quelques réflexions que je vous livre en vrac sur cette justice sociale dont nous nous targuons tant et sur certaines priorités politiques. J'ai trop rencontré dans ma vie de ces bien nantis qui, du haut de leur respectabilité, veulent à crever de faim ces pelés, ces galeux pour qui ils paient déjà trop d'impôts; qui sont rouges de colère parce qu'un assisté social prend une bière, quand le fond de leur sous-sol est flanqué d'un bar de \$1,200/\$1,500.

Que pensez-vous de ces chefs syndicaux ou présidents de corporations, médicales ou autres, qui s'emportent furieusement contre la baisse de leur pouvoir d'achat? Dans l'appauvrissement collectif actuel, à qui veulent-ils donc refiler toute la baisse du pouvoir d'achat? Que pensez-vous de ces fameux chefs syndicaux qui ne jurent que par les droits des «travailleurs» et qui n'ont aucun souci de notre classe de parias? Je serais curieux de connaître votre

feeling (Dieu me garde d'en courir les foudres de l'Office de la langue française pour cet anglicisme utilisé dans une lettre adressée à l'Honorable Premier ministre du Québec) sur le principe des hausses par pourcentage. On déplore l'écart croissant entre les pays riches et les pays pauvres. Ne se cachera-t-il pas un brin d'hypocrisie dans ce larmoyage de vierge pure? Le salarié aux revenus annuels de \$90,000 réclame une hausse de 10%, soit environ \$800 de plus par mois. Puis on accordera une hausse de 10% au jeune chômeur, soit \$12/\$13 de plus par mois. Comment se fait-il donc que, dans notre province frottée d'Évangile et, aujourd'hui, bariolée de teinture socialiste, ne se lève aucun groupuscule, si petit soit-il, pour vous dire: «On est prêt à sacrifier nos hausses ou une partie de nos hausses de salaire pour partager avec ceux qui ont faim?» Est-ce déjà, pour plusieurs, assez humiliant de quêter sans ravalier le peu de dignité humaine qu'il leur reste au niveau du vol, de la prostitution ou du trafic de drogue? Plus j'avance dans la vie, et moins je cache mon mépris pour cette classe de biens nantis dont le pharisaïsme égale la jactance sociale et souvent l'insignifiance humaine; pour qui l'avoir consommé toute la dignité humaine: «Il vaut \$100,000.» Est-ce donc tout ce qu'il vaut? Quelle expression rapetissante! Qui disposent de deux fastueuses demeures et de deux ou trois voitures, qui ne se font aucune faute de tricher l'impôt et qui sont prêts à voter aux gémonies le petit voleur de caps de roue. «Manger l'herbe d'autrui: quel crime abominable!» vociféraient les acteurs de la fable!

Dans un autre ordre d'idée, Honorable Premier ministre, je suis bien

conscient que la marge de manoeuvre monétaire du gouvernement québécois est fort mince. Quand nos puissants voisins, devant la menace de distanciation économique, réagissent en bête traquée et écrasent sauvagement par des taux d'intérêt usuraires, c'est sûr, le petit agneau Québec ou Canada ne peut que demander poliment à Sa Majesté «qu'elle ne se mette pas en colère, mais plutôt qu'elle considère» le désastre économique de l'Occident. Mais l'effet de cette supplique est bien connu. Cependant, ne trouvez-vous pas qu'il s'imagine un peu trop de règlements qui coûtent cher de fonctionnaires et d'application, comme votre député, M. Vaugeois, le notait justement dans *Le Devoir*, lors de la coquille des bouteilles de vin? Ne pourrait-on mettre en secondarité, au frigidaire sinon au congélateur, l'imposition de l'arrêt vs stop? Ne pourrait-on pas rabattre un peu sur l'Office de la langue française, ma langue, à laquelle je tiens viscéralement comme vous, mais dont on pourrait assurer le triomphe à beaucoup moins de frais? Pour reprendre une réplique qui avait tant fouetté notre fierté adolescente: «Quand le feu est à la maison, court-on à l'écurie?» Je suis sûr qu'un minuscule comité, pas du tout dispendieux, mais soucieux de la priorité de donner du pain à notre classe déçue, vous dénicherait, en moins d'une semaine, mille dépenses gouvernementales dans le somptuaire ou le secondaire pour sauver la décence la plus élémentaire: allouer le logis et le manger dans une société où il faut réglementer la production à cause de surproduction. L'homme ne vit pas seulement de pain, je le crois, mais un petit brin calme, avec l'appétit, les humeurs et les nerfs. Je me demande si on doit attendre qu'il se

pas de événements comme ceux de Manchester, où la dame de fer, refusant de reconnaître le cri désespéré d'une jeunesse aux horizons fermés, s'est finalement résignée à faire voter des crédits pour soulager ces misères outragées au sein de l'abondance. Je connais une jeune fille qui a frappé, en quête d'emploi, à plus de soixante portes en une semaine (je me serais étonné à beaucoup moins): épiceries, restaurants, manufactures, et qui n'a récolté, pour toute récompense de son effort, que celle de l'avoir fait! Tels jeunes qui, au Centre de main-d'oeuvre, se font simplement répondre: «Allez voir en Alberta!»

Affecter quelques crédits pour une campagne de partage social serait peut-être rentable. En m'adressant à vous, Honorable Premier ministre, je ne vise aucun bouc émissaire, que ce soit Québec ou Ottawa. Je me mêle depuis longtemps de politique parce que je vis mes valeurs au ras des problèmes concrets de ma société et de mon époque. Mais j'ai toujours évité, malgré tentations et invitations, la politique partisane. Je comprends aussi, malgré son prestige, l'inconfort de votre poste. Et ce cri du cœur que je vous dépêche ne me laissera pour autant libéré. Je continuerai, cet automne et cet hiver, qu'on appréhende, on dirait, plus froids que de coutume, de dépanner, avec les modestes ressources mises à ma disposition par la gignolée des Chevaliers de Colomb et quelques autres minces filets, les pires misères sur mon chemin.

Me permettrai-je de me faire le mendiant (moi aussi) d'une réponse un peu concrète?

Bruno DANDENEAULT, ptre
Service d'aide aux
prisonniers de Sherbrooke

Béchar Gemayel élu au Liban

«Cette paix qu'apporte la soumission, je la refuse à jamais». Par ces termes, Béchar Gemayel criait au

monde le désir du Liban de se libérer de l'envahisseur physique qu'est Israël et, au-delà de cela, de façon beaucoup plus profonde, le désir de liberté individuelle et collective des Libanais.

Pour la première fois depuis des années, le Liban a une chance d'être dirigé par des Libanais. Les Syriens et les Palestiniens se retirent et les Israéliens vont établir la souveraineté du gouvernement du Liban sur son territoire. Mais doit-on affirmer pour autant que le gouvernement israélien a eu raison d'agir comme il l'a fait? N'a-t-il pas, en chassant les intrus, réalisé le vœu le plus cher du peuple libanais? Seul Béchar Gemayel pourrait répondre par l'affirmative.

Ni les Palestiniens, ni les Israéliens n'ont eu raison d'agir comme ils l'ont fait. Les deux ont empêché l'exercice de la souveraineté d'un gouvernement, ont nuï à l'intégrité territoriale du Liban. Les Israéliens ne sont pas plus justifiés, à notre avis, que ne l'ont été les Syriens et les Palestiniens. Nous nous devons donc de dénoncer à la fois l'ingérence de ces derniers et la brutalité des autres.

Soumis, le peuple libanais ne l'a que trop été au profit de son voisin de l'Est, la Syrie, et des réfugiés venus du Sud. Torturé, il a été le plus injus-

te victime d'une guerre qu'il ne voulait pas et qui a pourtant été l'oeuvre d'un gouvernement dont le peuple a connu un sort aussi injuste il n'y a pas plus de quarante ans.

Le peuple libanais ne cherche rien d'autre que de pouvoir vivre à l'abri des guerres tout en s'assurant du contrôle de son propre territoire. Ce qu'il veut, c'est la paix. Mais beaucoup plus que cela, il désire avec ferveur la liberté. Car la soumission n'apporte pas une paix durable. Et ce message vaut surtout pour Israël qui croit à une paix durable au Moyen-Orient qui soit basée sur la menace constante. Heureusement, seuls Menahem Begin et quelques collaborateurs semblent croire à cette solution précaire. Les manifestations de Tel Aviv sont peut-être le meilleur signe d'un refroidissement possible.

Possible pour l'instant, après tous ces massacres, la paix ne règnera pas avant quelques générations dans le cœur du Liban. Ses enfants, par centaines, ont été massacrés, ses murs ont été rasés et sa capitale est en ruines. Malgré cela, le peuple libanais n'a pas, dans ces cendres, perdu l'espoir de vivre à nouveau. Car cette résurrection aura été le résultat de son refus de se soumettre. Le Liban a voulu une paix durable et il l'aura à un prix effroyablement élevé. C'est là une bien triste victoire.

Quant à Begin, il a commencé la guerre avec des arguments qui jouaient en sa faveur. Son plus grand défaut aura été de ne pas avoir su comment la finir.

Yves MASSICOTTE
Montréal

Réponse à un gardien de prison

Monsieur Jacques Blaquière
Gardien de prison
Monsieur,

Les propos que vous avez tenus par le biais d'une lettre publiée dans LA PRESSE du 4 août dernier m'ont profondément révolté. Entre autres, vous traitez les détenus dont vous avez la garde d'«humanoïdes sans scrupules». L'expression, en plus d'être carrément discriminatoire au plan des droits humains, dénote chez vous une attitude qui m'inquiète beaucoup. Cette conception que vous avez de gens cotoyés quotidiennement ne peut-elle cautionner les agissements les plus arbitraires? Elle ne témoigne pas, en tout cas, du respect nécessaire à une «réhabilitation» que les autorités pénitentiaires prétendent amener par l'incarcération prolongée.

Par ailleurs, faisant allusion aux détenus qui ont participé aux événements de l'établissement Archambault, vous parlez de «chiens enragés». Vous résidez ainsi singulièrement les faits, en oubliant de mentionner le climat de ce pénitencier qui n'a cessé de se détériorer depuis des mois. Vous ne dites pas, par exemple, que lors d'une altercation

entre deux détenus survenue en juillet 1981, un gardien a tiré, sans semence préalable, parmi les détenus présents, en blessant sérieusement un troisième qui n'était, par surcroît, nullement impliqué dans la dispute.

Autre incident: Au mois de mai dernier, alors que des détenus jouaient à la balle dans la cour de l'institution, un gardien, posté dans un mirador, faisait feu, sans avertissement, en direction d'un des participants et l'atteignait au dos.

Comme vous le voyez, l'escalade de la violence n'est pas le seul fait des détenus.

Le cas d'Archambault mérite un approfondissement dont vous semblez incapable à l'heure actuelle. Et, bien sûr, vous en profitez pour vous saisir de la solution suprême, la peine de mort, que vous justifiez, à grand renfort d'arguments économiques. Décidément, vous avez la haine tenace!

L'intolérance dont vous faites preuve s'explique momentanément, mais ayez au moins la décence de cesser de vous prononcer publiquement avant d'avoir repris votre mesure, si mesure il y a.

Luca VENNE-FORCIONE
Montréal

Dort-on à l'impôt?

Qu'attendez-vous, messieurs du gouvernement, pour retourner aux contribuables les impôts payés en trop? Il y a plus de cinq mois que nous attendons ce cheque! Plusieurs personnes se plaignent également d'une telle lenteur. Saviez-vous que des gens s'occupaient sur ce remboursement pour prendre des vacances ou encore faire un voyage?

Nous connaissons bien la chanson: si vous ne produisez pas votre rapport d'impôt dans les délais précis, vous aurez à rembourser des intérêts élevés. Pourquoi cette exigence ne joue-t-elle pas dans les deux camps? Pourquoi, seuls les contribuables sont-ils pénalisés?

Si le personnel en service au ministère du Revenu est insuffisant, ajoutez-y des bras, particulièrement durant cette période. De toute façon, c'est toujours nous qui payons la note!

Permettez-moi, tout de même, d'espérer toucher ce qui m'est dû pour Noël!

M. DORAY
Montréal

SÉCURITÉ ET CONFORT



Coussin «ROHO» pour personnes longtemps assises!

ACTION

CHAIRES ROULANTES TOUT GENRE

- régulières
- ultra-légères
- à bras détachables
- d'amputé(e)s
- à dossier inclinable
- électriques
- d'enfants
- usagées

ÉQUIPEMENT MÉDICAL
Vente ou location

849-2407
Heures d'affaires: lun. au ven. de 9h à 17h30, sam. de 9h00 à 15h00

4338 ST-DENIS MTL.

Regent St-Pierre
C. MARTIN JR.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Part de retour garanti.

ABONNEMENT 285-6911	ANNONCES CLASSÉES 285-7111
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 17h30 (fermé le samedi)	Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h
RÉDACTION 285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30 285-7205
PROMOTION 285-7100	GRANDES ANNONCES
COMPTABILITÉ	Détailants 285-7202
Grandes annonces 285-6892	National, Télé-Press 285-7306
Annonces classées 285-6901	Vacances, voyages 285-7265
	Carrières et professions, nominations 285-7320

FURNALE FURNALE FURNALE FURNALE FURNALE

LIQUIDATION

AVIS IMPORTANT

FABRICANT D'ÉLÉMENTS MURAUX

TRANSFORME SES MATIÈRES PREMIÈRES EN PRODUITS FINIS ET LIQUIDE

LE RESTE DE SON STOCK

Venez admirer notre superbe collection de modèles, offerts en 7 finis différents: crème, teck, noyer, chêne, travertin, chêne blond et bois de rose.



Comprenant: porte en verre fumé, compartiment-bar, compartiment TV et chaîne stéréo, éclairage intérieur. Fini chêne foncé.

78" Lx15" Px68" H

299\$

ENSEMBLE 3 PIÈCES
60 PREMIERS CLIENTS

Comprenant: compartiments bar, TV et chaîne stéréo. Fini chêne foncé.

249\$

ENSEMBLE 3 PIÈCES
45 PREMIERS CLIENTS

OUVERT DIMANCHE 10H-16H
LUNDI, MARDI, MERCREDI ET JEUDI 9H-18H

MASTERCARD ACCEPTÉE

PASSEZ A NOTRE SALLE D'EXPOSITION

CENTRE D'AMEUBLEMENT DE MONTRÉAL

6969, Transcanadienne, porte 98 Saint-Laurent
(pres du bou. Cavendish) Tel: 337-2585

FURNALE FURNALE FURNALE FURNALE FURNALE

SPEC R.E. Dimoulin TV INC.

Les Plus Grandes Marques à prix de PANIQUE

100 Watts RMS
TABLE VERTICALE
BRAS TANGENTIEL
ENCEINTES
3 VOIES

MGA MITSUBISHI

VIDÉO CASSETTE 799 \$

PORTATIF OU DE MAISON À COMPTER DE

ZENITH

NOUS SOMMES TOUT PRÈS

À 2 pas du Métro Jarry
À 2 rues de Métropolitain

SONY ZENITH Technics MGA MITSUBISHI

789 Mistral coin St-Hubert
388-4777
ou 388-4636

RCA **PIONEER** **INTELLIVISION**



photo Jean Goupil, LA PRESSE

Marie-José Nat, présidente du sixième Festival des films du monde.

LA COMPÉTITION Prudente, la présidente du jury!

■ Avant de rencontrer Marie-José Nat, qui préside le jury du sixième Festival des films du monde, je voulais laisser passer quelques jours. Pour qu'elle voit des films. Ceux de la compétition. Les autres aussi, puisqu'on la dit cinéphile. Pour qu'elle ait le temps de se faire une idée juste du festival.

Mais elle me voyait venir, Marie-José Nat. Méfiante derrière ses sourires. Et pas née de la dernière pluie. Impossible de lui tirer les vers du nez. Comment trouve-t-elle le festival jusqu'à maintenant? Les films de la compétition, dont la moitié sont passés? Elle ne veut pas répondre. J'essaie par la bande. Quel genre de films aime-t-elle? Que pense-t-elle du cinéma d'aujourd'hui?

SERGE
DUSSAULT

A Paris, elle voit à peu près deux cents films par an. Pourtant, depuis son arrivée, elle n'a pas eu le temps ou la curiosité de regarder au festival d'autres films que ceux qu'elle doit voir. Il a fallu que son fils l'entraîne à E.T. et à Poltergeist. Qu'en pense-t-elle? Elle trouve l'extra-terrestre de E.T. un peu répugnant.

Ses goûts au cinéma?
«Je suis beaucoup plus touchée par les films qui me racontent une histoire. Je suis sensible au sujet, à l'interprétation, au style. Je ne fais pas attention à la technique.»

Mais encore?
«Je suis très sensible aux films italiens. Peut-être aussi parce que, étant Corse d'origine, je comprends bien la langue. J'aime les films américains, bien sûr. Par exemple, *They Shoot Horses, Don't They?* ou *Cabaret*. Ce sont des films où il se passe des choses graves, terribles. C'est ça qui m'imprime. Ça vous fait avancer, ça vous fait réfléchir.»

Et le cinéma allemand, si présent au festival? Fassbinder, Schroeter?

«C'est quelque chose qui m'échappe un petit peu. Je pense que c'est dommage pour moi. C'est un peu comme en peinture; il y a des gens qui aiment la peinture abstraite; moi je n'y suis pas sensible du tout. Par contre, j'aime les Impressionnistes. Mais qu'y puis-je?»

Chez les Français? Là, elle me fait une réponse de diplomate ou d'attachée culturelle.

«Nous avons la chance d'avoir de très grands metteurs en scène, de très bons acteurs...»

Qui, par exemple?

«Oh, il y en a beaucoup...»

Dois-je comprendre qu'elle ne veut pas donner de noms?

«A la limite, oui. Parce que ce serait injuste...»

Chez les étrangers, elle nomme

Bergman, Fellini. Mais pas tous leurs films.

Quand elle a accepté de présider le jury du FFM, s'est-elle donné des critères? A-t-elle des normes objectives, ou y va-t-elle avec son instinct?

«Avec ma sincérité!»
Elle note que les membres du jury, qui viennent d'horizons différents, ont en commun une culture cinématographique commune. Est-ce à dire que l'accord se fait facilement sur chaque film?

«Je ne peux pas dire... Oui, les choses se déchantent. Il n'y a pas... Bon, ça prouve que chacun...»

Elle se ressaisit et termine en disant:

«Ce sont les films qui se défendent eux-mêmes.»

Les films en compétition

J'ai rencontré Marie-José Nat après la projection de *Liquid Sky*, de Slava Tsukerman, le seul long métrage américain de la compétition. Quel film! Ce qu'il y a de plus punk! Complètement éclaté. Comme des morceaux de puzzle lancés en l'air. Des cheveux hérissés, des décors étranges des costumes flyés, une soucoupe volante, des séquences qui ressemblent à du dessin animé... A n'y rien comprendre. J'étais ennuyé. Furieux. Et le film fait deux heures! Je comptais les minutes. Mais au bout de trois-quarts d'heure, je suis devenu plus attentif. Tout de même quelque chose, dans ce film. Chaque fois qu'une jeune blonde fait l'amour, son compagnon meurt ou se volatilise après l'orgasme. On finit par savoir pourquoi: des extra-terrestres, croyant qu'à ce moment-là le cerveau humain secrète une substance dont ils ont sur leur planète un besoin essentiel, récupéraient les corps après la copulation.

Dans la limousine ramenant Marie-José Nat du cinéma à l'hôtel, je n'ose lui demander ce qu'elle pense de *Liquid Sky*. Si elle a trouvé l'extra-terrestre de E.T. un peu répugnant...

Liquid Sky repasse aujourd'hui à 15h30 (salle 1).

Deuxième film espagnol de la compétition, *Hablamos esta noche* (en français, *Parlons-en ce soir*), écrit et réalisé par Pilar Miro. Une étude psychologique. Un ingénieur ne pense qu'à sa carrière. Sa femme, son fils, sa maîtresse passent en second lieu. Même la vie des gens. Un adjoint a décelé des failles sérieuses dans la centrale nucléaire dont il a la responsabilité. Qu'importe! Il prend la chance qu'il y ait mort d'hommes pour ne pas rater la promotion qu'on lui offre. *The Spanish Syndrome*, en somme...

Techniquement, le film est impeccable. Mais quelle lourdeur dans la construction! Miro tourne autour du sujet. Il tâtonne. Il se répète. On dirait qu'il a peur de trancher dans le vif. Décevant.

Parlons-en ce soir est présenté aujourd'hui à 13h30 (salle 1).

SCOLA ET MAKK

Deux époques, deux regards

■ «Ça t'arrive souvent d'aller au cinéma à 9h du matin?»

La remarque de mon voisin d'en arrière (qui ne m'était visiblement pas destinée) ne manquait pas d'à-propos. Imaginez la salle 2 du Parisien (480 places) remplie à pleine capacité un lundi matin. On aurait qualifié d'impensable un tel phénomène il y a quelques années. En ouvrant au grand public les projections de presse du matin, l'an dernier, Serge Losique allait à la pêche. Mais, aussi incroyable que la chose puisse paraître, le poisson a mordu. Lentement mais sûrement, ces projections matinales ont fini par attirer une clientèle d'assidus. Quand le film, comme celui d'hier matin, arrive ici précédé d'une bonne réputation, on s'y précipite.

Quand on cherchera à définir l'atmosphère de ce sixième Festival des films du monde, il faudra se souvenir de la projection de *La Nuit de Varennes* d'hier matin. Le film aurait-il été projeté à Va-

LUC
PERREAULT

remes, la nuit, je ne pense pas qu'il aurait obtenu un accueil aussi chaleureux. Accueil, dois-je m'empêcher de préciser, entièrement mérité.

La Nuit de Varennes c'est un peu le *Stagecoach* de la vieille Europe. En juin 1791, le roi Louis XVI fuyait Paris pour rejoindre des armées qu'il croyait encore acquises à sa cause. Une diligence lui emboîtait le pas. À son bord se trouvaient quelques représentants du haut gratin de la société de l'époque: une comtesse et son équipage, un industriel bourgeois, un magistrat et sa maîtresse, chanteuse d'opéra, la veuve d'un riche producteur de champagne, un étudiant révolutionnaire et trois écrivains célèbres: Restif de la Bretonne, Tom Paine et Casanova.

Le cul inconfortablement installé sur les banquettes de la diligence, ce beau monde discutera des sujets de l'heure: le sort du roi, l'avenir de la révolution française. Mais la conversation ne manquera pas de descendre parfois à des niveaux plus terre à terre, surtout lorsque Restif de la Bretonne et Casanova se mettront à évo-



FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

quer quelques-uns de leurs exploits amoureux.

Si le film est long (155 minutes), le spectacle ne manque pas de rythme. C'est surtout un extraordinaire numéro de grands acteurs: Jean-Louis Barrault, Mastroianni (un irrésistible Casanova sur le retour, impayable avec sa perruque et ses talons hauts), Hanna Schygulla, Andréa Ferréol, etc. Ils se livrent à un échange de répliques qui recréent merveilleu-

sement bien l'atmosphère de l'époque. L'infarctus auquel a été victime dimanche Ettore Scola en plein tournage de son nouveau film, *Le Bal*, sonne dans les circonstances comme une fausse note inquiétante.

Merveilleux moment de grand cinéma également que ce film d'époque du Hongrois Karoly Makk, *Another Way* (*Un autre regard*). L'action cette fois se situe

en 1958, deux ans après la révolution ratée. Deux femmes journalistes se lient d'une amitié qui finira mal. À travers cette liaison, c'est toute la question de la liberté de presse en régime socialiste que pose le film. Dire que cette oeuvre fait preuve de courage (en traitant en parallèle de deux sujets tabous en pays socialiste: l'homosexualité et la politique) ne rendrait compte que d'une partie de sa richesse. On goûte aussi pleinement du début à la fin le travail d'un cinéaste en pleine maîtrise de ses moyens.

Par contre, en dépit de moyens considérables, deux oeuvres pleines de bonnes intentions ne m'ont guère convaincu. *Cecilia*, du Cubain Humberto Solás — interminable mélo anti-esclavagiste —, et *Vent de sable*, de l'Algérien Mohammed Lakhdar-Hamina — sur le sort tragique de la femme algérienne —, n'évitent pas les vieux clichés raccolteurs.



Une scène du film *Un autre regard*, du réalisateur hongrois Karoly Makk.

OFFRE SPÉCIALE

Pour la Rentée

Veston sport en tweed
Tons de brun ou bleu. Grandeurs 8 à 18 ans.
Ord. \$89.98
SPÉCIAL \$64.98

Blazer poly / acrylique
Brun ou marine.
Grandeurs:
7 à 10 ans Ord. \$46 **SPÉCIAL \$34.98**
11 à 16 ans Ord. \$53 **SPÉCIAL \$39.98**
17 et 18 ans Ord. \$60 **SPÉCIAL \$45.98**

Pantalons de toilette
Poly / viscose, lavable. Choix de marine, brun, beige, bleu ou gris.
Grandeurs 7 à 18 ans.
Ord. \$30
SPÉCIAL \$24.98

Chandail manches longues
Acrylique, Marine, rouge, gris ouivoire. Grandeurs 8 à 18 ans.
Ord. \$24 **SPÉCIAL \$14.98**

SAUVÉ FRÈRES

6554, rue SAINT-HUBERT
273-6392

CARREFOUR LAVAL
681-9213

CENTRE LAVAL
688-6292

GALERIES D'ANJOU
351-6810

Prix inchangé même si le pied du nouveau proprio est passé à travers le toit

Un résidant de la rue James, à Pierrefonds, qui réclamait une réduction de \$3,230 sur le prix qu'il avait payé pour la maison qu'il avait acquise en août 1977, devra supporter seul, si l'on peut dire, le coût de la réfection entière de la toiture, réfection qu'il a fait exécuter un an après l'achat, et à la suite d'une mésaventure.

Se rendant compte que l'eau s'était infiltrée sous le toit, lors d'un violent orage, il avait tout d'abord ouvert la «trappe» conduisant au grenier, puis non satisfait de ses constatations, il avait grimpé sur le toit lui-même. Mais au moment même où il était passé au-dessus de l'endroit où l'eau s'était infiltrée, son pied droit s'était «enlisé» dans un mélange de papier goudronné et de bois apparemment pourri.

Retournant dans le grenier, il s'était rendu compte qu'il y avait justement, près de la cavité qu'il venait de pratiquer accidentellement, deux morceaux de bois qui semblaient constituer un renforcement de la structure.

Et il en avait conclu que l'ancien propriétaire, en lui vendant la maison, connaissait ce défaut à la cuirasse de son immeuble, et qu'il la lui avait cachée au moment de la transaction.

Le vice caché doit cependant être clairement démontré, et après avoir étudié toutes les circonstances de l'affaire, le juge François Whitehmy en vient à la conclusion que la preuve n'avait pas été faite de l'existence de ce défaut, lors même de la vente. A ce moment-là, d'ailleurs, l'acheteur s'était contenté de faire un tour rapide de la propriété, et il n'avait aucunement été question de l'état de la toiture avec le vendeur. Quant à ce dernier, il a déclaré devant la cour qu'il n'avait jamais eu à se plaindre de semblables infiltrations, et qu'il n'avait jamais procédé à un étanchonnement quelconque pour masquer la faiblesse de son toit à l'endroit où le requérant s'est enfoncé le pied.

Le juge met également en doute l'obligation que ce dernier avait de recouvrir la maison complètement, une réparation limitée ayant pu se révéler satisfaisante si on l'avait tentée.

La «balance» des adultères vaut \$20,000 à une épouse

Dans certaines catégories de causes civiles, il y a telle chose que la balance des incovenients qui peut amener un magistrat à se prononcer en faveur d'une partie ou de l'autre. Dans les affaires de divorce, toutefois, ce n'est pas souvent qu'un juge doit se prononcer en prenant en considération non pas les incartades passées des conjoints en dispute, mais bien le nombre de celles qu'ils se reprochent mutuellement.

LÉOPOLD LIZOTTE

C'est cependant ce qui vient de se produire à l'occasion de la décision prononçant la séparation définitive d'un homme d'affaires de Ville-Mont-Royal et d'une enseignante qui, pour tromper l'ennui de soirées et de fins de semaines passées seule à la maison, avait eu une liaison passagère avec un Grec qui avait vainement tenté de l'amener vivre dans son pays d'origine. Elle était restée ici, et tentant de se rapprocher de son mari, elle s'était aperçu qu'il semblait «s'ennuyer» lui aussi. Et un soir qu'il était arrivé avec des mormions (petites bestioles qu'on doit bien appeler par leur nom, même en cour), il lui avait avoué, peut-être trop candidement, que c'était une... fille qui lui avait «donné ça!»

Par la suite, et sans avoir rapporté d'autres minuscules compagnons de lit à la maison, il lui avait avoué d'autres sorties qui étaient allées beaucoup plus loin que le... «Pink Lady» ou le café-filtre.

En cour, devant le juge Réjane Colas, chacun y est donc allé franchement de ses notes d'agenda intime, et c'est là que le tribunal s'est vite rendu compte que, dans cette aventure matrimoniale dont elle devait prononcer la faillite, le mari avait beaucoup plus de torts à se reprocher que son épouse.

Il consentait incidemment à verser \$50 par semaine pour l'entretien de leur unique enfant, mais refusait de se départir des \$20,000 qu'elle réclamait en raison d'une donation par contrat de mariage. Même si madame se fait un respectable salaire de quelque \$33,000 par année, comme institutrice, le juge a donc décidé qu'elle ne pouvait être déchu de cette libéralité de son homme, consentie à un moment où il ne pensait évidemment pas encore à «regarder ailleurs» pour meubler ses nuits.

Et ce, encore une fois, au risque de ramener de ces séjours en alcôves étrangères ces encombrants et détestables petits parasites qui ont fait le malheur de son ménage.

Cautonnement accordé

QUEBEC (PC) — La Québécoise Brigitte Plante, âgée de 21 ans, accusée de possession de 69 livres de hashish noir d'une valeur de quelque \$1.3 million, a été libérée de prison, hier, en retour d'un cautionnement de \$10,000 et de la promesse de retourner vivre avec sa mère à Loretteville.

Par ailleurs, le juge Yvon Sirois, de la Cour des sessions de la paix, a interdit à la prévenue de communiquer avec ses deux co-accusés dans cette affaire. D'autre part, Brigitte Plante s'est vu imposer l'obligation de donner signe de vie à la police en se présentant à la GRC chaque semaine.

Brigitte Plante devra retourner en cour, le 23 septembre, pour son enquête préliminaire.

Les autres intimés, Serge Vermette, âgé de 25 ans, et Yvon Bédard, âgé de 26 ans, de Québec, sont maintenus en détention; leurs procureurs n'ont formulé aucune demande en cautionnement. Ils subiront leur enquête préliminaire en même temps que Mlle Plante.

Les meilleures peintures pour l'extérieur sont maintenant en SOLDE

"Il durera 8 ans!" c'est assuré!
Couvre en une couche - Couleur bon rendu - Reste aux éclats - Reste à la mesure - Lavable - Vous ne pouvez acheter meilleur produit niulle part ailleurs!

4 Derniers Jours

Le solde est en vigueur du 11 au 28 août 1982

Économisez 4\$-7\$50\$
LATEX SATINÉ POUR L'EXTÉRIEUR
LATEX ACRYLIQUE LUSTRÉ POUR L'EXTÉRIEUR
EMAIL LUSTRÉ POUR L'EXTÉRIEUR

1988

<p>Économisez 4,50\$ Teinture À Bois De Première Qualité Opaque - protège et met en valeur la texture du bois. Semi-transparente - protège le bois tout en laissant paraître la texture et le grain naturels du bois.</p> <p>1488 4 litres</p>	<p>Économisez 7,00\$ Teinture À L'huile Pour L'Extérieur Recommandée pour clôtures, lambris, bardeaux et autres surfaces semblables. Application facile. Offerte en tons de brun, brossé, noir et vert.</p> <p>588 4 litres</p>	<p>Vous les trouverez chez nous! Le plus vaste choix de papiers peints en stock au Canada. Les motifs de papiers peints des catalogues les plus réputés sont maintenant en stock à des rabais allant de 10% à 50% tous les jours.</p> <p><small>Les catalogues de recouvrements muraux indiquent normalement les prix supérieurs de la fabrication comme guide pour le détaillant. De nombreux détaillants offrent les recouvrements au prix indiqués bien qu'ils ne soient pas obligés de s'y conformer. La Couleur au Foyer vous garantit toujours de réaliser des économies grâce à ses bas prix de tous les jours, plus bas que les prix des catalogues. Il s'agit ici du prix moyen courant de produits comparables de qualité comparable. Vous pouvez reconnaître la différence. Tout produit La Couleur au Foyer est accompagné de la garantie de qualité de La Couleur au Foyer.</small></p>
---	--	---

La Couleur au Foyer

Le chef de file des bas prix... TOUT LE TEMPS!

2496, chemin Chambly Longueuil 677-3220 3415, boul. Taschereau Saint-Hubert 676-5511 2971, boul. Saint-Charles Kirkland 695-1349 4911, boul. des Sources Pierrefonds 683-2323 3915 boul. Samson Chomedey 682-1981

master charge VISA

Château d'aujourd'hui

Pour un climat privilégié

Une fois l'an, le Château d'aujourd'hui vous convie à la Célébration du design Italien.

Nos 4 boutiques vous invitent à découvrir l'univers exclusif et raffiné des grands maîtres italiens.

Du 25 au 28 août, participez avec nous à la célébration d'une qualité et d'un design reconnus partout dans le monde. Durant ces 4 jours, le Château d'aujourd'hui vous fera profiter d'une remise de 10 à 30% sur tous les meubles, accessoires, tissus, papiers peints etc.

L'équipe du Château d'aujourd'hui

Le Château d'aujourd'hui... un plaisir partagé entre les maîtres du design et vous.

1125, boul. St-Martin 382-4710 6370, rue St-Hubert 273-7258 6375, rue St-Hubert 273-7788 Complexe Desjardins 288-4191

CÉLÉBRATION DU DESIGN ITALIEN À MONTRÉAL

du 25 au 28 août

CASSINA • BRUNATI • CASTELLI • ACERBIS • GASPARELLO • TIVIR • SAPORITI • VENINI • SIDEA • ATERLUCE • FLOS • BONACINA • ESTEL • IL PUNTO • MAZZEGA • ARTEMIDE • B & B ITALIA

REMISE de 10 à 30% sur tous les meubles et accessoires

OUVERT CHAQUE JOUR JUSQU'À 18 H. - JEU. ET VEND. JUSQU'À 21 H.

Voici la qualité Fraser à prix de solde

solde d'entrepôt

SAMEDI OUVERT TOUTE LA JOURNÉE JUSQU'À 17 H.

Économisez de 10 à 50% et plus pendant ce solde semi-annuel

Des centaines d'articles en demande — nous les avons achetés dans le monde entier pour orner votre foyer — et vous les offrons à prix d'aubaine !

GRAND VILLA de Drexel

Mobilier de salle à manger d'inspiration italienne classique en pacanier.

10 morceaux incluant: une vitrine 72 1/2", 1 table à piètement double 70 x 44 qui s'allonge jusqu'à 111", 2 fauteuils droits, 6 chaises assorties recouvertes de velours multicolore.

Prix cour. 11 595 \$

SOLDE 6 995 \$

REPLICAS 1714 de Thomasville

Mobilier de chambre à coucher d'inspiration 18e siècle en merisier noir.

7 pièces incluant: commode à devant galbé 76", 2 miroirs biseautés, 1 semainier sculpté, 1 lit grand format à 4 piliers, 2 tables de nuit à dessus galbés.

Prix cour. 9 679 \$

SOLDE 7 599 \$

PREFACE de Thomasville

Chambre à coucher d'inspiration contemporaine en pacanier, portes en ronce de pacanier.

7 pièces incluant commode triple 74", 2 miroirs simples, 1 bonheur du jour, 1 tête de lit grand format à panneaux, table de chevet avec 2 tiroirs et porte.

Prix cour. 4 295 \$

SOLDE 2 677 \$

Mobilier d'appoint contemporain

	Prix cour.	SOLDE
Table de bout Centrac, plaq. bronze	265.	109.
Socle Drexel pour plantes, fini rouge	329.	139.
Banc sur roulettes Stanley	289.	139.
Table de bout Drexel	389.	149.
Petite table à cocktails Drexel	379.	169.
Table empilable, dessus de verre	240.	179.
Table de bout Kaufman	425.	199.
Table de bout ovale, étagère cannée	365.	265.
Table de bout à dessus de verre	369.	289.
Table de bout rectangulaire	469.	289.
Table pour canapé, genre bambou	465.	289.
Tables gigognes en pacanier	375.	295.
Table de bout Sketchbook	605.	295.
Table à cocktail Drexel, «Malay»	699.	299.
Table à livres Drexel en pacanier	749.	299.
Tabourets de bar métalliques, dossier canné	469.	319.
Table à cocktails, dessus ovale par Hammary	429.	349.
Miroir-chevalot en bronze	449.	359.
Tabouret de comptoir en rotin	595.	389.
Table pour canapé en pacanier	465.	389.
Table Parson de Heckman	579.	395.
Table de canapé Parson	569.	399.
Table de canapé Henredon, laquée rouge	715.	449.
Table à cocktails octogonale de Hammary	649.	499.
Table à cocktails carrée Accolade en pacanier	749.	499.
Table de bout Sketchbook II, dessus de verre	735.	529.
Table de bout Accolade II, 1 tiroir	719.	539.
Table à cocktails Sketchbook II, dessus de verre	875.	549.
Table de bout Cosmopolitain de Heckman	775.	589.
Table pour canapé de Drexel	919.	685.
Table de canapé Sketchbook d'Heritage	1235.	775.
Étagère ouverte de Henredon	1350.	799.
Bibliothèque ouverte Accolade	1219.	839.
Table à cocktails carrée Heckman «Cosmopolitain»	1195.	885.
Élément bibliothèque Accolade	1439.	889.
Table à cocktails hexagonale, dessus de verre	1189.	889.
Table à cocktails ronde Accolade, dessus de verre	1235.	889.
Élément-bureau Accolade	1689.	1089.
Table à cocktails Drexel, étagère cannée	1659.	1145.
Bar d'appartement de Drexel	2495.	1989.

Canapés, causeuses et fauteuils contemporains

	Prix cour.	SOLDE
Fauteuil Chaircraft, velours orange	349.	169.
Causeuse Flair, imprimé bleu	439.	199.
Fauteuil crapaud, velours turquoise	399.	329.
Fauteuil, coton blanc cassé	555.	359.
Fauteuil Barrel de Vanguard, rayé pêche	619.	389.
Fauteuil club Barrymore, bourgogne	650.	395.
Fauteuil, crapaud, velours vert	640.	459.
Fauteuil club, velours vert	595.	489.
Fauteuil pivotant de Sterling, coton beige	649.	499.
Fauteuil de détente Drexel, velours bleu	799.	499.
Fauteuil Barrymore, velours rose	750.	539.
Fauteuil matelassé, blanc cassé	635.	549.
Fauteuil Parson Drexel, velours saumon	819.	599.
Fauteuil club, velours or	995.	679.
Fauteuil et tabouret, velours brun, 2 p.	1059.	689.
Fauteuil de détente, velours côtelé brun	990.	699.
Fauteuil de détente et tabouret, velours pêche	899.	739.
Fauteuil et tabouret, plaid turquoise	1195.	739.
Causeuse de velours bleu de Flair	995.	789.
Fauteuil et tabouret de détente Drexel, 2 p.	1179.	789.
Fauteuil moulé de Vanguard	895.	799.
Canapé Sterling à haut dossier, velours taupe	1289.	889.
Canapé moderne, velours bleu.	1295.	895.
Canapé Flair, velours vert	1399.	899.
Fauteuil et tabouret Heritage, rayé or, 2 p.	1849.	924.
Canapé Drexel Tuxedo, dossier à coussins, imprimé bleu	1499.	1049.
Fauteuil de détente Heritage, plaid	1815.	1085.
Canapé Barrymore, imprimé brun	1645.	1089.
Canapé Vanguard, imprimé rose 88"	1559.	1095.
Canapé Tuxedo, velours beige de Sterling	1599.	1199.
Causeuse Heritage, velours vert	2215.	1295.
Canapé Drexel, rayé beige et vert	2099.	1595.
Éléments Drexel velours brun et beige, 2 p.	3925.	3125.
Sectionnel Heritage, 7 p., imprimé bleu	11 865.	7895.

Mobilier d'appoint importé en pin rayé

	Prix cour.	SOLDE
Étagère de cuisine en pin	135.	60.
Vitrine murale à 2 portes, chêne et bronze	175.	85.
Horloge murale avec chinoiserie telle quelle	229.	99.
Miroir sculpté ovale à dorures	160.	109.
Chenets en fer forgé	250.	109.
Bac à bûches en pin sculpté	250.	185.
Chandelier d'autel en pin massif	295.	199.
Porte-bouteilles mural, chêne et bronze	445.	259.
Table de nuit genre français, 1 porte	525.	299.
Lavabo en pin moyen	510.	399.
Rouet en pin	595.	449.
Table à cocktails coloniale, base ouvrante	585.	469.
Miroir Sheraton	765.	499.
Tête de lit en pin, grand format	895.	499.
Grand format (s.v.p. vérifier) (c)	675.	529.
Banc table à dessus pivotant	750.	589.
Armoire-bar	1195.	599.
Table à cocktails Chippendale à abattants	825.	639.
Banc à dossiers à fuseaux	925.	659.
Commode à 3 tiroirs Chippendale	950.	699.
Buffet Queen Anne, 3 tiroirs	950.	799.
Table beau en pin d'Espagne	1075.	875.
Semainier en pin clair	1195.	895.
Commode hollandaise bombée	1150.	899.
Commode française, 3 tiroirs	1325.	995.
Commode en pin écossais	1585.	1259.
Buffet en pin, portes grillagées	1750.	1295.
Jeu de 3 grands coffres en pin	1875.	1499.
Armoire à porte grillagée verrouillée	2075.	1595.
Armoire en pin, dessus en couronne	2050.	1599.
Vitrine en pin brun, portes de verre	2395.	1889.
Armoire française, dessus sculpté	2595.	1985.
Buffet en demi-lune avec vaisselier ouvert	2650.	1995.

et de très nombreux autres articles

et de très nombreux autres articles

et de très nombreuses autres pièces

CANADIAN LEGACY de Gibbard

Mobilier de salle à manger 18e siècle en acajou massif du Honduras.

9 pièces incl.: 1 buffet 62", un plateau avec éclairage, 1 table ovale 42 x 64" qui s'allonge jusqu'à 96", 2 fauteuils droits à dossier ouvert, 4 chaises assorties recouvertes de velours or.

Prix cour. 6 280 \$

SOLDE 5 475 \$

ACCOLADE II de Drexel

Mobilier de chambre contemporaine en pacanier de ton moyen.

6 pièces incluant: commode triple 77", 1 miroir «paysage», 1 bonheur du jour avec portes latérales, 2 commodes droites avec un tiroir, 2 portes; 1 tête de lit à panneau ouvert.

Prix cour. 5 060 \$

SOLDE 3 489 \$

10 DERNIERS JOURS

Mobilier d'appoint importé d'Angleterre

Table à cigarettes «pie crust»	109.	79.
Table de bout miniature carrée	195.	139.
Table de bout «lyre» à panneaux abattants	295.	259.
Table à cocktails à abattants, dessus cuir vert	395.	299.
Console à pattes galbées	395.	319.
Table tambour à dessus de cuir	450.	369.
Commode Queen Anne à 3 tiroirs	460.	379.
Table à cocktails Lyre à abattants	565.	379.
Tables gigognes Sheraton	495.	379.
Tables gigognes Lyre (3) dessus de cuir	510.	399.
Élément d'angle, devant plat	795.	649.
Chiffonnier à devant galbé	1025.	675.
Bureau à abattant en olivier	995.	779.
Élément en acajou pour stéréo	1195.	859.
Bar en acajou	1075.	859.
Bibliothèque à portes vitrées	1125.	889.
Bureau à dessus de cuir, 5 tiroirs	1295.	949.
Table de salle à manger en chêne à abattants	2250.	995.
Armoire à vins en chêne	1395.	1095.
Bureau à piètement double	1475.	1149.
Desserte en if	1895.	1399.
Bibliothèque en acajou, portes grillagées	2350.	1589.
Bureau-secrétaire à deux niches en acajou	2230.	1799.
Armoire en merisier, porte sculptée	3535.	2495.
Grand bureau à dessus de cuir	3150.	2589.
Bibliothèque deux corps en acajou	4295.	3489.

Mobilier d'appoint d'inspiration orientale

Valet d'entree, plaqué bronze	99.	69.
Porte-TV, plaqué bronze	125.	89.
Porte-TV, plaqué bronze	235.	189.
Lutrin en bronze	325.	239.
Table à cocktails carrée de Knob Creek	599.	299.
Table «derrière canapé» bronze, dessus verre	499.	339.
Étagère de boulanger, plaqué or	495.	389.
Étagère octogonale, plaqué or	565.	399.
Table ovale Baetz avec chinoiseries	595.	399.
Table à cocktails carrée de Brandt	639.	439.
Étagère plaqué or, type Pagoda	539.	449.
Table à lampe Herndon	675.	475.
Table pour canapé, 2 tiroirs	699.	509.
Coffre Heckman, rouge avec chinoiseries	1095.	549.
Table à étagères Baetz avec chinoiseries	845.	559.
Bureau militaire, côtés tambours	795.	595.
Table de canapé, dessus de verre, de Knob Creek	795.	599.
Table à cocktails, écaillé de tortue de Wallington	1295.	599.
Table à cocktails ovale, dessus de verre, pieds de bronze	839.	639.
Table de canapé d'Henredon	965.	699.
Coffre à liqueurs décoré	1075.	795.
Long coffre de hall Herndon Pan Asian	1985.	1089.
Bar Knob Creek avec chinoiseries	1975.	1159.
Table de canapé Heckman avec chinoiseries	1995.	1589.
Bar importé de chine	3200.	1895.
Bar Henredon Pan Asian	3805.	1899.
Vitrine d'angle de Drexel	2695.	1899.
Vitrine d'angle, noire avec chinoiseries	2695.	2195.
Paravent à panneaux avec pierre douce	3500.	2295.
Table à cocktails laque blanche et nacre	3995.	2775.
Paravent 4 panneaux, incrustations de nacre, de Corée	7500.	4995.
Crédence de Corée avec incrustations de nacre	8500.	5575.

Mobilier de chambre à coucher inspiration contemporaine et traditionnelle

	Prix cour.	SOLDE
Tête de lit à fuseaux, peinte blanc cassé 3/3	199.	59.
Tête de lit grand format en bambou, peinte blanc	255.	99.
Tête de lit grand format d'inspiration italienne	429.	99.
Tête de lit grand format, blanc et or	319.	169.
Table de nuit Drexel «La Fleur»	295.	185.
Miroir simple Henredon	349.	189.
Tête de lit grand format Drexel «La Fleur»	435.	189.
Porte-manteau de hall, en bronze	395.	249.
Commode 5 tiroirs de Stanley	415.	259.
Tête de lit 3/3 «La Fleur»	389.	259.
Tête de lit grand format Gibbard «Brigadier»	374.	285.
Miroir DeBussy, blanc cassé	419.	295.
Table de chevet Heritage Cameo	699.	389.
Classique	689.	389.
Commode double Weatherwood de Drexel	689.	389.
Coffre à lingerie de Drexel	940.	389.
Bureau «La Fleur» de Drexel	689.	489.
Armoire empilable de Drexel	985.	499.
Grand miroir sur chevalet de Thomasville	1099.	899.
Semainier Camille II de Thomasville	1095.	925.
Table de toilette de Thomasville	1345.	1045.
Armoire DeBussy de Thomasville	2500.	1789.

BRITTANY de Heritage

Mobilier de salle à manger d'inspiration française en merisier avec pacanier massif.

10 pièces incluant: 1 vitrine à devant bombé sculpté 74", 1 table à piètement double 74 x 44, qui s'allonge jusqu'à 118", 2 fauteuils droits à dossier rembourré, 6 chaises assorties avec dossiers cannés, recouvertes d'imprimé beige.

Prix cour. 14 695 \$

SOLDE 9 989 \$

CAMILLE II de Thomasville

Mobilier de chambre à coucher d'inspiration Louis XV en pacanier clair sculpté.

6 pièces incluant: 1 commode triple 78", 1 miroir à trois pans, 1 bonheur du jour, 2 tables de nuit à portes grillagées, 1 tête de lit grand format avec panneaux et cannage.

Prix cour. 7 475 \$

SOLDE 5 389 \$

10 DERNIERS JOURS

et de très nombreuses autres pièces

UN SLOGAN: DÉMOCRATISER L'ADMINISTRATION

Vignola: d'abord faire oublier le policier

■ Premier contact d'Henri-Paul Vignola avec les militants du Groupe d'action municipale hier soir dans Rosemont. Ils étaient une soixantaine dans une salle qui ne pouvait en contenir guère plus. Constation: la première tâche du candidat à la mairie de Montréal est de se faire connaître sous d'autres traits que ceux d'un directeur de police.

excessives qui hypothèquent l'avenir des contribuables montréalais et québécois dans l'ensemble.

Henri-Paul Vignola veut également remodeler l'image du Comité exécutif de Montréal dans ses rapports avec l'assemblée du Conseil. Il se propose d'en faire «un cabinet des ministres» dont les membres auront la responsabilité de dossiers précis dont ils devront rendre compte à la population par le biais des conseillers.

YVON LABERGE

C'est ce qu'il a d'ailleurs fait, n'ayant pas encore en main un programme électoral complet à présenter à la population. Ce n'est en effet que le 25 septembre prochain que le GAM doit ratifier en congrès une plate-forme portant l'empreinte de son leader.

Si le candidat Vignola doit se faire connaître de ses militants, il n'en demeure pas moins que son thème de campagne s'articulera autour du slogan «démocratiser l'administration municipale» à tous les échelons.

Du Parti civique de Montréal qui dirige les destinés de Montréal depuis un quart de siècle, il dit que ses membres donnent l'impression d'en être les seuls propriétaires, qu'ils administrent en gestionnaires ne rendant de compte à personne.

«Il faut donc mettre les services municipaux au service du citoyen et administrer les fonds publics selon les moyens financiers des Montréalais.»

D'abord le rôle du conseiller qu'il veut voir devenir une sorte de maire de district ayant pignon sur rue dans un bureau de quartier où les citoyens pourront se retrouver. Il entend aussi mettre sur pied des commissions permanentes du Conseil où contribuables, élus, fonctionnaires et promoteurs participeront à la prise de décision.

Des commissions permanentes, a-t-il dit, qui auraient pu, si elles avaient existé à l'époque du débat olympique, mettre fin aux dépenses

Si Henri-Paul Vignola en était à son premier contact avec les militants du GAM, il aura d'abord l'occasion de les rencontrer au cours des prochaines semaines alors que doivent se tenir encore plus de 50 assemblées d'investiture dans autant de districts électoraux de la métropole. Hier, c'était dans le district Louis-Hébert (anciennement le 13) où Marc Lebeau fera campagne en vue des élections du 14 novembre prochain. Aujourd'hui ce sera dans Père-Marquette (anciennement le 31).



Henri-Paul Vignola lançait hier sa campagne en assistant à l'assemblée de mise en nomination du candidat du GAM dans Louis-Hébert où Marc Lebeau cherchera à se faire élire conseiller.

A. Gold & Sons®

BONNE NOUVELLE!

Il nous fait plaisir de vous informer que nous maintenons LE MÊME PRIX que le printemps dernier sur nos vêtements sur mesure en solde cet automne.

Nous avons présentement une superbe collection de fabuleux tissus et de modèles à vous présenter.

SOLDE DE COMPLETS ET DE TAILLEURS FAITS SUR MESURE

Taillés à la Main

ORD. \$375

ÉPARGNEZ \$57 \$318 2 POUF \$630

(SUPPLÉMENT POUR ROILET ET GRANDES TAILLES)

GILET Ord. \$75 \$64

VESTON SPORT Ord. \$285 \$238

PANTALON OU JUPE Ord. \$11; \$88

Et n'oubliez pas, «Nous ne signons que des vêtements... qui vous vont à la perfection.»

388 o., STE-CATHERINE • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL •

• LES PROMENADES ST-BRUNO • 960 o., STE-CATHERINE • FAIRVIEW, POINTECLAIRE

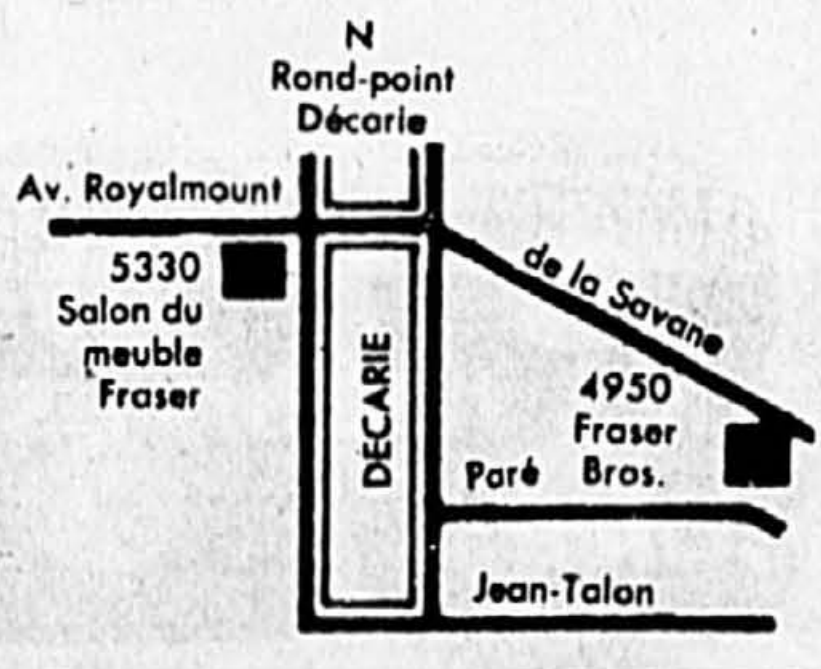
American Express, Visa, Mastercard, Diners, Carte Blanche et la Carte A. Gold & Sons

QUALITÉ FRASER À PRIX D'AUBAINE DURANT NOTRE SOLDE SEMI-ANNUEL



4950, RUE DE LA SAVANE
TÉL. 342-0050

Stationnement de 3200 grandes entrées
Faites vos achats dans nos magasins confortablement climatisés



MISE EN MARCHÉ DE LOGICIELS CONÇUS ET RÉALISÉS EN FRANÇAIS

«Logidisque» bouscule la tradition informatique

«Nous avons choisi de bousculer la tradition qui veut que le langage informatique soit l'anglais, pour chercher à répondre aux besoins de la francophonie...»

Directeur de la jeune société «Logidisque», qui a pignon sur une rue étroite du Vieux-Montréal depuis février, M. Louis-Philippe Hébert est d'abord écrivain et communicateur.

PIERRE BEAUREGARD
de la Presse canadienne

L'entreprise qu'il dirige vient de mettre sur le marché ses trois premiers programmes à diffusion générale destinés aux utilisateurs francophones de micro-ordinateurs.

«Nous sommes la première et la seule maison d'Amérique du Nord à éditer, mettre en marche et promouvoir la création de logiciels originaux (programmes d'ordinateur), conçus et réalisés en français pour le marché des petits appareils», a affirmé M. Hébert au cours d'une entrevue accordée à la Presse Canadienne.

Selon lui, les programmeurs francophones ont souvent déploré devoir toujours utiliser deux langues pour créer un programme, fut-il destiné à des utilisateurs de langue française.

Ensemble de commandes

Les langages de programmation sont généralement constitués d'un ensemble de commandes et de mots-clés prélevés directement du vocabulaire anglo-américain.

Il est ainsi parce que la langue de l'informatique et, plus encore celle de la micro-informatique, ont toujours été l'anglais.

«C'est normal puisque c'est la technologie américaine qui a donné naissance à la micro-informatique... Mais la programmation constitue d'abord et avant tout une façon de penser qui passe par la culture.

«Nous voulons intégrer la micro-informatique à la culture française.»

La première démarche de la société Logidisque a été de publier un jeu de commandes permettant la programmation en français de l'ordinateur personnel Apple II, ce petit appareil qui fait actuellement fureur sur le marché mondial.

Le langage «BASIC français» se double en quelque sorte d'un traducteur automatique puisqu'il interprète instantanément en français un programme rédigé à l'origine en anglais.

«Inversément, les programmes rédigés en français peuvent être interprétés en anglais par l'appareil, ce qui règle d'un seul coup toutes les questions de compatibilité.»

Tour d'ivoire

En d'autres mots, les programmeurs francophones ne sont pas obligés de s'isoler dans un tour d'ivoire, au risque de se priver de la vaste banque de programmes déjà existants, mais réalisés dans la langue de Shakespeare.



Yves Leclerc

Le «BASIC français» a été réalisé à partir d'une idée originale mise de l'avant en France il y a quelques années, au moment de



Louis-Philippe Hébert

l'apparition des premiers micro-ordinateurs.

Le programme a été mis au point par M. Hébert et un électro-

nicien à l'emploi de la société Hydro-Québec, M. Bernard Piché.

Depuis cinq ans, ces deux hommes sont, comme des milliers d'autres Québécois, des mordus de la micro-informatique.

Le second programme lancé par Logidisque est un système utilitaire permettant la création de dessins sur un ordinateur Apple II, leur modification ou leur manipulation à volonté.

Ce programme baptisé «Super Graphisme III» a été créé par M. Claude Perron, un chercheur attaché au laboratoire de télématique de l'Université du Québec à Montréal.

Les images produites en couleurs sur écran cathodique peuvent être par la suite imprimées sur papier.

Habilité automatique

«Nous voulons jouer un rôle culturel parce que nous croyons que l'ordinateur constitue en réalité un nouveau médium d'expression qui fournit aux utilisateurs la possibilité de créer des objets culturels inédits, souligne M. Hébert.

«À cet égard, le programme de M. Perron permet à quiconque de devenir dessinateur sans nécessairement posséder l'habileté physique requise pour manier le fusain ou le pinceau: l'ordinateur se charge d'être habile et le dessinateur n'a qu'à penser à créer...»

Le dernier programme lancé par Logidisque démontre à lui seul l'évolution bizarre que peut prendre la démarche informati-

que, lorsqu'elle est exercée dans un contexte de créativité.

Le journaliste et chroniqueur montréalais Yves Leclerc a produit le premier exemplaire commercial québécois et peut-être du monde francophone des célèbres «jeux d'aventure» nés aux États-Unis avec l'apparition des petits ordinateurs.

Roman interactif

«Il s'agit d'une espèce de roman interactif dont le héros est le joueur lui-même, qui peut modifier le déroulement de l'action selon les décisions qu'il prend.

«Ce type de jeu n'est possible que sur ordinateur...»

Intitulé «Caraïbes», le programme, lui aussi destiné au Apple II, place le joueur dans la peau d'un marchand qui a emprunté auprès d'un usurier l'argent nécessaire à l'acquisition d'un vaisseau de 100 tonneaux avec lequel il fait le commerce dans les îles des Caraïbes...

Le joueur doit alors opérer son commerce de façon à rembourser sa dette et, si possible, à survivre, malgré les embûches toujours imprévisibles qui meublent un capricieux parcours.

Jusqu'à neuf joueurs peuvent participer au jeu assorti de nombreux graphiques et tableaux explicatifs.

Le tout en français, naturellement.

La société Logidisque compte publier mensuellement trois nouveaux programmes.

STEINBERG

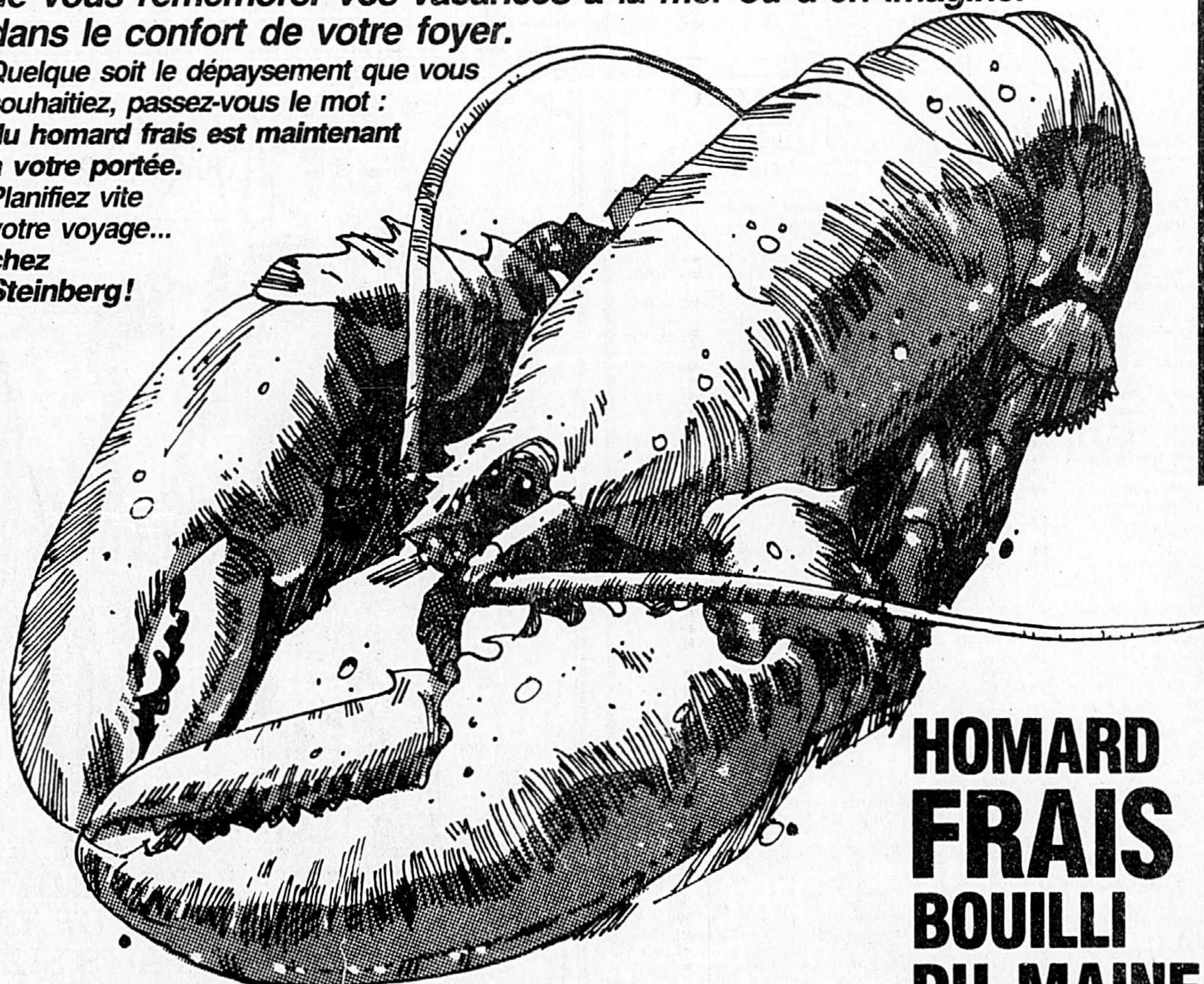
FESTIVAL DU HOMARD

PASSEZ À TABLE... DES VACANCES SONT SERVIES !

Et à peu de frais à part cela ! Cette semaine Steinberg vous offre l'occasion de vous régaler du savoureux homard du Maine, tant réputé pour la qualité de sa chair. Une chance vraiment unique de vous remémorer vos vacances à la mer ou d'en imaginer dans le confort de votre foyer.

Quelque soit le dépaysement que vous souhaitez, passez-vous le mot : du homard frais est maintenant à votre portée.

Planifiez vite votre voyage... chez Steinberg!



(Jusqu'à épuisement des stocks.)

HOMARD VIVANT

1 LB À 1 1/2 LB
FRAÎCHEMENT ARRIVÉ
DE LA CÔTE DU MAINE

877 / kg

398 / lb

OFFRE VALABLE JUSQU'À
ÉPUISEMENT DES STOCKS
AUX SUPERMARCHÉS SUIVANTS :

6485 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
4375 est, rue Jean-Talon, St-Léonard
et aux centres commerciaux suivants :
Fairview,
Galeries des Mille-Îles (Rosemère),

988 / kg

448 / lb

HOMARD FRAIS BOUILLI DU MAINE

SAUCE À COQUETEL DESJARDINS
POT DE 227 mL

158

CASSE-NOISETTES ET HOMARD AVEC 4 PICS
L'ENSEMBLE

198

RIZ PARTIELLEMENT CUIT
STEINBERG
CARTON DE 900 g

158

BEURRE À L'AIL LACTANTIA
PQT DE 125 g

88¢

Les prix annoncés dans cette page sont valables aux supermarchés mentionnés ci-contre, jusqu'à la fermeture samedi prochain. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.

Le mandat de comparaître de Iacocca est suspendu mais le juge ne l'annule pas

DETROIT (UPI)— Un juge a suspendu hier le mandat de comparution d'un cadre supérieur de l'industrie automobile, Lee Iacocca, mais ne l'a pas annulé. Iacocca a reçu l'or-

dre de se présenter en cour, de même que Henry Ford II et Richard Nixon, pour répondre aux questions des avocats dans une poursuite intentée par un couple contre la société Ford. D'après les poursuivants, l'accident d'automobile qu'ils ont eu en 1977 avait été causé par la mauvaise qualité des réservoirs à essence des voitures Ford. En outre, toujours selon la poursuite, MM. Ford et Iacocca auraient rencontré le président Nixon, en 1971, pour obtenir que les normes de sécurité concernant les réservoirs à essence soient assouplies. Le juge a déclaré hier qu'il attendrait que les cours de l'Illinois règlent le cas de M. Ford, avant de déterminer s'il doit annuler le mandat en ce qui concerne Iacocca.

OPPOSITION À LA HAUSSE DU PÉAGE SUR LES AUTOROUTES

Lise Bacon appuie la pétition sans réserve

Mme Lise Bacon, députée libérale de Chomedey, appuie sans réserve la pétition que fait circuler le Comité mixte (Chambre de commerce de Laval, échevins de Laval et syndicats) chargé d'étudier et d'évaluer les conséquences de la hausse de 100 p. cent du péage sur les autoroutes de Laval-des-Rapides et de Chomedey. Mme Bacon demande au ministre des Transports de reconsidérer sa décision d'utiliser comme méthode de paiement des autoroutes la hausse des péages, cette formule étant trop injuste, dit-elle, parce qu'elle affecte directement les travailleurs et l'économie de Laval.

Il n'y a pas de solution miracle au problème de la corrosion des voitures

OTTAWA (CP)— Tant que les scientifiques n'auront pas compris complètement le phénomène de la corrosion, les tentatives de la contrôler n'aboutiront jamais à des résultats satisfaisants. Au grand désespoir des propriétaires de voitures et des fabricants, il n'y a aucune solution miracle au problème, a déclaré hier Michael Graham, chef du groupe d'étude sur la corrosion et l'oxydation au Centre national des recherches du Canada.

Mais ça vaudrait réellement la peine de trouver une solution. Selon M. Graham, les problèmes de corrosion coûtent aux consommateurs et aux fabricants d'automobiles quelque \$8 milliards par année, au Canada seulement.

Tous les procédés utilisés jusqu'ici pour empêcher que la corrosion ne gruge nos voitures ne font que retarder l'inévitable.

Importants travaux sur le pont Arthur-Sauvé

A compter de 13 h 00 aujourd'hui et jusqu'au printemps

de 1983, d'importants travaux seront exécutés sur le tablier du pont Arthur-Sauvé qui relie les villes de Saint-Eustache et Laval, dans l'axe de la route 148.

Pendant la durée des travaux, la circulation sur le pont Sauvé sera réduite à une voie dans chaque direction, sauf pendant la période hivernale où elle redeviendra normale.

PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.

652-3981

Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

SANS RÉSERVE

ENCAN PUBLIC DE TAPIS PERSANS TAPIS ORIENTAUX

Vendredi 27 août 1982, à 19 heures

GARANTIE DE REMBOURSEMENT

HÔTEL BONAVENTURE Salon Outremont

Inspection à partir de 18 heures

Toute nouvelle sélection de tapis d'excellente qualité offerte au cours de cet encan.

I.A. Khan, spécialiste en tapis orientaux .Lic. #31

CONSÉQUENCE DE LA FUSION

Les citoyens reçoivent des crédits de taxe foncière à Pointe-aux-Trembles

L'administration Drapeau-Lamarre avait promis aux citoyens de Pointe-aux-Trembles que non seulement leurs taxes seraient gelées, mais qu'en outre ils recevraient des crédits découlant d'une diminution de certaines taxes foncières.

Cette semaine plusieurs contribuables ont commencé à recevoir des chèques en guise de remboursement de montants qu'ils ont versé en trop selon les anciens taux en vigueur avant la fusion.

Le montant des chèques varie de \$50 à \$150, en moyenne, selon les catégories de propriétés. L'ex-maire Maurice Vanier, devenu conseiller municipal indépendant, a expliqué que le quartier possède actuellement un surplus d'environ \$400,000, découlant de la fusion. C'est cet argent qui est redistribué aux contribuables.

Depuis la fusion, l'aspect physique de Pointe-aux-Trembles s'est considérablement modifié. Plusieurs pavages ont été refaits. Des bacs de fleurs aux armoiries de Concordia ont

été installés sur les terre-pleins au centre des boulevards. Un mini-marché public a été inauguré. Les enseignes de rues ont été remplacées ou modifiées. Bref, petit à petit, le quartier offre un nouveau visage, celui qui correspond au concept urbain de Montréal. Au moment des négociations entourant la fusion, l'administration Drapeau-Lamarre avait promis d'investir \$80 millions au cours des trois prochaines années dans le quartier Pointe-aux-Trembles.

POUR FAIRE PLACE AU STOCK D'AUTOMNE

SAUVÉ FRÈRES

A REGROUPÉ TOUTES SES FINS DE SÉRIES EN UN SEUL ENDROIT SUR LA PLAZA ST-HUBERT SEULEMENT

PROFITEZ DE RABAIS INCROYABLES

JUSQU'À SAMEDI SEULEMENT

POUR HOMMES

T-Shirts assortis

Manches courtes
Couleurs et grandeurs variées
Ord. jusqu'à \$25 SPÉCIAL \$4⁹⁸

Lot de pantalons

Modèles, couleurs et tailles assortis
Ord. jusqu'à \$25 SPÉCIAL \$6⁹⁸

Complets

Modèles, couleurs et grandeurs variées
Ord. jusqu'à \$250 SPÉCIAL \$119⁹⁸

Ensembles safari

Manches courtes ou longues
Couleurs et grandeurs assorties
Ord. jusqu'à \$99.50 SPÉCIAL \$39⁹⁸

Lot de coupe-vent

Couleurs et grandeurs assorties
Ord. jusqu'à \$45 SPÉCIAL \$19⁹⁸

Lot de pantalons

Styles et couleurs variés
Tailles 30 à 44
Ord. jusqu'à \$55 SPÉCIAL \$19⁹⁸

T-shirts

Manches courtes
Couleurs et grandeurs assorties
Ord. jusqu'à \$30 SPÉCIAL \$12⁹⁸

Robes de chambre

Couleurs assorties
Une grandeur universelle
Ord. jusqu'à \$45 SPÉCIAL \$19⁹⁸

Ensembles de plage

Couleurs et grandeurs variées
Ord. jusqu'à \$60 SPÉCIAL \$29⁹⁸

Lot de chandails manches longues

En lainage
Couleurs et grandeurs assorties
Ord. jusqu'à \$35 SPÉCIAL \$9⁹⁸

POUR HOMMES

Chemises de toilette

Manches longues
Unies ou rayées de couleurs variées
Ord. jusqu'à \$30 SPÉCIAL \$13⁹⁸

Souliers en cuir blanc

Modèles tressés
Ord. jusqu'à \$105 SPÉCIAL \$29⁹⁸

Lot de chemises de toilette

Unies ou rayées de couleurs variées
Grandeurs assorties
Ord. jusqu'à \$40 SPÉCIAL \$17⁹⁸

Lot de cravates

Motifs et couleurs assortis
Ord. jusqu'à \$18.50 SPÉCIAL \$5⁹⁸

Souliers de toilette

Brun ou noir
Pointures assorties
Ord. jusqu'à \$72 SPÉCIAL \$39⁹⁸

POUR JEUNES HOMMES

Chemises sport

Manches longues
Couleurs assorties
Grandeurs TP.P.M.G.
Ord. \$22 SPÉCIAL \$12⁹⁸

Lot de t-shirts

Couleurs, modèles et grandeurs assorties
Ord. jusqu'à \$30 SPÉCIAL \$9⁹⁸

Jeans en toile

Beige, kaki ou bleu
Grandeurs assorties
Ord. jusqu'à \$42 SPÉCIAL \$9⁹⁸

Vestons sport

Modèles, couleurs et grandeurs variées
Ord. jusqu'à \$135 SPÉCIAL \$69⁹⁸

Lot de pantalons

Coton
Couleurs et grandeurs assorties
Ord. jusqu'à \$40 SPÉCIAL \$19⁹⁸

Chemises sport

Unies ou rayées de couleurs assorties
Grandeurs TP.P.M.G.
Ord. jusqu'à \$30 SPÉCIAL \$14⁹⁸

POUR GARÇONS

Lot de t-shirts

Couleurs et grandeurs assorties
Ord. jusqu'à \$15.98 SPÉCIAL \$3⁹⁸

Pantalons sport ou de toilette

Tissus, couleurs et grandeurs variés
Ord. jusqu'à \$29.95 SPÉCIAL \$9⁹⁸

Vestons sport

Modèles, couleurs et grandeurs assorties
Ord. jusqu'à \$75 SPÉCIAL \$39⁹⁸

Lot de pantalons de toilette

Couleurs, grandeurs assorties
Ord. jusqu'à \$30 SPÉCIAL \$12⁹⁸

Lot de shorts

Couleurs et grandeurs variées
Ord. jusqu'à \$9.98 SPÉCIAL \$2⁹⁸

Ensembles safari

Manches longues
Couleurs et grandeurs assorties
Ord. jusqu'à \$63 SPÉCIAL \$34⁹⁸

Lot de jeans

Denim
Grandeurs variées
Ord. jusqu'à \$23 SPÉCIAL \$11⁹⁸

POUR GARÇONNETS

Lot de t-shirts

Couleurs et modèles assortis
Grandeurs 4 à 6X ans.
Ord. jusqu'à \$12 SPÉCIAL \$3⁹⁸

Pantalons de coton

Couleurs assorties
Grandeurs 4 à 6X ans.
Ord. jusqu'à \$24 SPÉCIAL \$7⁹⁸

PREMIERS ARRIVÉS... PREMIERS SERVIS!

Découvrez les centaines d'autres spéciaux non annoncés

Le plus important spécialiste de vêtements

SAUVÉ FRÈRES pour l'homme et son fils:
000000000
MONSIEUR L'ELEGANT



6554 PLAZA ST-HUBERT (MÉTRO BEAUBIEN)

Le Conseil supérieur de l'éducation se préoccupe du sort réservé aux matières «secondaires» au primaire

Le Conseil supérieur de l'éducation se préoccupe du sort fait, à l'école primaire, aux matières autres que le français et les mathématiques, toutes ces matières qu'on appelle à tort «secondaires».

mesures qui permettraient un meilleur équilibre dans la répartition du temps consacré à la douzaine de matières que comporte le programme des écoles primaires.

Dans un avis qu'il fait parvenir au ministre de l'Éducation, il recommande un certain nombre de

Sans vouloir la présenter comme une panacée, le Conseil insiste sur «l'intégration» des matières qui

permet de faire un lien entre les objectifs propres à diverses matières et à les traiter simultanément à l'occasion d'une activité. Par exemple, choisir pour un exercice de lecture un texte qui parlerait de l'histoire et qui permettrait aux jeunes d'apprendre des choses sur l'histoire tout en perfectionnant leur

apprentissage de la lecture.

Le Conseil est revenu à plusieurs reprises sur la nécessité d'intégrer davantage les matières. «Si tous les éducateurs multipliaient les actions interdisciplinaires, chaque champ du savoir pourrait y gagner et, bien plus, chaque élève parviendrait à mieux comprendre les liens qui unissent les apprentissages qu'il réalise», écrit le Conseil supérieur.

En effectuant une enquête qui a mené à la rédaction de cet avis, le Conseil a constaté que la grille-horaire accordée 50 p. cent et plus de temps

à la langue maternelle et aux mathématiques, et le reste du temps à cinq ou sept matières, selon les cycles.

Privilegiés à tous points de vue, la langue maternelle et les mathématiques sont suivies de près par l'éducation physique et l'enseignement religieux, favorisés à plusieurs égards, constate le conseil.

Le sort de la langue seconde, des arts plastique et de la musique varie d'un milieu à l'autre tandis que les sciences humaines et les sciences naturelles sont nettement désavantagées, même si tous en reconnaissent l'importance.

Dussault ne sera pas candidat à la direction du PLQ

de notre bureau de Québec

QUEBEC - L'ex-sous-ministre de la Justice René Dussault écarte totalement l'idée de sa candidature à la direction du Parti libéral du Québec.

C'est ce qu'il a déclaré hier à LA PRESSE, précisant qu'il n'est pas question qu'il soit sur les rangs même si le congrès pour le choix d'un nouveau chef n'avait lieu que dans un an.

Docteur en droit du London School of Economics, haut fonctionnaire réputé, M. Dussault avait été le premier président de l'Office des professions du Québec en 1973 avant d'être nommé sous-ministre de la Justice en juin 1977.

Il avait quitté son poste en septembre 1980 pour se porter candidat à l'élection provinciale dans le comté de Chauveau. Candidat de prestige de l'équipe Ryan, d'emblée «ministrable», il était considéré par plusieurs comme le nouvel homme fort du PLQ dans la région de Québec.

Il avait subi la défaite le 13 avril 1981 aux mains du candidat péquiste Raymond Brouillet.

Agé de 42 ans, président de la commission politique du PLQ, M. Dussault demeure très impliqué dans le Parti libéral et n'hésite pas à dire qu'il sera probablement candidat lors de la prochaine élection générale. Il se dit toujours très actif dans le comté de Chauveau.

Il affirme qu'il est prématuré de se prononcer sur les candidats à la succession de M. Ryan, estimant qu'il «importe d'abord et avant tout de s'occuper de l'unité du parti».

René Dussault fait partie du bureau d'avocats Amyot et Lesage à Québec et il est professeur titulaire à l'École nationale d'administration publique (ENAP).

Avant d'occuper la présidence de l'Office des professions, il avait notamment été conseiller juridique de la commission Castonguay-Nepveu sur la santé et le bien-être social et professeur à la faculté de droit de l'Université Laval, où il avait assumé la direction des études supérieures. Il a également publié un important traité de droit administratif.

Lougheed: il faudra plus que des restrictions gouvernementales

EDMONTON (PC) — Il faudra plus que des restrictions gouvernementales pour relever l'économie, affirme le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, dans une lettre au premier ministre, M. Pierre Trudeau.

Dans cette lettre rendue publique mardi, M. Lougheed reproche au fédéral d'accorder trop d'importance à son programme de restriction des hausses salariales dans le secteur public comme panacée aux maux économiques dont souffre le pays.

La missive était une réponse à une lettre que M. Trudeau avait fait parvenir à M. Lougheed pour élaborer certaines discussions qui s'étaient déroulées à une rencontre avec les premiers ministres, le 30 juin.

Dans son message, M. Lougheed souligne à M. Trudeau que tous deux ne se souviennent pas de la même manière des discussions qui ont eu lieu.

Sears...le magasin des valeurs exceptionnelles à l'achat de bas-culottes Secret.

Rabais 20%

En vigueur du 25 août au 28 août ou jusqu'à épuisement de la marchandise

Que ce soit pour le retour au travail ou le retour en classe, vous serez ravies de cette offre spéciale de bas-culotte Secret chez Sears. Un vaste choix de modèles. Tous avec gousset doublé de coton. Venez chez Sears ou téléphonez-nous dès aujourd'hui! Bas-culotte à culotte de maintien en élasthanne extensible pour un léger maintien. Tailles A (pour 90-120 lb.), B (110-140 lb.), C (130-160 lb.), D (155-195 lb.). Bas-culotte à pied sandale no 4290. Disponible en beige tendre, moka et taupe. 75R 042 455 B. Bas-culotte à pointe renforcée no 4260. Offert en beige tendre et épice. Profitez des rabais chez Sears! 75R 042 450 B.

Bas-culotte 'Sears Élégante' no 4800. Culotte de maintien en élasthanne Lycra et nylon Antron. Bas diaphane, pied sandale. Moka, taupe, beige tendre. A (90-120 lb.), B (110-140 lb.), C (130-160 lb.), D (155-195 lb.). 75R 042 855 B.

2,80\$ ch. Rég. 3,50 \$

Bas-culotte 'Nude Secret' no 4250. Tout diaphane; pied sandale. Epice, beige tendre et autres couleurs populaires. A (90-120), B (110-140 lb.), C (130-160 lb.). 75R 022 305 B.

Bas-culotte 'Secret All-Day' No 4260. Culotte et pointe renforcées. Offert dans les mêmes tailles et couleurs que bas-culotte ci-dessus. 75R 022 300 B.

1,80\$ ch. Ord. 2,25 \$

Rayon 75, bas pour dames

2,20\$ ch. Ord. 2,75 \$

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTÉES



SECRET

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

CHEZ les professionnels du salon

JUSQU'AU 28 AOÛT

tousalon

la grande vente d'été

LES AFFAIRES EN OR

se termine le 28 août

Venez chercher et trouver les étiquettes

«CARRÉ D'OR»

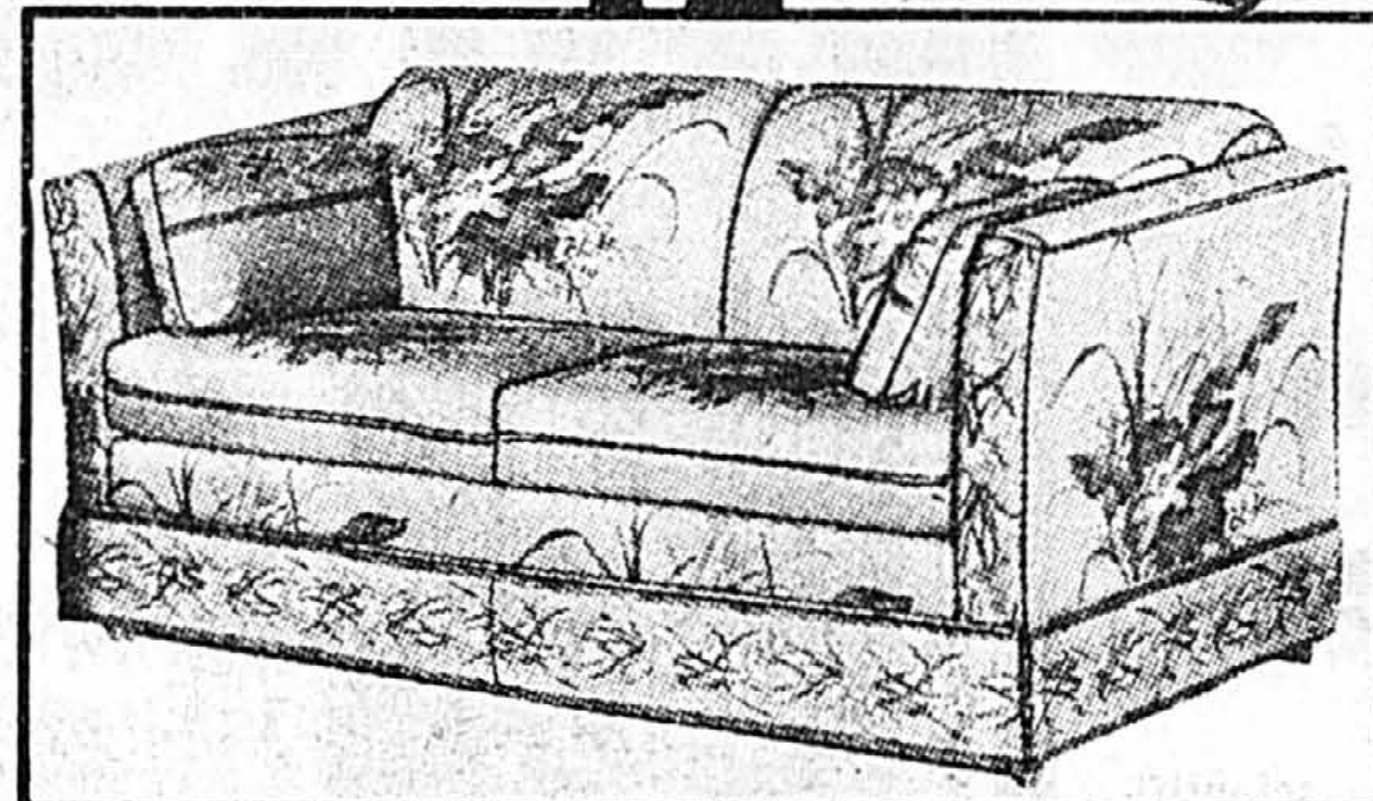
EXEMPLES



SOFA et CHAISE

Canapé 3 places et fauteuil recouverts d'un discret tissu à chevrons dans des tons de sable et gris.

PRIX SPÉCIAL L'ENSEMBLE 649\$

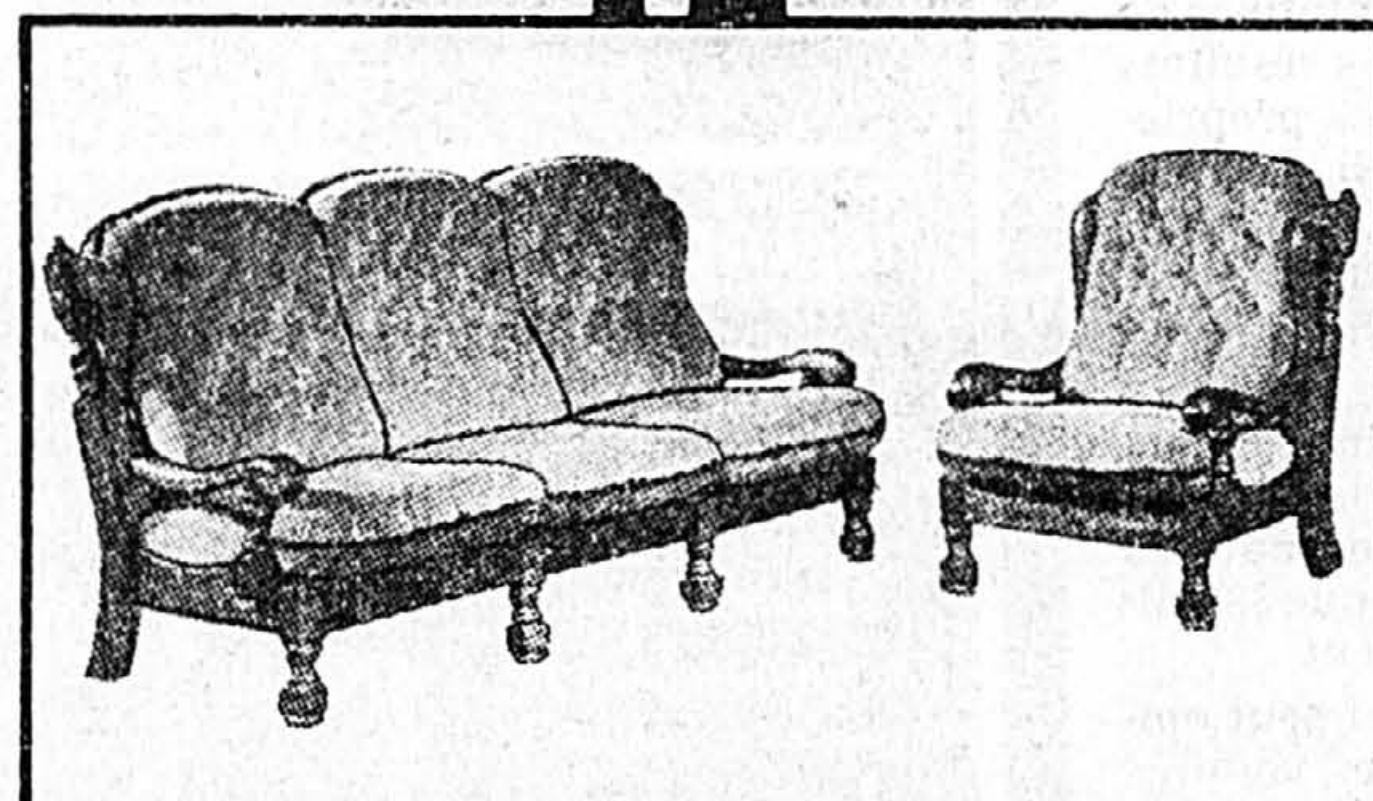


SOFA-LIT 2 places

recouvert d'un tissu imprimé dans les tons de beige et de marron.

Le sofa-lit 549\$

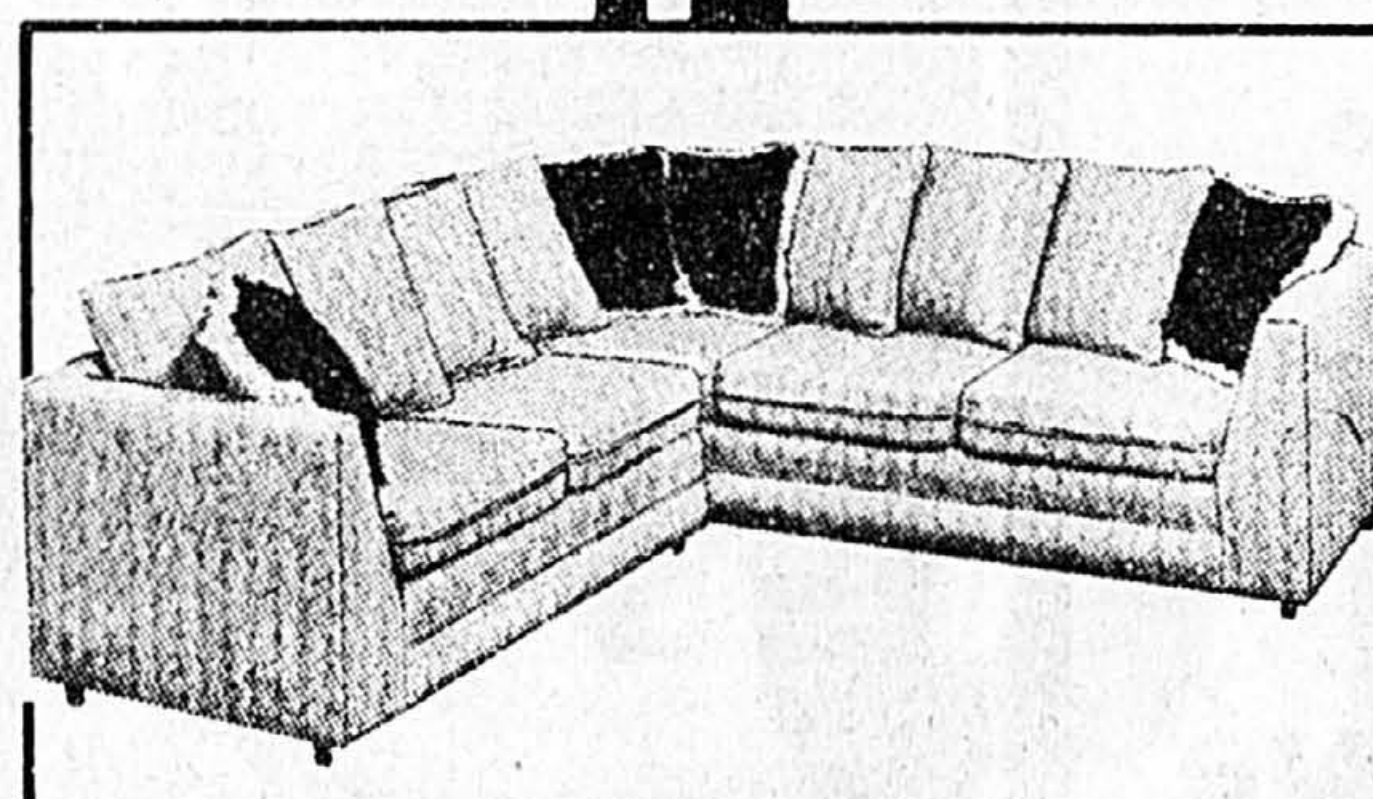
AUTRES MODÈLES À PARTIR DE 399\$



MOBILIER EN CHÊNE MASSIF

patiné recouvert velours, Alaska beige

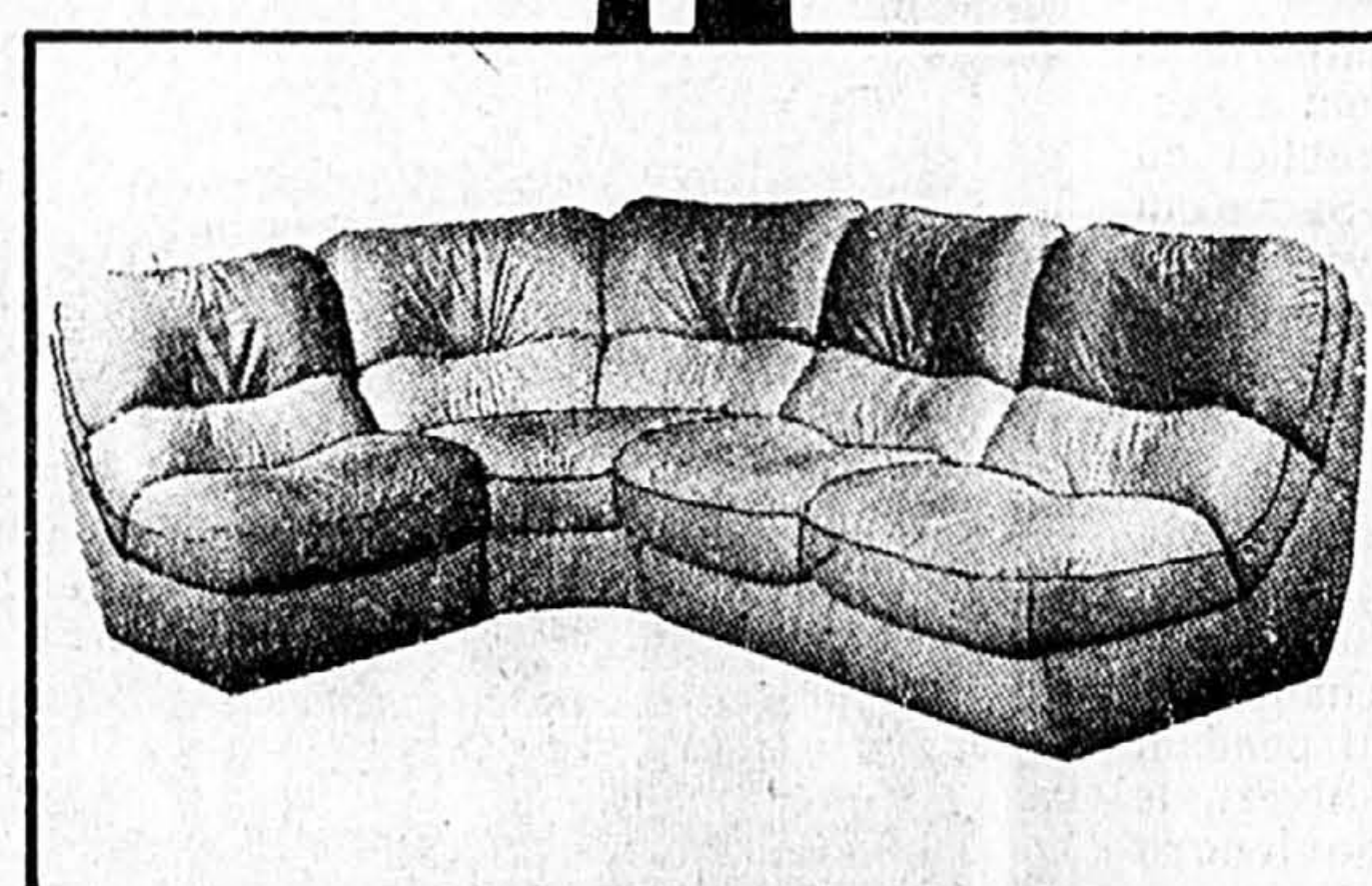
PRIX SPÉCIAL L'ENSEMBLE 995\$



Sectionnel 2 morceaux

recouvert d'un lainage gris beige à motifs discrets. 4 coussins réversibles avec une face de velours marron.

PRIX SPÉCIAL L'ENSEMBLE 599\$



Sectionnel incluant sofa-lit recouvert

de cuir véritable Mayo, ivoire.

L'ENSEMBLE 2 990\$

RABAIS 1 136\$

LE PLUS GRAND CHOIX DE MOBILIERS DE SALON DE MONTRÉAL À DES PRIX FANTASTIQUES

Outre ces mobiliers, nous vous proposons à des prix spéciaux bien d'autres ensembles revêtus de cuir véritable ou de tissus de tous genres comprenant: au choix, un canapé, un canapé-lit, une causeuse et un fauteuil dans tous les styles en demande.

Modèles disponibles dans l'un ou l'autre de nos magasins. Livraison immédiate dans la limite des stocks disponibles.

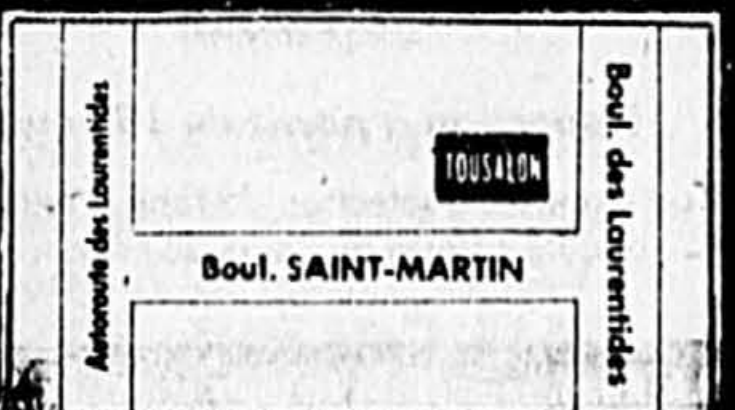
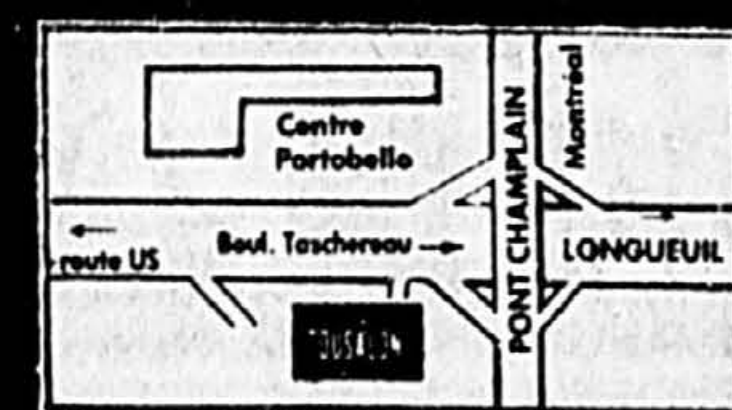
(auparavant Le Grand du Salon) 7205, boul. Taschereau,

tousalon

315 ouest, boul. St-Martin.

BROSSARD Tel.: 445-1544

LAVAL Tel.: 382-0564



Les mentions 'Rég.' ou 'étai' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi, de 9h30 à 21h les jeudi et le vendredi, de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu. Brossard, Mail Champlain; Anjou, Galeries d'Anjou. St-Jérôme, Carrefour du Nord. St-Jean, Carrefour Richelieu. Copyright Canada, 1982. Simpsons-Sears Limitée. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. Montréal: 333-5811 St-Jérôme: 432-1130 St-Jean: 349-2611

ÉTONNANTE CONCLUSION D'UN GROUPE DE RECHERCHE

Les deux-tiers des «enfants de riches» n'ont pas une nutrition adéquate

■ QUEBEC (PC) — On peut gagner un salaire de plus de \$90,000 par année et ne pas se nourrir convenablement.

Telle est la conclusion étonnante d'un groupe de recherche en nutrition qui a étudié les habitudes alimentaires de plus de

180 enfants de 87 familles québécoises bien nanties. Les trois quarts de ces familles ont des revenus annuels de plus de

\$20,000 (plus de \$30,000 pour la moitié d'entre elles), et un bon nombre sont des professionnels ayant des revenus dépassant le cap des \$90,000.

L'enquête, réalisée dans la région de Québec en 1980 par Mme Michèle Tolszczuk,

nutritionniste, dans le cadre d'une recherche sur les liens entre la génétique et la performance physique, a révélé que les deux-tiers

des «enfants de riches» n'avaient pas une nutrition adéquate comparé aux standards de qualité normale.

«On serait porté à croire que les gens plus instruits bénéficient de plus d'information et peuvent à loisir diversifier leur alimentation, mieux en tout cas que les moins favorisés. Mais c'est loin d'être le cas», a expliqué la nutritionniste.

Un journal alimentaire

Les sujets de l'étude, des volontaires, ont été soumis à un questionnaire élaboré pour établir leurs données socio-économiques. Ils ont eu ensuite à rédiger un journal alimentaire de trois jours dont une journée de fin de semaine.

Ils devaient peser leurs aliments, en indiquer la provenance et l'heure de prise. L'analyse des résultats était faite selon les standards de nutrition canadiens: un sujet dont l'apport alimentaire atteignait 80 p. cent ou plus pour chacun des huit nutriments étudiés obtenait une note maximum de 8.

Or, pendant qu'un tiers des répondants ont «manqué l'examen» avec une note trop basse, un autre tiers se tenait à la limite de l'écart tolérable de la norme optimale.

Les adolescentes

Ce sont les adolescentes de 16 à 18 ans qui, selon l'enquête, ont l'alimentation la moins adéquate nutritionnellement.

«La très grande majorité d'entre elles ne consommait pas 80 p. cent des taux recommandés de fer et de thiamine. De plus, pour une autre proportion importante de ces adolescentes, les ingestions de rétinol (vitamine A) et de calcium étaient basses», a noté Mme Tolszczuk.

Ces jeunes filles ne consommaient pas assez de produits laitiers, de légumes et de viandes comme le foie ou les abats. Cette situation est aggravée par le fait qu'à cet âge, les menstruations occasionnent l'élimination de fer par l'organisme, augmentant du même coup la demande pour rétablir la balance, a ajouté la nutritionniste.

La mode «ultra-mince» et les diètes qu'elle commande pour maintenir une taille de guêpe pourraient contribuer grandement à ce phénomène remarqué un peu partout en Occident.

Le sucre

Par ailleurs, la très grande majorité des deux sexes et de toutes les catégories d'âge consommait plus de 10 p. cent de leurs kilocalories totales sous forme de sucres concentrés et environ un tiers en prenaient plus de 20 p. cent sous cette forme.

«Lorsque le taux dépasse les 20 p. cent, la qualité de l'alimentation diminue de façon considérable», a précisé la scientifique.

Enfin, une autre surprise attendait le groupe de recherche, à savoir que ce n'est pas la mère qui influence le plus les habitudes alimentaires des enfants mais bien le père.

En étudiant en détail les habitudes des parents, l'équipe de recherche s'est rendue compte que l'alimentation des pères était de beaucoup similaire à celle des enfants, alors qu'on ne voyait pas ce même phénomène se produire pour les mères de famille.

La récolte viticole 82 sera abondante en France

■ PARIS (AFP) — La récolte viticole 82 sera abondante en France: 70 à 71 millions d'hectolitres selon les coopératives viticoles, 75 à 76 millions d'hl selon le ministère de l'Agriculture, apprend-on hier à Paris, à l'issue d'une réunion du conseil de direction de l'Onivit (Office national interprofessionnel des vins de table).

Ces chiffres situent la récolte 82 largement au-dessus d'une récolte moyenne, mais en-dessous des prévisions du début de l'été, du fait de la sécheresse, indique-t-on à l'Onivit. La récolte avait atteint 59 millions d'hl en 1981, contre 69 millions en 1980 et 83,5 millions en 1979, considérée comme «la récolte du siècle».

Il faudra attendre les vendanges, qui se dérouleront du début septembre à la mi-octobre, en remontant du sud du pays vers le nord, pour connaître la qualité de la récolte. Mais d'ores et déjà, on estime à l'Onivit, «qu'elle ne devrait pas être mauvaise».

SALON INTERNATIONAL DES VINS ET SPIRITUEUX

On pourra acheter des produits non répertoriés

■ Les visiteurs qui se rendront au Salon international des vins et spiritueux, qui se tiendra du 30 septembre au 5 octobre, au Vélodrome olympique, pourront acheter les produits présentés non répertoriés dans les succursales de la Société des alcools du Québec. Les consommateurs pourront ainsi se procurer des produits qui seront offerts exclusivement au salon, selon la quantité désirée, mais il leur sera toutefois interdit de les consommer sur place.

LA GRANDE VENTE DE JEANS



- Denim 100% coton
- Modèle à jambe droite
- Denim prélavé

Valeur rég. \$29.50

En spécial

19⁹⁹

CHEMISES FORSYTH

- 100% flanelle de coton
- Poche surpiquée
- Motif à carreaux
- Petit à 3 très grand

Notre prix ord. \$19.50

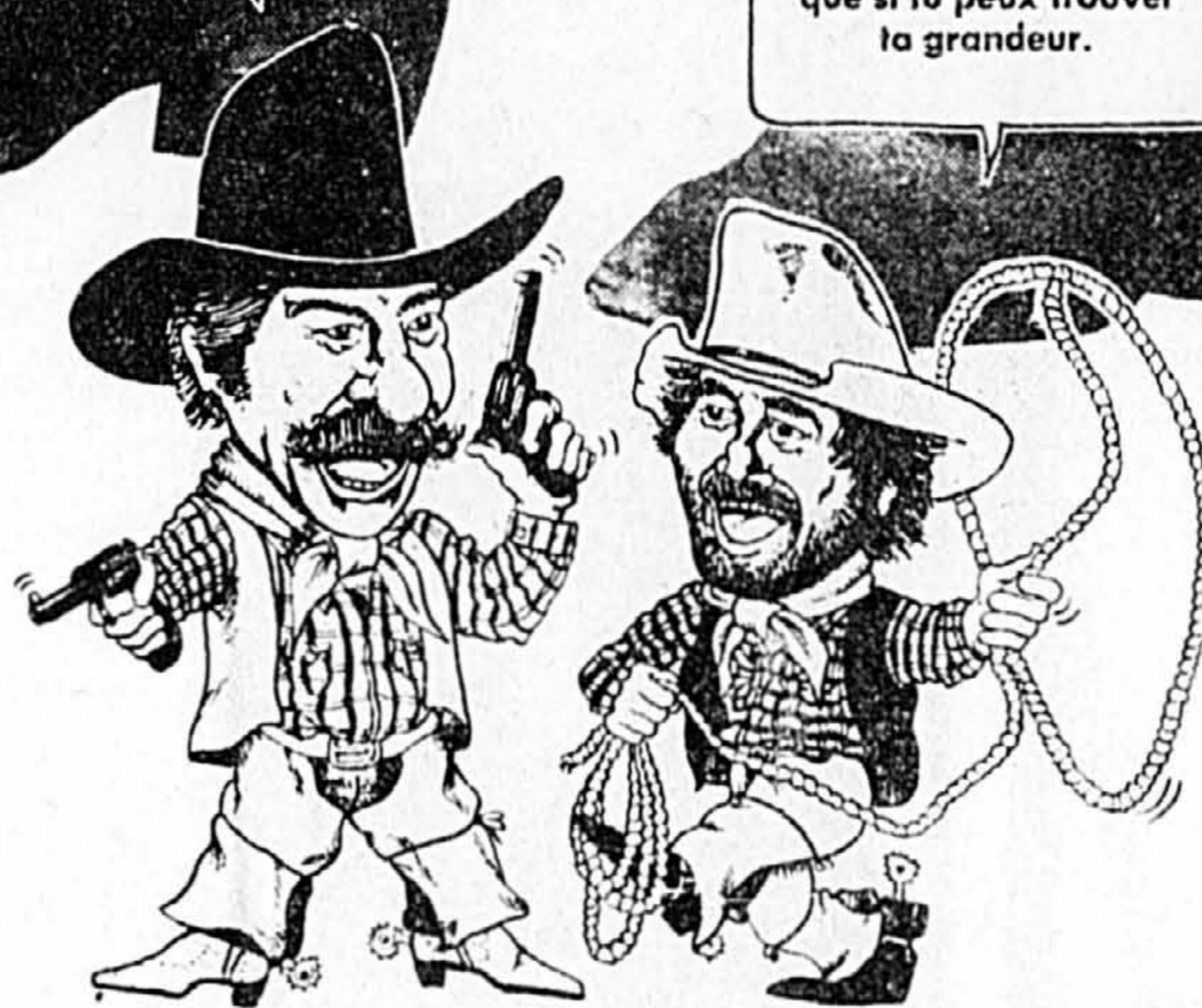
VENTE

14⁹⁹

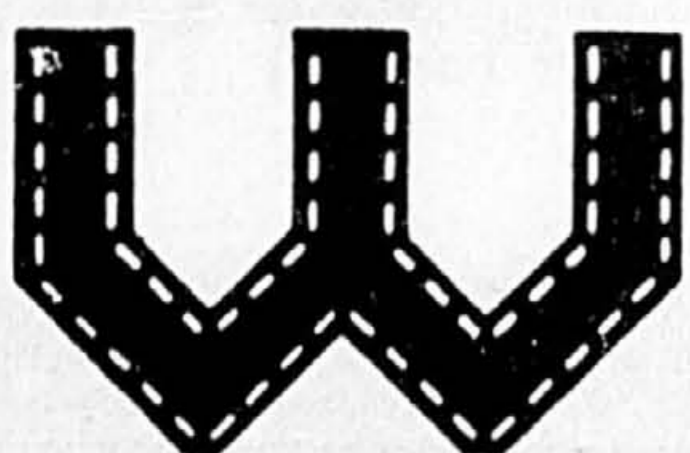


Paul, pourquoi 2,000 paires par magasin

Parce qu'une grande vente de jeans ne l'est que si tu peux trouver la grandeur.



LUNDI, MARDI, MERCREDI de 9h30 à 18h00 | JEUDI, VENDREDI de 9h30 à 21h00 | SAMEDI de 9h00 à 17h00



LA OUÉVRASSE

ON FAIT RIEN COMME LES AUTRES



Vêtements de travail

ST-LÉONARD 7275, boul. Langelier 254-9995 — GREENFIELD PARK 375, boul. Taschereau 631-3750 — POINTE-CLAIRE 183 H, boul. Hymus 694-3422 — VILLE DE LAVAL 901 A, boul. Curé-Labelle 687-6817 — LAVAL 1791, boul. St-Martin (près du centre Laval) 681-1665 — VALLEYFIELD 622, boul. Mgr- Langlois 371-6461 — MONTRÉAL-NORD 5610 est, boul. Henri-Bourassa 327-8888 — SAINT-LAURENT 3654, Côte Vertu 337-0818 — LA SALLE (coin Dollard) 8799, boul. Newman 364-5677 — CORNWALL 1360 est, 2e Rue 938-7500.

SELON LE CONSEIL DE L'ENVIRONNEMENT

10 % des travailleurs albertains souffrent de surdit  permanente

EDMONTON (d'apr s CP) — Le bruit intense, tel celui qui entoure les a roports, constitue un danger pour la sant  qui ne pourra que devenir plus co teux et plus difficile   r soudre si l'on persiste   l'ignorer.

C'est l'avertissement qu'a lanc  hier Roy McBride, qui pr sident actuellement les audiences tenues par le Conseil de l'environnement de l'Alberta sur la pollution par le bruit.

Selon M. McBride, 10 p. cent au moins de la population active de l'Alberta souffre pr sentelement d'une surdit  «permanente et irr versible».

«Les gens s'aper oivent qu'il leur faut crier pour se faire entendre; ils ne peuvent plus laisser leurs fen tres ouvertes la nuit, m me au milieu de l' t , le bruit de la circulation les emp chant de b n ficier d'un sommeil reposant», dit-il.

Et m me s'il n'existe pas encore de preuves scientifiques du tort que le bruit cause   la sant , «nous ne pouvons attendre, pour recueillir les donn es fondamentales, que le probl me devienne catastrophique».

Dans son rapport sur le bruit, le Conseil a recommand  que l'a roport municipal d'Edmonton soit interdit aux avions   r action: du-

rant les audiences, cet a roport a  t  identifi  comme la source de bruit la plus s rieuse dans toute la province.

Opposition

Cette recommandation a  t  fortement critiqu e par George Reid, pr sident de la R gie des services a riens d'Edmonton, qui a affirm , au cours d'une entrevue, qu'il ne pouvait croire qu'un organisme s rieux puisse songer   interdire l'a roport aux appareils   r action.

Selon M. Reid, la suggestion en faveur de l'utilisation d'avions moins bruyants tels que le de Havilland Dash 7, turbopropuls , manque totalement de r alisme: le Dash 7 n'a que 40 places, en comparaison des 120 du Boeing 737 qu'utilisent actuellement les Pacific Western Airlines pour leur liaison Edmonton-Calgary.

M. Reid affirme que l'id e d'utiliser le Dash 7 a  t  avanc e par un vendeur au service de la de Havilland; il souligne de plus que la nouvelle g n ration des 737 sera aussi peu bruyante que beaucoup des avions turbopropuls s.

Dans son rapport de 175 pages, le Conseil recommande par ailleurs la cr ation d'une nouvelle agence gouvernementale qui porterait le nom de «Direction g n rale des communaut s tran-

quilles», et qui serait charg e de lutter contre tous les probl mes occasionn s par le bruit.

Cet organisme, qui d pendrait du minist re des Services sociaux et de la Sant  communautaire, mettrait au point des normes relatives au bruit et verrait   leur application. Toutefois, le contr le du bruit au travail demeurerait la responsabilit  du minist re de la Sant  et de la S curit  ouvri res.

Il pr f re l' ducation

M. McBride a soulign  qu'il appartiendrait au conseil municipal d'Edmonton de d cider du sort de l'a roport, mais qu'  son avis, l' ducation  tait pr f rable   la r glementation pour contr ler le bruit.

Durant la pr paration du rapport, a-t-il d clar , des membres du Conseil se sont rendus   Washington pour y conf rer avec des repr sentants de l'Agence de protection de l'environnement, qui leur ont affirm  que l' ducation avait donn , dans leur domaine, de meilleurs r sultats que la r glementation.

Le rapport a  t  accueilli favorablement par le cabinet provincial, qui avait organis  les audiences, et c'est la r action du public qui d terminera la suite que l'on donnera   ses recommandations, a conclu M. McBride.

Rien d'ill gal, pour fin de recrutement,   donner de la marchandise saisie

OTTAWA (PC) — Le minist re du Revenu en est venu   la conclusion que, techniquement, il n'y avait rien d'ill gal dans le fait qu'une institution charitable d'Ottawa qui, pour recruter de nouveaux membres, a distribu  gratuitement sous forme de primes de la marchandise import e d'une valeur de \$125,000 saisie par le gouvernement.

«Cela nous chicotte toujours un peu, mais il n'y a rien d'ill gal l  dedans, a confi  un porte-parole de Revenu Canada. Il n'y rien qu'on puisse faire.»

La marchandise en question, des pantalons, des blouses, des T

shirts et des bourses pour dames, import e des Philippines et de la Cor e du Sud, avait  t  c d e par les douanes au Patro d'Ottawa, un centre communautaire.

Le Patro s'est alors mis   offrir la marchandise   quiconque  tait dispos    d bourser \$10 pour une carte de membre d'adulte et \$5 pour une d'enfant. Quelque 400 nouveaux membres avaient  t  recrut s lundi et on pr voyait avoir recrut  1,000 nouveaux membres d'ici la fin de la «grande vente» qui se termine demain soir.

Confisqu e par les douanes   la fronti re parce qu'elle exc dait les quotas d'importations, la mar-

chandise a  t  donn e au Patro au lieu d' tre d truite.

«Il n'y avait pas moyen de vendre la marchandise sur le march  canadien parce que le contingentement impos  pour ces produits import s avait  t  d pass , d'expliquer le porte-parole. La marchandise ainsi saisie peut  tre donn e mais non vendue. Nous n'avions pas pr vue une telle situation.

Le m me porte-parole a rappel  que de la marchandise d'une valeur de \$750,000 acquise de la m me fa on il y a quelques ann es, avait  t  donn e au Guatemala par le minist re des Affaires ext rieures.

T l  payante: 700 intervenants demandent au cabinet de renverser une d cision du CRTC

OTTAWA (PC) — La Conf rence canadienne des Arts, qui repr sente plus de 700 organismes et individus, a demand  au Conseil des ministres de renverser une d cision de la Commission de la radiodiffusion et des t l communications canadiennes (CRTC) qui permet aux t l diffuseurs   p age de retarder leurs investissements dans les productions canadiennes.

Selon l'organisme, plusieurs

producteurs de t l vision feront faillite si le cabinet n'intervient pas.

Le mois dernier, le CRTC a modifi  sa r glementation originale, ne r clamant plus des t l diffuseurs   p age qu'un investissement  tal  de 45 p. cent de leurs revenus dans des productions canadiennes, au cours des cinq ann es pour lesquelles les permis sont valables. Ant rieurement, les investissements devaient  tre

d'au moins 45 p. cent au cours de chacune de ces ann es.

Le CRTC pr tend que cette d cision ne fait que clarifier la r glementation. Pourtant, la minist re de la Justice  tudie la question afin de d terminer si l'ordonnance de l'agence gouvernementale ne constitue pas plut t un amendement.

En r alit , selon certains, cette d cision du CRTC permet au t l diffuseurs   p age de diff rer de deux   trois ans des investissements de l'ordre de centaines de millions de dollars. Durant ce laps de temps, ces r seaux priv s diffuseront des  missions d j  produites et moins co teuses.

AVIS IMPORTANT AUX CONSOMMATEURS

1. Votre compagnie de t l phone fournit un t l phone gratuit, mod le mural ou de table, avec chaque num ro de t l phone.
2. Pour chaque t l phone suppl mentaire que vous louez, vous payez mensuellement un suppl ment de 2 \$ par mois (24 \$ par an) plus taxe, pour le mod le classique; jusqu'  4,75 \$ par mois (57 \$ par an) pour le mod le Contempra TM.
3. Vous avez maintenant le droit l galement d'acheter votre propre t l phone suppl mentaire (CRTC 80-13). Les prix d butent   24,95 \$.
4. Vous pouvez r duire votre facture mensuelle de t l phone jusqu'  50% en rempla ant vos t l phones suppl mentaires lou s par vos propres t l phones. (Vous devez conserver le premier t l phone fourni par la compagnie.)
5. Le service Touch-tone* co te 3 \$ par mois plus taxe, peu importe le nombre de t l phones que vous poss dez.
6. Vous pouvez maintenant acheter un t l phone   bouton-poussoir qui retransmet le signal au t l phone   cadran, vous permettant d' conomiser le co t annuel du service Touch-tone*.
7. Aucune installation sp ciale n'est n cessaire lorsque vous achetez votre propre t l phone si vous poss dez les prises t l phoniques. Il suffit de brancher le nouvel appareil.
8. Tous les t l phones b n ficient d'une garantie d'un an sur les pi ces et la main-d'oeuvre.
9. Notre repr sentant de service sera heureux de vous aider et de vous fournir tous renseignements suppl mentaires. Un appel suffit! Vous pourrez aussi visiter l'une de nos quatre boutiques bien situ es.

*TM — Marque d pos e de Northern Telecom Limitede. *Marque d pos e.

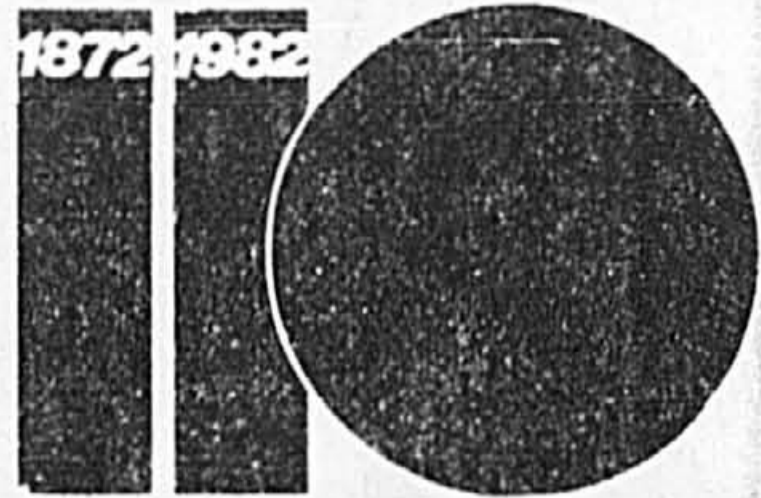
ANNONCE PR SENT E COMME SERVICE PUBLIC PAR



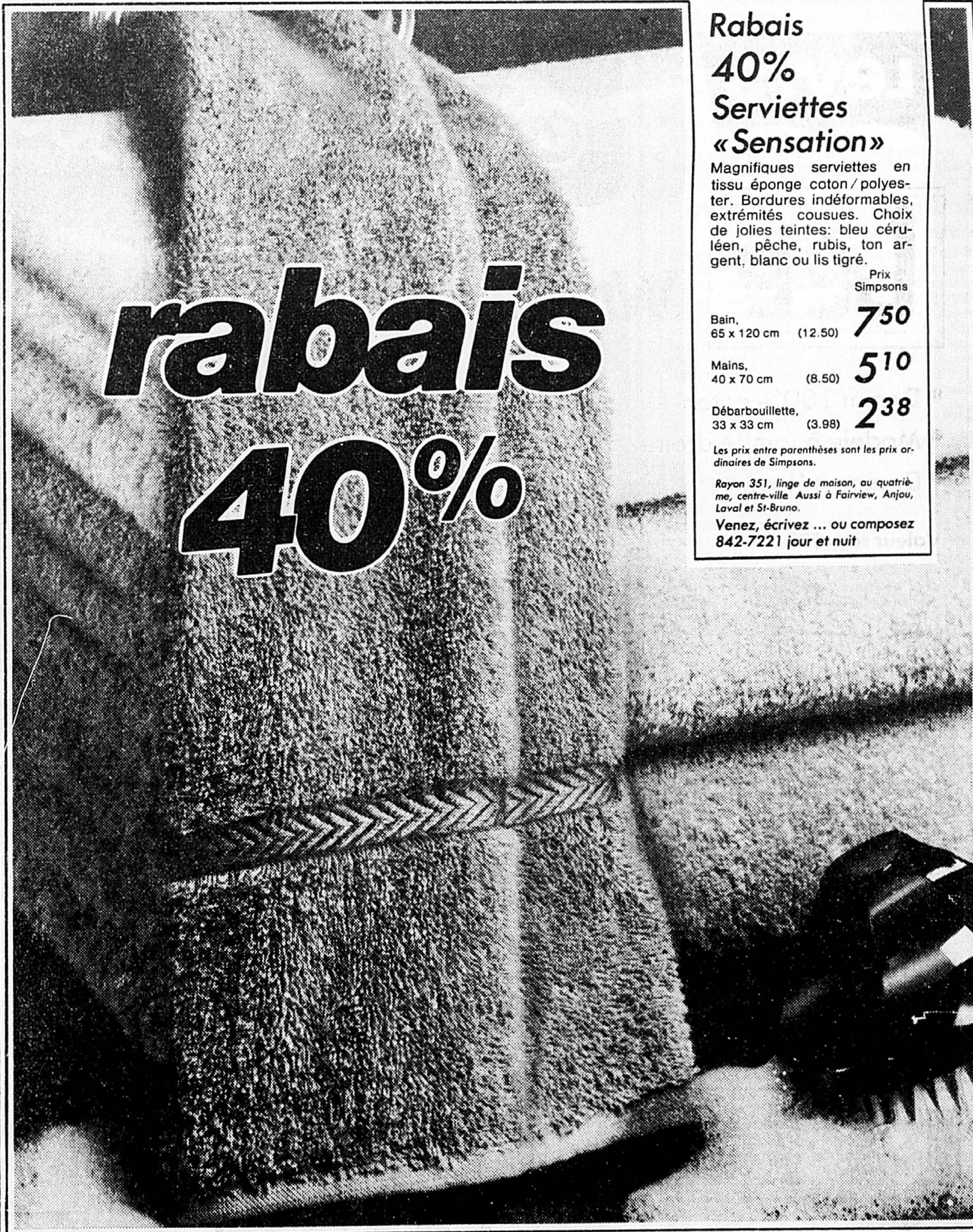
LA CABINE T LPHONIQUE

- CARREFOUR LAVAL — 687-9601
- PLACE VERSAILLES — 353-3070
- PRO. ST-BRUNO — 461-1551
- CENTRE FAIRVIEW — 694-1220

1872-1982



Simpsons a 110 ans. C'est l'ann e entre toutes pour faire de meilleurs achats chez Simpsons.



rabais 40%

Rabais 40% Serviettes «Sensation»

Magnifiques serviettes en tissu  ponge coton / polyester. Bordures ind formables, extr mit s cousues. Choix de jolies teintes: bleu c rul en, p che, rubis, ton argent, blanc ou lis tigr .

	Prix Simpsons
Bain, 65 x 120 cm (12.50)	750
Mains, 40 x 70 cm (8.50)	510
D�barbouillette, 33 x 33 cm (3.98)	238

Les prix entre parenth ses sont les prix ordinaires de Simpsons.

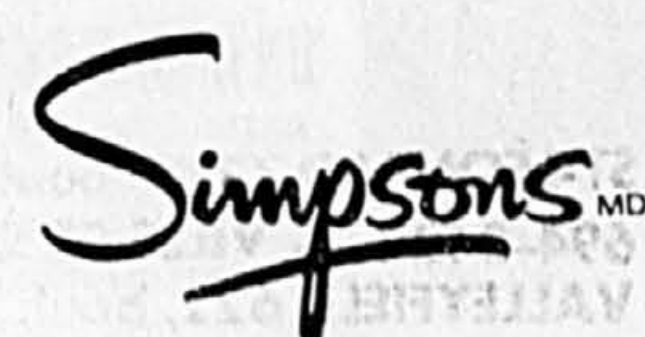
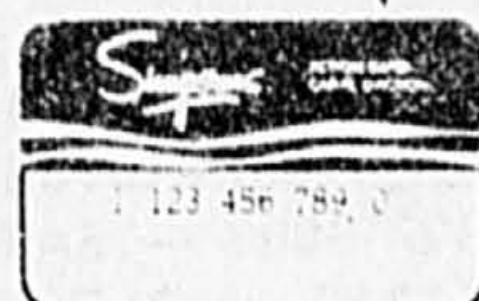
Rayon 351, linge de maison, au quatri me, centre-ville. Aussi   Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez,  crivez ... ou composez 842-7221 jour et nuit

50% DE RABAIS

SUR PRIX R GULIERS DE TOUTE RALLONGE 7, 14 OU 25 PIEDS AVEC CE COUPON

L'OFFRE SE TERMINE LE 31 AOÛT 1982



EN BREF

Gardes-côtières pris en flagrant délit d'abus de drogues

■ Près de la moitié des membres du personnel d'une station de la garde côtière à Cape Cod ont été transférés après avoir été soupçonnés de faire usage de drogues. Ils ont ensuite été assignés au déchargement d'un bateau à Boston contenant une quantité de marijuana évaluée à \$1 million sur le marché noir. Treize des 28 gardes à l'emploi de la station de Provincetown ont été transférés en fin de semaine à Boston et confinés à la base de la Garde côtière, à la suite d'une visite-surprise des inspecteurs qui les ont trouvés en flagrant délit d'abus de drogue. La drogue dont ils ont fait abus n'a pas été précisée. Quant au bateau qu'ils ont déchargé, ils ne sont pas impliqués dans cette saisie, mais on leur a confié cette tâche parce qu'ils étaient les seuls gardes disponibles.

Boston: 180 incendies douteux depuis juin

■ Les pompiers de Boston, aux prises avec une vague d'incendies criminels qui atteint des proportions alarmantes, ont combattu cinq nouveaux incendies hier, portant à 180 le nombre d'incendies d'origine douteuse depuis juin. «C'est le problème le plus grave auquel nous avons à faire face depuis 36 ans», a déclaré le chef des pompiers. La plupart des incendies se produisent dans des édifices abandonnés. Ils sont allumés ou par des pyromanes ou par des gens intéressés à tirer des assurances ou par les deux. Personne n'a été blessé jusqu'ici, mais deux pompiers ont failli y laisser leur peau. Ils ont été secourus à la dernière minute.

Une chatte adopte un chiot abandonné

■ Une chatte ayant quatre chatons a pris tout le monde par surprise à un centre de la SPA de Brooklyn, en adoptant un chiot abandonné en train de mourir de faim et en le laissant téter. L'incident est arrivé quand deux employés d'entretien du centre ont placé dans la cage où la chatte se trouvait avec ses petits, un bébé coolie de deux semaines, le temps de nettoyer la cage du chiot. Le chien et la chatte se sont toisés, se sont reniflés, et contre toute probabilité, la chatte a allongé la patte, a placé le chiot avec ses chatons et l'a nourri, le sauvant d'une mort certaine.

Il se fait sauter avec 15 bâtons de dynamite

■ Un jeune homme de 21 ans s'est fait sauter à l'aide de 15 bâtons de dynamite lundi soir, dans le jardin de la demeure de ses parents, à Uxbridge, dans l'Ontario. En arrivant sur les lieux, la police trouva un trou de 40 cm de profondeur et d'un mètre de largeur, à côté duquel se trouvaient le torse d'un homme, ainsi qu'un bras et une main. Un message donnant les raisons du suicide a été trouvé plus tard dans la demeure. On précise que le désespéré s'était de toute évidence procuré la dynamite à l'occasion des travaux de déracinage qu'il avait effectués pour le compte d'une entreprise paysagiste.

Ex-champion de boxe pris avec de la cocaïne

■ Un boxeur américain, George Cooper, ex-champion poids-moyen de Californie, a été arrêté samedi dernier à Costa Rica en possession de 190 grammes de cocaïne qu'il aurait reçus, selon ses déclarations, pour un combat mené à Carthagène, en Colombie. La police précise que le boxeur a été arrêté alors qu'il essayait d'entrer à Costa Rica en provenance de Colombie, en se faisant passer pour un certain Timothy Womack.

Un saut de 10 km en deltaplane?

■ John Bird, d'Edmonton, se propose de monter à une altitude de 10 kilomètres au-dessus du parc Hawrelak, samedi, suspendu à un énorme ballon rempli d'hélium, puis de redescendre en delta-plane, établissant ainsi un nouveau record du monde dans cette activité. Le jeune homme de 27 ans se protégera de l'atmosphère raréfiée et de la température de -50 degrés par un masque à oxygène et une combinaison de motoneigiste. Ce sera sa quatrième tentative de battre le record de 9,9 kilomètres établi il y a plusieurs années par un deltaplaniste californien.

Enlevée mercredi dernier, retrouvée morte hier

■ Le corps de Jill Rosemarie Venker, âgée de 25 ans, qui avait été enlevée mercredi sur la route transcanadienne, à une quinzaine de kilomètres de Banff, alors qu'elle livrait une automobile louée de Calgary au Lac Louise, a été retrouvée hier sur le bord d'une route secondaire près de Golden, en Colombie Britannique, non loin de la frontière de l'Alberta. John Francis Dixon, 27 ans, sans adresse fixe, qui avait été accusé de l'enlèvement samedi, vient d'être inculpé de meurtre au premier degré. L'automobile louée a été retrouvée par un autre employé de la compagnie Tilden dans un fossé, non loin du lieu où la jeune femme avait été enlevée.

La plus jeune greffée du rein est décédée

■ Heather Stockman, qui fut en 1969, à l'âge de 5 ans, la plus jeune greffée du rein, est décédée lundi à Columbus, dans l'Ohio. La petite fille avait reçu un second rein en 1971, la première greffe ayant donné des signes de rejet. La célébrité que lui avait valu cette opération avait incité la Fondation américaine du rein à la faire figurer sur ses affiches nationales, en 1976. C'est une insuffisance rénale qui, selon les autorités, a été la cause du décès de l'adolescente.

RECHERCHÉ DEPUIS OCTOBRE DERNIER

Un présumé trésorier de la mafia arrêté près de Palerme

■ PALERME (AFP) — Un repris de justice de 62 ans tenu pour l'un des trésoriers de la mafia, Giorgio Aglieri, a été arrêté hier après-midi à Villabate, commune proche de Palerme qui a connu plusieurs homicides au cours des derniers jours, a-t-on appris de source informée.

L'homme a été capturé en compagnie d'un truand recherché depuis plusieurs mois, Pietro Senapa, 35 ans, alors qu'ils voyageaient à bord d'une Fiat 127.

Aglieri faisait l'objet d'un mandat d'arrêt depuis octobre dernier. La police avait alors fait irruption dans une villa de Palerme lui appartenant, interrompant un «sommet» de la mafia et arrêtant onze malfaiteurs à la suite d'une fusillade nourrie.

Peu après, la police découvrait la contrevalleur de quelque \$300,000 dans un appartement du centre-ville dont Aglieri était également propriétaire. Les enquêteurs sont convaincus que cette somme lui avait été laissée en

dépôt par l'organisation criminelle.

Par ailleurs, le ministère italien de l'Intérieur a décidé d'envoyer 150 policiers en renfort en Sicile, hier, à la suite d'un meurtre de la mafia, le 98ème depuis le début de l'année.

A l'origine de ces crimes, un important trafic international d'héroïne contrôlé par des clans rivaux de mafiosi qui approvisionnent la majeure partie du marché américain et une portion croissante du marché d'Europe du Nord.

Ordinateur destiné à l'URSS saisi

■ WASHINGTON (AP) — Les agents fédéraux ont saisi hier un ensemble informatisé d'une valeur de \$70,000 illégalement destiné à l'Union soviétique, susceptible de traiter des photos prises par des satellites espions.

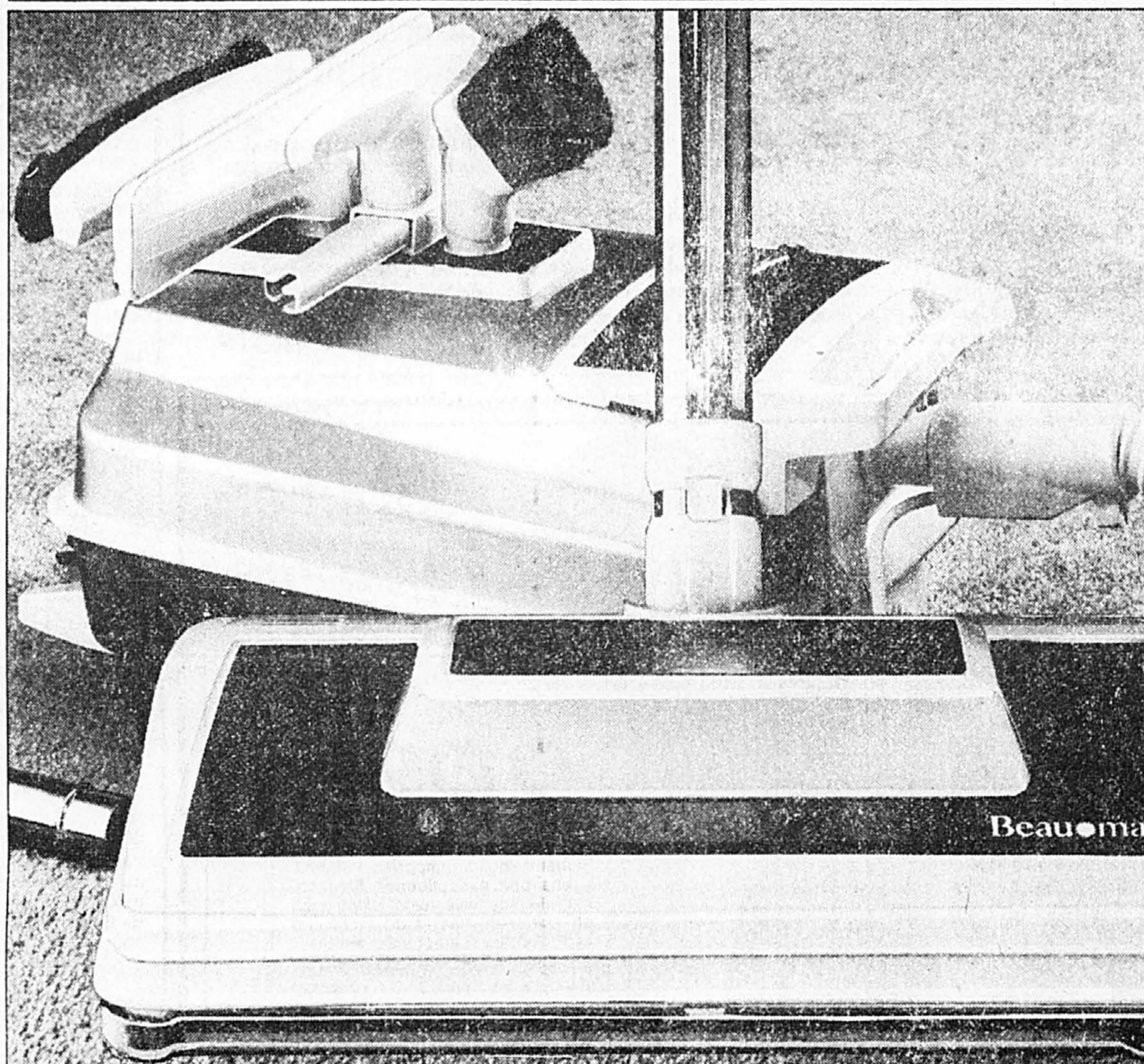
Le département américain du Commerce a révélé que ce système photographique avait été saisi à Pasadena (Californie) par des agents spéciaux chargés du contrôle des exportations.

Selon le département du Commerce, ces équipements avaient été illégalement envoyés en URSS et retournés par les autorités soviétiques pour que leur soient apportés des perfectionnements.

Ils avaient été légalement envoyés en Grande-Bretagne sous une licence d'exportation remontant à 1979 accordée à une filiale de la société britannique «Vickers LDT».

1872 1982

Aspirateur «Beaumarck» avec Électrobrosse à bas prix Simpsons

399⁹⁸

Prix Simpsons

1. VOICI NOTRE MEILLEUR ASPIRATEUR AVEC ÉLECTROBROSSE! Simpsons vous l'offre à prix abordable.

- Électrobrosse avec brosse et barre de battage motorisées, pour déloger la saleté
- Lumière sur Électrobrosse
- Indicateur du trop plein du sac

- Cordon s'enroulant automatiquement
- Moteur 2 vitesses

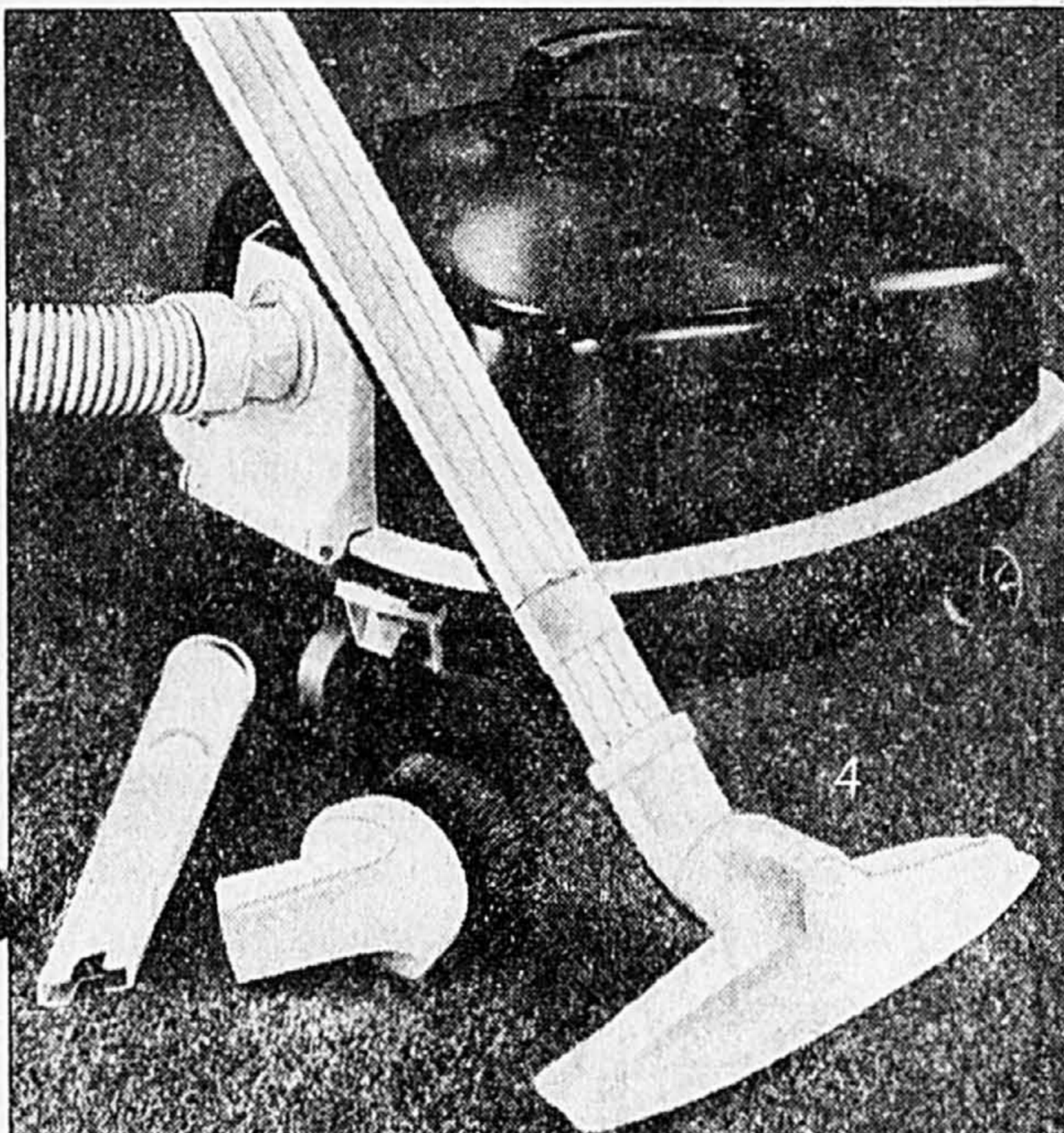
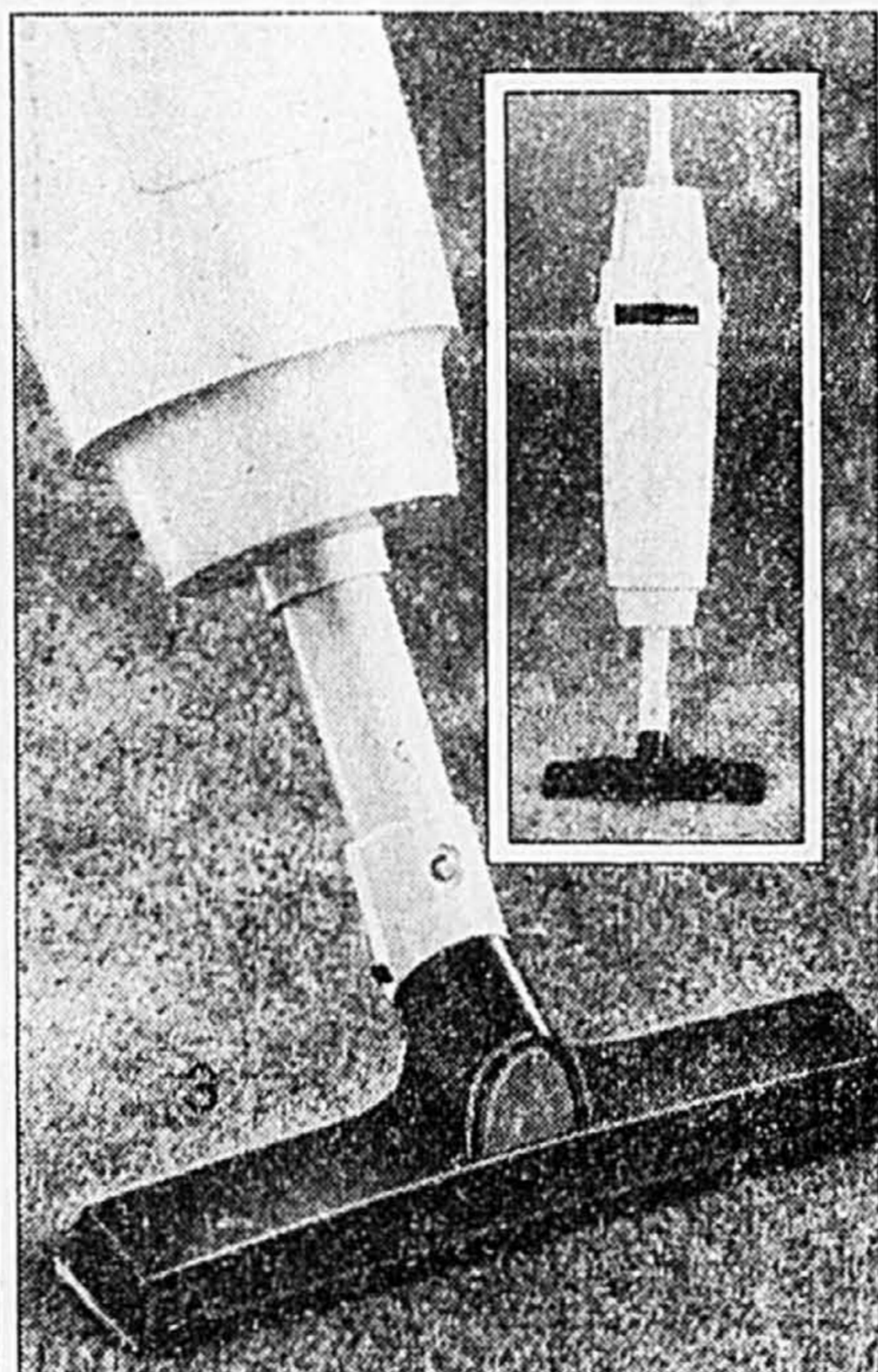
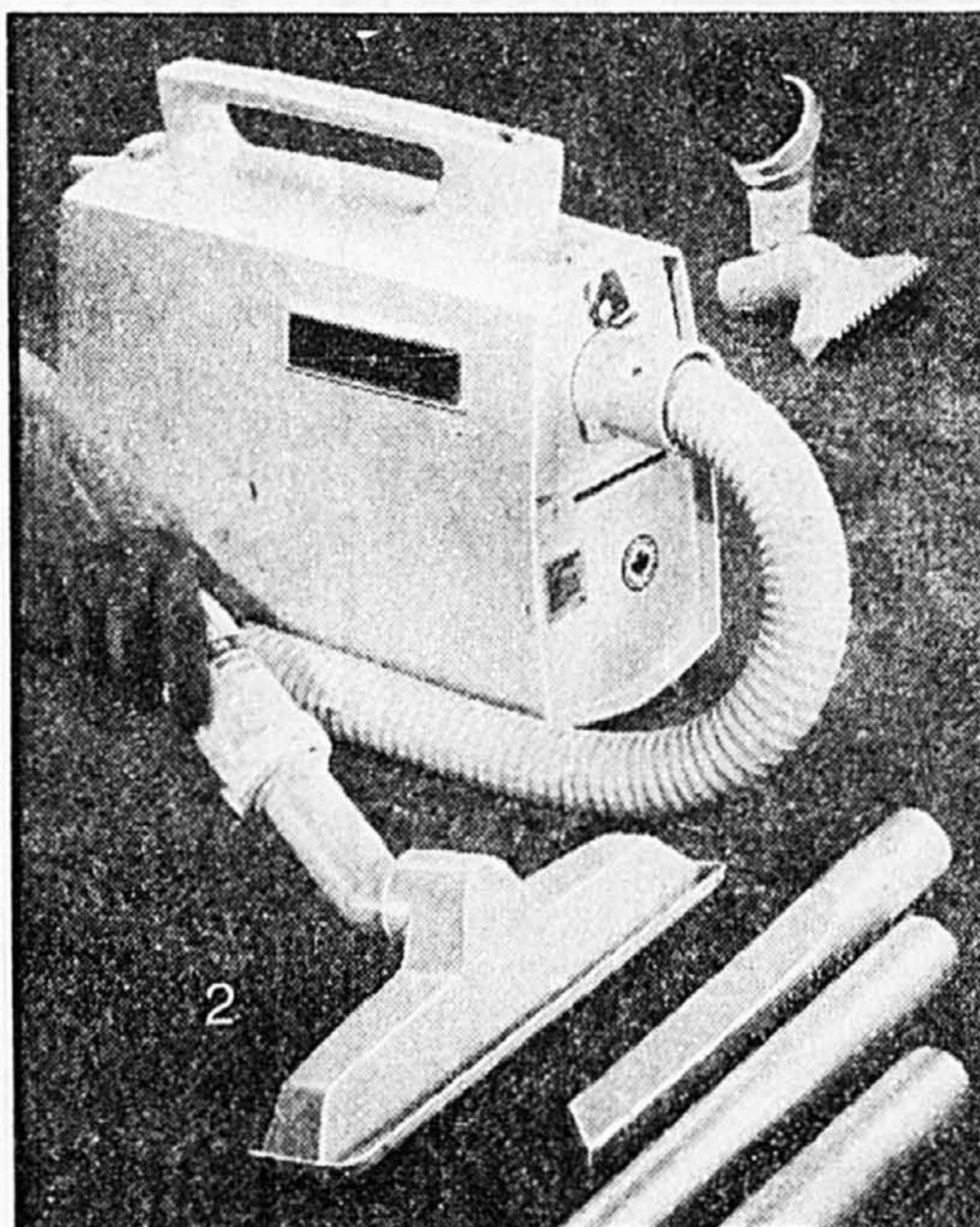
- Dispositif jumelé pour nettoyer le long des plinthes, réglage automatique pour toute longueur de mèches.
- Tient en position verticale pour nettoyage dans les escaliers ou pour rangement.

Tout ce que vous attendiez d'un aspirateur, vous le trouverez dans cet appareil «Beaumarck», même une batterie d'accessoires qui faciliteront votre tâche.

Modèle 9860

Sacs de recharge (modèle B) pour cet aspirateur, offerts dans tous les magasins Simpsons.

Beaumarck



Les aspirateurs «Beaumarck» nettoient tout sur leur passage!

Rabais \$20

2. ASPIRATEUR PORTATIF «BEAUMARK». Pour vous débarrasser de la poussière, rapidement.

- Bandoulière pour transport aisé
- Sac en toile réutilisable
- Puissant moteur à vitesse unique

Tous les accessoires requis pour faire du bon travail. Modèle 99050.

(129.98) vente 109⁹⁸54⁹⁸ Prix Simpsons

3. ASPIRATEUR-BALAI «BEAUMARK» avec moteur calibre lourd.

- Grand sac facile à changer
- Moteur au-dessus du sac empêchant avaries causées par la poussière ou la saleté.
- Nettoie aussi bien les tapis que les planchers, et même le long des plinthes.

L'aspirateur léger idéal pour les nettoyages rapides. Modèle 99000

99⁹⁸ Prix Simpsons

4. ASPIRATEUR «BEAUMARK» GENRE TRAÎNEAU. Modèle léger, moteur à vitesse unique.

- Grand sac facile à changer
- Pare-chocs vinyle tout autour.
- Roulettes
- Modèle 97100/C22022.

Le prix entre parenthèses est le prix ordinaire de Simpsons.

Rayon 371, aspirateurs, au quatrième, centre-ville.

Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez ... ou composez 842-7221 jour et nuit

vente

d'août pour le foyer chez Simpsons

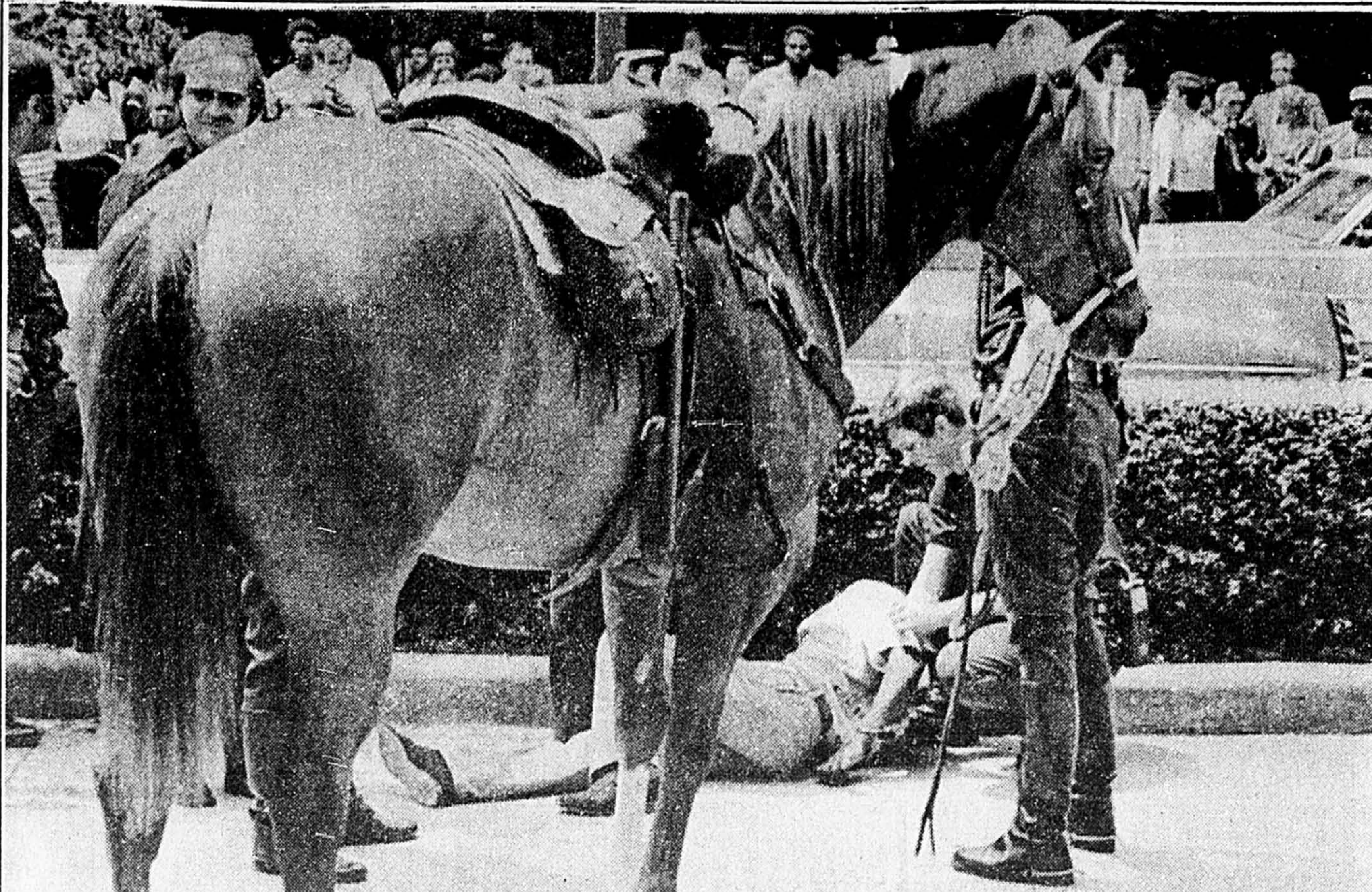
Le service d'impôt sur le Revenu vous offre comme tous les ans

UN COURS SUR L'IMPÔT sans frais de scolarité

Apprenez aujourd'hui à gagner votre vie demain. Les cours sont gratuits, vous ne payez que \$60.00 pour les fournitures. Faites votre demande dès maintenant.

Le nombre des élèves est limité.

HÂTEZ-VOUS! INSCRIVEZ-VOUS! COMPOSEZ 871-9534



«Champion» a fait du bon travail

L'agent Larry Skipper, de la police montée de Birmingham, Alabama, qui vient d'appréhender un individu soupçonné d'avoir commis un vol à main armée, affirme que tout l'honneur de cette capture revient à son cheval, «Champion». «Il a poursuivi le suspect à travers la circulation et la foule des passants, comme s'il savait que sa mission était de le mettre

hors d'état de nuire», a déclaré l'agent. Finalement, le cheval, un «Quarterhorse» de 6 ans, arriva aux côtés du suspect et, d'un coup d'épaule, le projeta à terre, où le policier l'immobilisa immédiatement. «Je suis fier de lui», a conclu l'agent Skipper. Quant à Champion, ce témoignage d'admiration semble le laisser parfaitement indifférent. téléphoto UPI

1872 1982

Chez Simpsons! Souliers «Slater» en cuir pour hommes



29⁹⁹

Prix Simpsons

Fameux souliers importés «Slater» à bas prix exceptionnel! Éléphants modèles de ville avec empeignes en cuir, semelles et doublures en cuir... votre assurance de confort.

1. Modèle lacé à surpiqûres. Noir-point. (avec 1/2) B 9 à 11; D 7 1/2 à 12 (sauf 11 1/2); EE 7 1/2 à 10 1/2. Brun-point. (avec 1/2) B 9 à 11; D 7 à 11; EE 7 1/2 à 10.

2. Modèle lacé en cuir lisse, surpiqûres, garniture contrastante. Noir ou brun. Point. (avec 1/2) D 7 à 12 (sauf 7 1/2, 8 ou 11 1/2); EE 7 à 12 (sauf 8, 8 1/2 ou 11 1/2). Aussi noir-point. (avec 1/2) D 8 à 11.

3. Modèle fourreau en cuir lisse. Empeigne moccasin, soufflet élastique dissimulé. Noir-point. (avec 1/2) B 9 à 12 (sauf 11 1/2); D 7 à 9 1/2. Brun-point. (avec 1/2) D 7 à 12 (sauf 8 ou 11 1/2); EE 7 à 12 (sauf 10 1/2 ou 11 1/2). Bourgogne-point. (avec 1/2) D 7 1/2 à 12 (sauf 11 1/2).

Rayon 285, chaussures pour hommes, au deuxième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

La règle d'exclusion: une menace pour la société, selon un chef de police

■ MONCTON (PC) — Parce qu'on lui a dit que la règle d'exclusion commençait graduellement à s'implanter dans le système judiciaire canadien, le chef adjoint de la sûreté municipale de Los Angeles a conseillé à ses confrères canadiens, en congrès à Moncton, d'enrayer «cette menace avant qu'elle vous empêche de protéger et de servir adéquatement vos communautés».

Tel est l'essentiel du message qu'a livré hier M. Clyde Cronkhite, l'occasion du 77e congrès annuel de l'Association des chefs de police.

Venu parler de la «façon de faire face à une criminalité croissante, avec des ressources décroissantes», M. Cronkhite a exprimé l'avis que l'arrivée de la «règle d'exclusion» dans le système judiciaire américain, à la fin des années 50, était l'une des raisons fondamentales de l'augmentation de la criminalité aux Etats-Unis.

«La «règle d'exclusion» interdit que soit admis dans un procès tout élément de preuve obtenu par des agents du gouvernement (forces policières) à l'aide de fouilles ou de saisies irraisonnables, en contravention avec le quatrième Amendement de la Constitution des Etats-Unis.

Une menace

Selon M. Cronkhite, la règle d'exclusion a donné lieu à des différences d'interprétation par les tribunaux de ce que sont des «fouilles et des saisies irraisonnables», réduisant d'autant «la capacité des lois de protéger la société contre une criminalité croissante».

«Je prédis que si la «règle d'exclusion» vient à s'implanter dans votre système judiciaire, vous pouvez vous attendre à ce à quoi nous faisons face depuis 25 ans, soit l'incapacité des lois d'enrayer la criminalité croissante», a déclaré M. Cronkhite.

Pour illustrer son affirmation, le chef adjoint de la police de Los Angeles a présenté un graphique démontrant que le taux de criminalité a augmenté six fois plus au cours des 25 dernières années aux Etats-Unis (depuis l'arrivée de la «règle d'exclusion»), qu'au cours des 50 années précédentes.

De plus, le graphique démon-

tre que le taux de criminalité s'est élevé sensiblement plus après des décisions rendues par les cours de justice américaines en faveur des accusés, en vertu de la «règle d'exclusion».

Forme plus importante

Selon M. Cronkhite, les jugements des cours américaines ont eu pour effet de faire passer «la forme avant le fond».

«La vérité n'est plus la préoccupation principale, les cours préférant rejeter de bonnes preuves de culpabilité obtenues à l'encontre d'un certain «fair-play juridique», a-t-il ajouté.

Il s'est même produit des cas, selon lui, où les cours ont rejeté des preuves obtenues conformément aux lois existantes.

La véritable victime de la «règle d'exclusion», a soutenu M. Cronkhite, est la population qui subit l'augmentation d'une criminalité «que la loi n'est plus en mesure de combattre».

Mais selon M. Cronkhite, la population américaine prend de plus en plus conscience du danger de la «règle d'exclusion».

«Cette année en Californie, les électeurs ont fait adopter une loi des droits des victimes, qui élimine plusieurs des conséquences les plus funestes de la «règle d'exclusion».

Réduire les dépenses

M. Cronkhite a rappelé que la Proposition 13, adoptée en 1978 en Californie et qui limitait à un p. cent de la propriété la taxe municipale, avait réduit le personnel de la sûreté municipale de Los Angeles de 10 p. cent. Il a exposé les façons dont on s'était servi pour limiter les dépenses et ce, en réduisant le moins possible les services offerts.

Il a parlé d'une série de mesures prises au niveau du personnel, de l'équipement et de l'utilisation accrue de l'informatique.

Pour faire suite à l'exposé de M. Cronkhite, le président de l'ACCP, M. Gordon Torrance, a indiqué que certains articles de la nouvelle Constitution et de la Charte des droits canadiennes inquiétaient les chefs de police du pays.

On en saura plus long à ce sujet vendredi, quand l'assemblée générale de l'ACCP adoptera des résolutions.

Un billet de loterie gagnant au centre d'une querelle juridique

■ ST. CATHARINES, Ontario (UPC) — La charmante habitude qu'a prise Ronald MacSparran d'acheter des billets de loterie au nom de ses enfants a fait un gagnant de l'un deux, mais cause maintenant au père un énorme problème juridique.

En fait, le voyage que la famille MacSparran a l'intention de faire ce week-end dans la roulotte gagnée par Rhonda, 4 ans, à une loterie du club Rotary d'Edmonton, il y a deux semaines, pourrait bien être le dernier à bord de ce véhicule.

En effet, le curateur public de l'Alberta, Lloyd Gardiner et les avocats du club Rotary doivent se rencontrer cette semaine afin de déterminer si c'est l'enfant ou sa famille qui a gagné les prix, notamment la roulotte et un bateau, évalués au total à \$53,000, et que

les MacSparran ont rapportés chez eux.

Les avocats doivent déterminer si M. MacSparran a donné ce billet à sa fillette en cadeau ou à titre d'achat de la famille. Si c'est un cadeau, les prix pourraient être vendus et l'argent gardé en fiducie pour Rhonda jusqu'à ce qu'elle ait 18 ans. Mais toute la famille pourrait profiter des prix, si le billet est considéré comme un achat familial.

M. MacSparran a déclaré hier qu'il ne vendrait jamais la roulotte ni le bateau, objets qu'il rêvait d'avoir depuis longtemps. «Si je ne les avais pas voulus, je n'aurais pas acheté ce billet de loterie», a-t-il ajouté. Il a l'habitude d'acheter ainsi des billets de loterie au nom de sa femme ou d'un de ses trois enfants parce que s'il gagne, il veut que toute la famille en profite.

Trois bonnes suggestions de 3 jours et deux nuits POUR LA FÊTE DU TRAVAIL!

1. **MINI-CROISIÈRE EXCLUSIVE** SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT à bord du formidable **CANADIAN EMPRESS**

- expérience unique
- tous les repas inclus
- un bijou de bateau à vapeur
- groupe accompagné par nous

RÉSERVEZ occ. double **GRAND SPÉCIAL: \$349⁰⁰** ch. can.

2. **NEW YORK EN GROUPE** exclusif à notre agence **EN AUTOCAR DE LUXE TOUR DE VILLE COMPLET** 2 nuits d'hôtel • repas gastronomique **\$179⁰⁰** occ. double canadiens

3. **LE MANOIR RICHELIEU** Pointe-au-Pic en AUTOCAR inclus: 2 repas complets par jour groupe exclusif accompagné **\$218⁰⁰** ch. occ. double

VOYAGES YVON DUPUIS 1918, rue Frontenac Montréal **523-2143** face au métro

ROBERTE DUPUIS YVON DUPUIS LOUISE MASSUE

NOUS VENDONS TOUT EN VOYAGES: AVIONS - TRAINS - FORFAITS - ETC. Ça ne coûte pas plus cher de consulter des experts, venez nous voir.

OUVERTS: JEUDI ET VENDREDI SOIR AINSI QUE SAMEDI

Le jury se rend sur les lieux de l'incendie à l'hôtel Plaza II

■ TORONTO (PC) — Un jury du coroner a inspecté mardi les restes calcinés d'un appartement où les flammes ont entraîné, la semaine dernière, la mort d'un homme et le passage à l'hôpital de 16 locataires voisins.

Les trois hommes et les deux femmes, assermentés une demi-heure plus tôt, ont traversé sans dire un mot les corridors sombres et dégageant une forte odeur. Le coroner en chef, le Dr Ross C. Bennett, les avait prévenus qu'ils ne devaient poser aucune question sauf pour clarifier certaines mises au point faites durant la visite.

C'est jeudi dernier que les flammes ont ravagé l'appartement du 18ème étage d'un édifice de 37 étages connexe à l'Hôtel Plaza II et situé à l'une des intersec-

tions les plus mouvementées de la ville. La police croyait pour sa part que l'origine du sinistre était due à un fumeur négligent.

Dans l'appartement 1809, il ne restait que des débris empilés dans un bain; des meubles qui étaient là, plus rien. Une armature d'acier laissait devenir l'endroit où se trouvant la cuisinette, mais plus de réfrigérateur, de cuisinière ni d'armoires.

Même la porte de l'appartement, où logeait un couple et leur garçon de 17 ans, a été réduite en cendres. On l'a remplacé pour des raisons sécuritaires.

On croyait que la locataire, Mme Helen Coulter, qui se trouvait seule dans l'endroit au moment du sinistre, aurait laissé cette porte ouverte en se précipitant à la recherche d'une alarme.



Un jury du coroner a examiné hier les débris calcinés d'un appartement du 18ème étage de l'hôtel Plaza II, où a pris naissance

l'incendie qui a ravagé ce complexe de 37 étages situé en plein cœur de Toronto, faisant un mort et 16 blessés.

téléphoto UPC

Le page dénonciateur trouvé intoxiqué dans un lieu public

■ LITTLE ROCK, Arkansas (UPI) — L'adolescent qui travaillait comme page au Congrès américain et dont les révélations ont entraîné une enquête sur la conduite sexuelle des membres du Congrès a été arrêté et condamné à verser une amende pour intoxication dans un lieu public.

Leroy Williams Jr., 18 ans, a été arrêté dimanche matin après avoir été conduit d'urgence au centre médical de l'Université de l'Arkansas. Le jeune homme se trouvait dans une salle de cinéma où on projetait «The Rockie Hor-

ror Picture Show» quand il est monté sur la scène, apparemment pour danser avec les personnages du film.

Interpelé par la police, il a fait comme s'il ne les entendait pas et les policiers l'ont sorti de force. Au début de l'année, Williams avait déclaré avoir eu des relations homosexuelles avec trois congressmen et avoir organisé un rendez-vous entre un sénateur et un prostitué homosexuel. Soumis au détecteur de mensonge, il s'est contredit et l'enquête a été abandonnée.



La mère du second bébé conçu à partir de la banque de sperme des «petits génies», Aston Blake, une psychologue célibataire âgée de 40 ans.

téléphoto AP

Second bébé issu de la banque de sperme des génies

■ LOS ANGELES (UPI) — Le second bébé à être conçu par l'intermédiaire d'une «banque de sperme» a vu le jour hier à Los Angeles; sa mère, le Dr Aston Blake, une psychologue célibataire âgée de 40 ans, l'a baptisé «Doron», qui signifie «cadeau» en grec.

Le nom du donneur n'a pas été révélé, mais on croit savoir qu'il s'agit d'un expert en informatique qui est en même temps un musicien très doué.

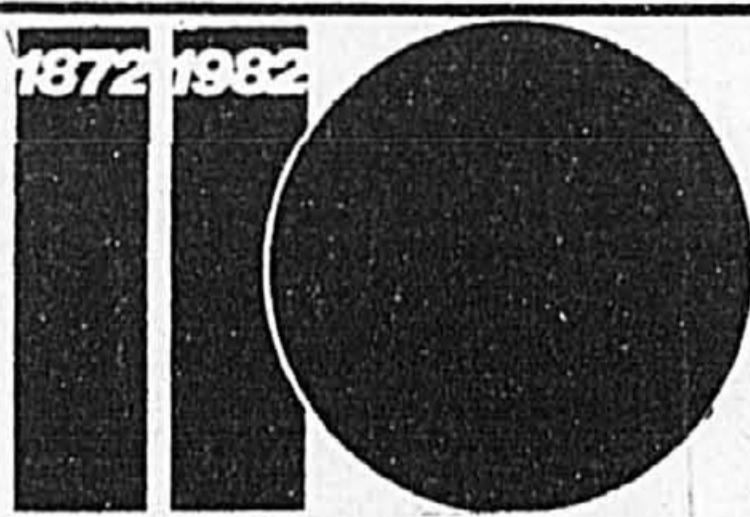
Le bébé est le second à être conçu par le truchement du «Dépôt du choix germinal», une banque de sperme établie à Escondido, en Californie, qui compte parmi ses clients plusieurs prix Nobel.

Dans une interview qu'elle avait

donnée au début du mois, le Dr Blake avait insisté sur l'importance que revêtait pour elle l'intelligence créatrice, et avait promis de placer son enfant dans un environnement propre à assurer son épanouissement et de lui fournir toutes les occasions de s'intéresser à différents champs d'activité; elle avait souligné en même temps qu'elle ne comptait pas pour autant qu'il brille dans un domaine ou un autre, et qu'elle l'accepterait tel qu'il serait.

Le Dr Blake avait déclaré par ailleurs que sa carrière et d'autres considérations l'avaient empêchée de se marier jusqu'à maintenant, et qu'elle avait décidé de ne pas attendre plus longtemps l'arrivée du «prince charmant» pour avoir un enfant.

1872-1982



Simpsons a 110 ans. C'est l'année entre toutes pour faire de meilleurs achats chez Simpsons.

rabais 50%

Tous les souliers d'exercice pour dames

Venez vite chez Simpsons choisir une ou plusieurs paires de souliers d'exercice offerts à 1/2 prix!

Des marques renommées telles que «Adidas» et «Puma». Nylon, suède ou toile dans un vaste choix de couleurs. Pointures (avec 1/2) 4 à 8 dans le groupe (mais non offertes dans tous les modèles ou couleurs).

Rayon 285, chaussures pour hommes, au deuxième, centre-ville.

Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

ANGLETERRE — ÉCOSSE — PAYS DE GALLES — IRLANDE DU SUD

20 jours complets: du 13 septembre au 3 octobre inclusivement.

Robert Dupuis
523-2143

VOYAGES DUPUIS

1918, FRONTENAC
métro Frontenac
Montréal H2K 2Z1

AVION ET VISITES INCLUS
tous les repas inclus (sauf 6)
ENTIÈREMENT GUIDÉ EN FRANÇAIS
groupe escorté par Robert Dupuis

LES MEILLEURS HOTELS

274900\$

Parmis du Québec

Informez-vous sur notre voyage exclusif en Orient
Une telle aubaine ne se représentera plus. Réservez maintenant

Jusqu'au 28 août

\$20,000

en chèques-cadeaux Simpsons pour le retour à l'école

vous pourriez gagner 1 des 40 prix de \$500

Règlements du concours

- Le tirage est ouvert à tous. Les employés de Simpsons ainsi que leur famille immédiate ne sont pas admissibles au tirage.
- Aucun achat nécessaire.
- Il y aura 4 tirages par jour, du 20 août jusqu'au 2 septembre (excepté le samedi). Ils auront lieu à 11h, au rez-de-chaussée, en ville. Les bulletins de participation ne seront acceptés que pour une seule journée de tirage.
- Les formulaires de participation devront être déposés au plus tard le samedi 28 août 1982 avant 17 heures dans les boîtes destinées à cet usage.
- Le prix doit être accepté tel qu'octroyé.
- La décision des juges sera sans appel. Le (la) gagnant(e) du prix de \$500 sera averti(e) par téléphone et une question simple lui sera posée(e).
- Les participants au concours acceptent leur nom et leur photo soient publiés dans les journaux selon la décision de Simpsons.
- Personne ne peut gagner plus d'un prix de \$500.
- Simpsons a payé les droits exigibles quant à ce concours en vertu de la «Loi sur les loteries, les courses et les concours publicitaires».
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la «Régie des loteries et courses du Québec».

Visitez un des 6 magasins Simpsons, en ville, Fairview, Anjou, Laval, St-Bruno et Hickmore.



Québécois à la direction du Mouvement international des étudiants catholiques

■ A l'issue de l'assemblée mondiale de la Jeunesse étudiante catholique internationale (JECI) et du Mouvement in-

ternational des étudiants catholiques (MIEC), qui vient de prendre fin à Montréal, deux Québécois ont accédé à des postes de direction de cette dernière organisation. Il s'agit de François Lapierre, un prêtre de la Société des missions étrangères, qui assumera pendant les quatre prochaines années la fonction d'aumônier international du

MIEC, et de Laurier Caron, un militant du Mouvement des étudiants chrétiens du Québec (MECQ), qui occupera pendant la même période la vice-

JULES BÉLIVEAU
présidence de l'organisme international.

François Lapierre, qui est né à Bromont et qui est incardiné au diocèse de Saint-Hyacinthe en plus d'être

membre de la Société des missions étrangères, a une bonne connaissance des mouvements étudiants catholiques, tant en Amérique latine qu'au Québec. Depuis les années '60, il a en effet travaillé auprès des étudiants catholiques au Pérou, au Guatemala et au Honduras. Et, au Québec, il a contribué à jeter les bases du MECQ,

où il a oeuvré de 1972 à 1978. L'an dernier, il était dans l'entourage immédiat de l'Acadrien Raoul Léger, peu de temps avant son assassinat au Guatemala, où il se trouvait alors en compagnie d'un groupe de jeunes militants catholiques québécois.

Le prêtre québécois succède comme aumônier international du MIEC au prêtre

uruguayen Pablo Dabezies.

Laurier Caron, qui a été élu vice-président du MIEC, est originaire de Saint-Hubert, dans la région de Rimouski.

Il remplace à la vice-présidence du MIEC l'Australienne Linda Wirth, et succèdera à ce titre la nouvelle présidente du mouvement, l'Indienne Iris Almeida.

FAVORISÉE PAR LE PAPE

L'Opus Dei se défend

■ MADRID (AFP) — Le secrétariat de l'Opus Dei en Espagne a précisé hier que l'association «n'a jamais réclamé l'indépendance ou une plus grande autonomie par rapport à la hiérarchie diocésaine».

Le secrétariat précise qu'il a été amené à apporter cette précision à la suite de mauvaises interprétations dans la presse de la décision de lundi du Vatican d'ériger l'association en préature personnelle.

Par ailleurs, le président de la Conférence épiscopale espagnole, Mgr Gabino Diaz Merchan, archevêque d'Oviedo, a déclaré hier après-midi à Madrid, à son retour de Rome, que l'épiscopat espagnol «acceptera avec plaisir» la décision du pape concernant l'Opus Dei.

Rappelons que lundi, le Vatican annonçait que l'«Opus Dei», une des organisations les plus conservatrices de l'Eglise catholique, aurait désormais à sa tête son propre prélat.

Cette décision, approuvée par le pape Jean-Paul II qui n'a jamais caché sa sympathie à l'égard de l'Opus Dei, devrait conférer à cet organisme un important regain de faveur et de prestige au sein de l'Eglise.

Fondé en 1928 par Josemaria Escriva de Balaguer, prêtre espagnol très conservateur, l'Opus Dei compte 72.000 membres, dont un millier de prêtres, et a été l'un des plus farouches défenseurs de la théologie traditionnelle prônée par le pape.

De nombreux catholiques progressistes, hostiles aux orientations de l'Opus Dei, ont rappelé les origines de l'organisation et son rôle en Espagne, sous la dictature du général Franco. L'organisation dispose de 500 universités et collèges, 52 stations de radio et de télévision, 10 entreprises de production et de distribution cinématographiques, 38 agences de presse, 694 publications.

1872-1982

Rabais \$11 — Jeans «Jordache» ou «Sergio Valente» pour jeunes gens



vente
28⁹⁹
(\$40)

Pour être le point de mire à la rentrée... des jeans de grands couturiers

Lorsque vous voulez un pantalon d'une coupe étudiée, sans sacrifier votre confort, un choix s'impose... le jean d'un grand couturier. Les jeans «Jordache» ou «Sergio Valente» en denim de coton sont faits pour vous aller à la perfection... le choix de l'heure en toute occasion. Bleu denim seulement. Tailles 28 à 36. La rentrée s'annonce électrisante!

Le prix entre parenthèses est le prix ordinaire de Simpson's.
Rayon 278, vêtements pour jeunes gens, au deuxième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

vente
"La rentrée"
chez Simpson's

Maintenant en plein essor
jusqu'au samedi 11 septembre 1982.

Simpsons^{MD}

LE MONDE DU TRAVAIL

PAR PIERRE BELLEMARE

LA CSN-CONSTRUCTION: Les gouvernements bloquent la relance de la construction

■ Les administrations publiques, tant à Ottawa qu'à Québec, ont tort d'annuler ou de reporter des projets importants de construction, déclare la CSN-construction. «Ce sont des projets reliés notamment au génie, là où il existe déjà une situation désastreuse», de dire hier par voie de communiqué M. Yvon Leclerc, président de cet organisme.

Le gouvernement fédéral, soutient-il encore, prive d'emplois les travailleurs de la construction de Gros-Cacouna en abandonnant le projet du port, en plus d'affecter le développement économique de cette région durement frappée par la crise actuelle.

«Le gouvernement québécois n'agit pas mieux en retardant d'importants travaux sur les chantiers de la baie James. Egalement, des projets d'assainissement des eaux dorment sur des tablettes», signale M. Leclerc. Il affirme que les deux gouvernements devraient assumer leurs responsabilités pour stimuler l'industrie de la construction et l'économie en général. Sans compter le coût socio-économique des sans-emploi qu'il faut entretenir payer.

Expro: enquête ce matin
C'est à 9h30 que s'ouvrira aujourd'hui l'audience de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) devant le tribunal du travail relativement à la poursuite contre la compagnie Expro de Valleyfield.

Il s'agit d'une poursuite intentée en vertu de l'article 237 de la loi 17 (sur la santé et la sécurité du travail), après qu'un rapport d'enquête de la CSST eût conclu que l'entreprise «a agi de manière à compromettre directement et sérieusement la santé, la sécurité, l'intégrité physique d'un travailleur», lors d'une explosion survenue en juin dernier dans un réservoir d'acide.

La CSN doute toutefois que cette procédure donne des résultats favorables, «puisque le rapport de la CSST contient lui-même les éléments nécessaires pour permettre à la compagnie Expro de débouter tout procès contre elle». Ce qu'on tient à obtenir toujours à la CSN, c'est une enquête publique donnant ainsi l'occasion à la partie syndicale de fournir sa version des faits.

Mais le ministre du Travail, Pierre Marois, a déjà refusé la demande de la CSN, alléguant que l'explosion de juin (aucune victime) n'est nullement comparable à la tragédie de la mine Belmoral (huit morts) qui, elle, avait suscité une enquête publique.

Noranda: vote vendredi
Les 1,050 métallos de Noranda à Montréal-Est, en grève depuis le 2 mai, seront invités vendredi prochain à se prononcer par scrutin secret sur les propositions finales et définitives de l'employeur. Demain, ils sont également convoqués à une assemblée d'information au Centre montfortain concernant ces offres qui feraient passer le salaire horaire de \$10.55 à \$12.14 en juin 1983. Le président du syndicat local des métallos (FTQ), Jean-Guy Savoie, estime que les offres sont inacceptables aux yeux des membres du comité de négociation.

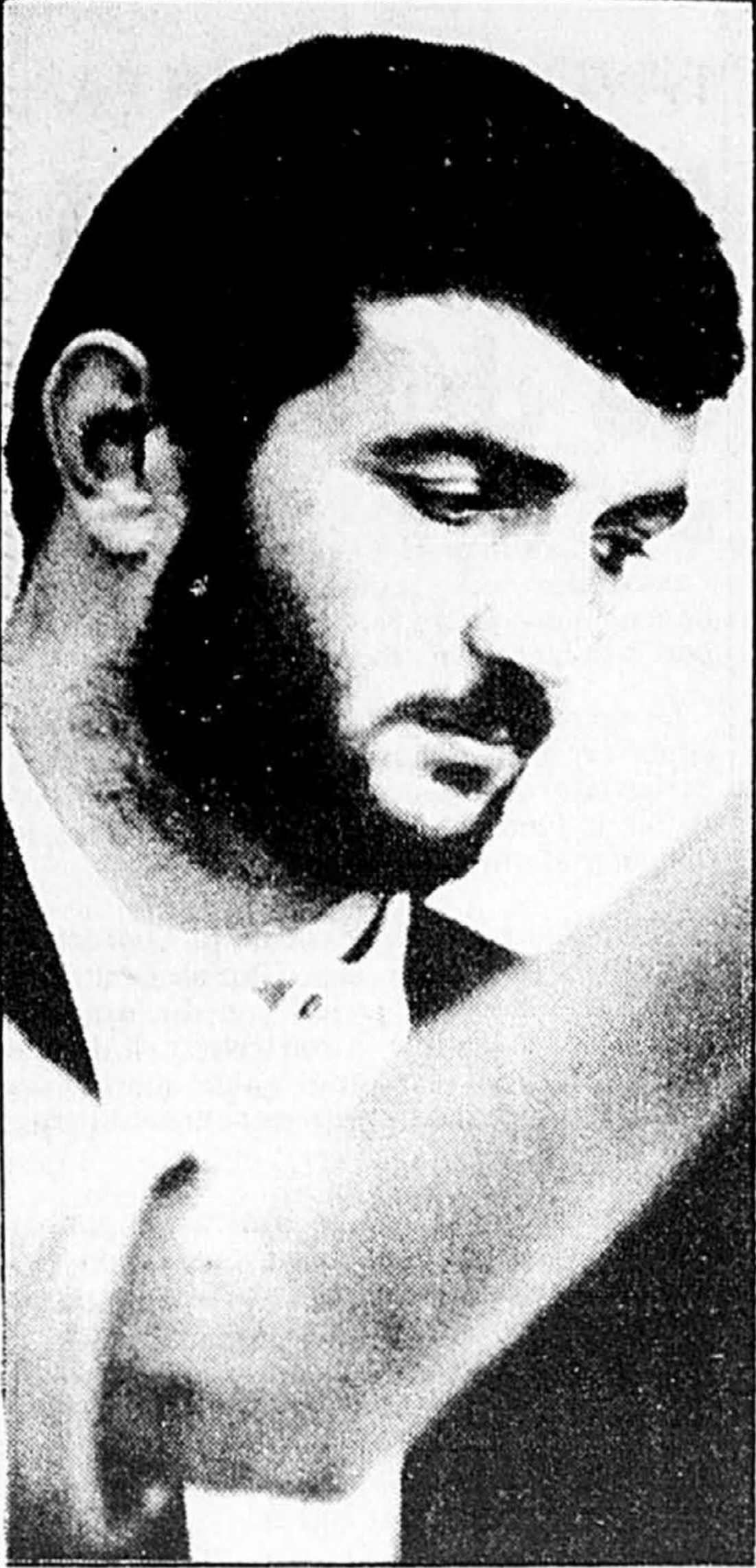


photo PC

Mehdiyoun écoute attentivement alors qu'un traducteur parle en son nom.

LE LUTTEUR IRANIEN QUI A FAIT DÉFECTION

Mehdiyoun choisit de s'établir à Montréal

(PC) — Seyed Jabbar Mehdiyoun, le lutteur iranien qui a fait défection à son quipé et à son pays, le 13 août dernier, a choisi le s'établir à Montréal parce que c'est dans cette ville que les modjahédines du peuple, force d'opposition iranienne à laquelle il s'identifie, sont les mieux organisés au pays.

C'est une des explications que l'athlète de 26 ans, barbu et de forte carure, a fournie, par l'intermédiaire d'un interprète, aux journalistes venus le rencontrer, hier, peu de temps après son arrivée à Montréal où il doit commencer à suivre bientôt des cours de langue pendant six ou sept mois.

MAURICE GIRARD

Des 3,000 membres de la communauté iranienne montréalaise — deux fois moins que celle de Vancouver avec environ 6,000 personnes — ce sont les étudiants qui sont les plus actifs dans l'opposition au régime islamique. Sur les 200 à 400 étudiants inscrits aux établissements universitaires de la ville, au moins une quarantaine, a expliqué l'interprète Amir Khadir, sont des sympathisants des modjahédines.

Motif personnel

Le choix de M. Mehdiyoun a été également motivé par des raisons personnelles. Un des amis du transfuge, qui a préparé sa défection à Edmonton il y a plus d'une semaine, vit à Montréal et il lui facilitera l'intégration à la société canadienne.

L'organisateur de la rencontre n'a pas voulu décliner l'identité de cet ami, qui se trouvait au fond de la salle pendant toute la durée de la conférence, parce que déjà on lui a fait des difficultés. Des individus qu'il croit favorables au régime Khomeiny ont lancé de la peinture sur sa voiture dernièrement, a-t-il raconté.

Cet incident, dont on n'a pas pu vérifier l'authenticité, ne serait pas la première à survenir à Montréal entre adversaires et opposants du régime islamique. Le 4 janvier dernier, les deux factions en sont venues aux poings au cours d'une rixe à l'université Concordia. Une quarantaine de policiers de l'escouade anti-émeute avaient dû intervenir; sept personnes avaient été blessées et une autre arrêtée.

«Je n'ai pas pris la fuite en restant au Canada...Ma défection a une signification politique», a dit, au début de la rencontre, M. Mehdiyoun qui semblait plutôt intimidé.

Politique

«J'ai voulu profiter de l'occasion qui m'était donnée pour dire aux Québécois, aux Canadiens et au monde entier que le peuple iranien porte une haine indescriptible envers Khomeiny à cause de toute la destruction, tous les crimes, l'oppression et la corruption qu'il a apportés à notre société», a ajouté le jeune homme qui ne donne pas plus de 18 mois au régime de l'ayatollah pour s'effondrer.

M. Mehdiyoun, qui pourrait rester au pays au moins un an et demi avant d'obtenir le statut de réfugié, a dit cette fois-ci être plus préoccupé par la survie des membres de sa famille demeurés en Iran (son père, sa mère, ses cinq frères et ses deux soeurs) que pour sa propre sécurité — il avait déclaré la semaine dernière que des hommes de mains de Khomeiny pourraient attenter à sa vie.

Après s'être établi à Montréal, le jeune homme compte entreprendre une tournée du pays pour dénoncer les exactions de la République islamique.

Son avocat, Me Kathryn Barnard, qui s'occupe beaucoup des causes des réfugiés, a précisé qu'elle s'attendait à ce que la cause de son client soit entendue d'ici un mois par le Comité des statuts des réfugiés qui, compte tenu de la situation en Iran, devrait normalement recommander au ministre l'acceptation de M. Mehdiyoun comme réfugié politique.

Mode Simpsons
Nouvelle collection
d'élégants souliers
«Naturalizer»...
pour l'automne 82

Direction 110



Emboîtez le pas cet automne avec ces confortables «Naturalizer»... c'est comme si vous marchiez sur des nuages. Fabrication en cuir souple. Pointures (avec 1/2) 7 1/2-8 1/2 AA, 6 à 9 1/2 B, 6 1/2 à 8 1/2 C.

\$48 Prix Simpsons

1. «Frolic»... escarpin sport à talon bas. Suède gris, brun ou vin.

\$46 Prix Simpsons

2. «Tulsa»... soulier sport à talon compensé et semelle crêpe. Suède taupe ou brun. Brun non disponible à St-Bruno.

\$48 Prix Simpsons

3. «Carneo»... soulier fourreau avec garniture de cuir et talon compensé, semelle crêpe. Suède soya (brun) ou gris. Gris non disponible à St-Bruno.

\$50 Prix Simpsons

4. «Applause»... escarpin classique à talon moyen. Chevreau noir, brun ou bleu.

\$47 Prix Simpsons

5. «Flirt»... sandale de ville avec courroie réglable à la cheville. Combinaison chevreau / suède ton noir, cigare (brun) ou gris.

Rayon 276, chaussures pour dames, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno (sauf indication contraire).

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



Jean-Claude Poitras
présentera sa collection

automne/hiver

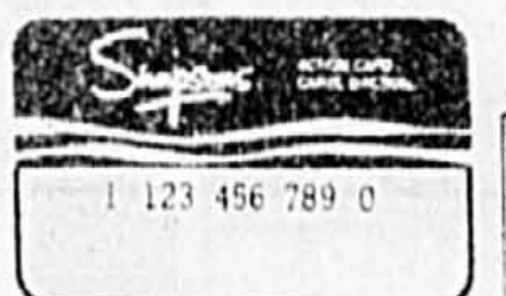
les jeudi et vendredi,
26 et 27 août à 12h30 à la

Boutique Expression au
rez-de-chaussée,
chez Simpsons, centre-ville

Venez rencontrer ce jameux couturier canadien et admirer sa collection de vêtements d'une coupe savante, destinés à la femme-femme, élégante et raffinée. Des défilés de mode à ne pas manquer!

Musique de Sacha et son orchestre

Simpsons^{MD} ... C'EST LA SOLUTION



Les ouvriers du vêtement pour dames déclarent la guerre aux importations

■ L'industrie du vêtement, et particulièrement le vêtement pour dames, périclité sous le poids de la conjoncture économique actuelle et des importations. Afin de s'assurer de la survie de cette industrie qui emploie quelque 70,000 salariés au Québec, l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (26,000 salariés) a décidé de livrer bataille contre les importations qui inondent le marché canadien.

LISA BINSSE

Gilles Gauthier, le président de l'UIOVD, a déclaré hier en conférence de presse que le syndicat mettrait tout en oeuvre pour obtenir que les quotas, négociés dans le cadre des accords du GATT, soient abaissés au niveau de 1975, alors que les importations représentaient environ 47 p. cent du marché canadien. Aujourd'hui, 51 p. cent des vêtements vendus au pays sont importés. «Ils se sont échangés un baril de blé pour une robe!».

Cette demande a été acheminée au gouvernement fédéral le 14 juillet dernier lors d'une rencontre entre les ministres Ed Lumley et Herb Gray, respectivement ministre d'État au commerce international et ministre de l'Industrie et du Commerce, et une délégation patronale-syndicale.

Pas de réponse

«La réponse se fait toujours attendre» et M. Gauthier pense qu'il est temps de «prendre le taureau par les cornes». «Depuis 1979, affirme-t-il, environ 10 p. cent des manufactures de vêtement pour



dames au Québec ont dû fermer leurs portes à cause des taux d'intérêt élevés et des importations exagérées. Il faut mettre un terme à ce fleau de fermetures.»

Afin d'exercer une pression sur les députés fédéraux et provinciaux, le syndicat fait présentement circuler une pétition dans ses 19 ateliers demandant à ces représentants élus de faire en sorte que les importations provenant de Taiwan, de Singapour, de la Corée, de la Chine et d'autres pays sous-développés (où les prix sont trois fois plus faibles qu'au Canada, pour des produits semblables) soient réduites. Les travailleurs amalgamés du vêtement et du textile feraient circuler une pétition similaire.

Cette pétition sera suivie par une manifestation, le 8 octobre, à la veille du premier congrès d'orientation de l'UIOVD-Québec, les 9, 10 et 11 octobre prochain, devant les bureaux du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce ainsi que devant le bureau du Premier ministre René Lévesque.

Occupation

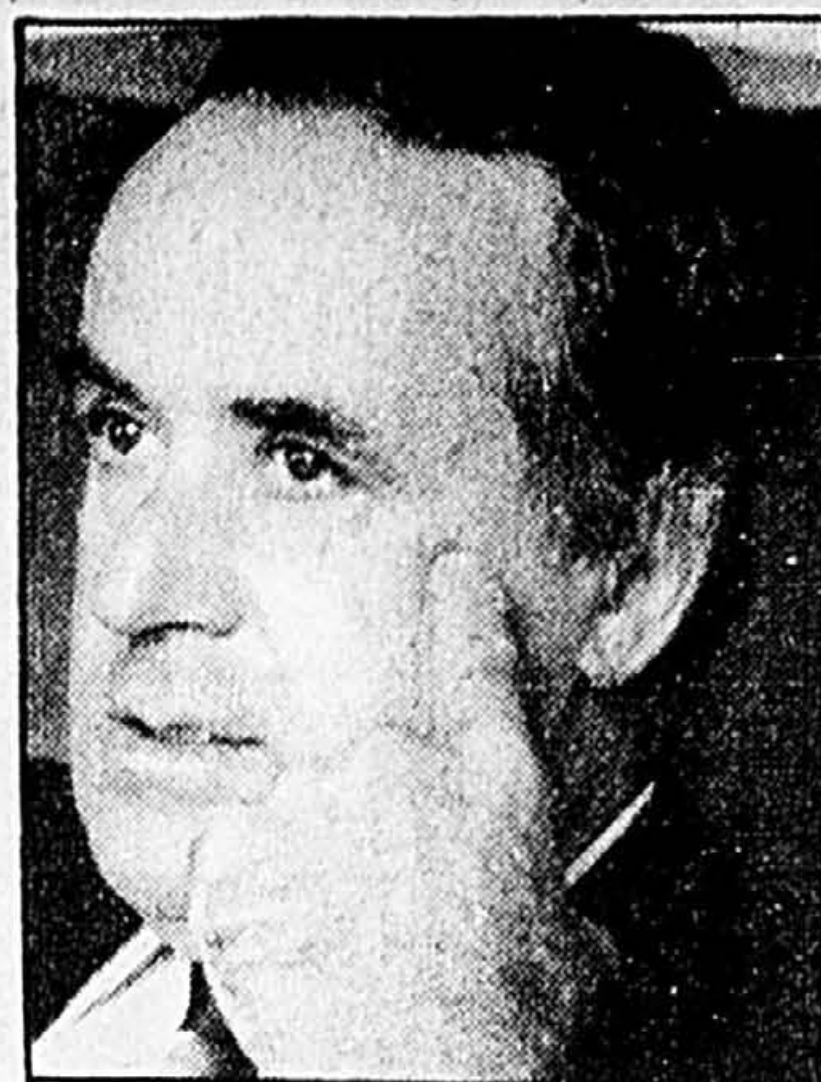
Si ces démarches ne donnent pas de résultats, l'UIOVD a la ferme intention de mobiliser ses 15,000 membres pour occuper les bureaux de tous les députés québécois fédéraux et provinciaux

ainsi que celui de M. Lévesque. «Nous sommes pacifiques, mais si c'est la seule façon de faire réagir les deux paliers de gouvernements en place, nous le ferons», a promis M. Gauthier.

Celui-ci s'en est pris aussi au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Lloyd Axworthy, qui a récemment consenti une subvention de \$2,3 millions à la compagnie Tan Jay de Winnipeg alors que cette entreprise vient de fermer deux ateliers au Québec, mettant 200 personnes dehors. «Encore une fois, nous nous rendons compte qu'Ottawa favorise l'Ouest, au détriment du Québec, dans ses politiques de subventions.»

Par ailleurs, M. Gauthier a rappelé que le Comité paritaire du vêtement pour dames (dont fait partie le syndicat et la partie patronale) a récemment demandé au ministre du Travail Pierre Marois de créer une commission parlementaire à l'automne dans l'industrie du vêtement en général afin de permettre à tous les intervenants de faire connaître leurs problèmes ainsi que les solutions envisagées pour faire sortir cette industrie du marasme.

Réitérant sa satisfaction quant à la présence d'Emile Boudreau, le représentant de la FTQ à l'UIOVD qui doit veiller à la bonne marche de la réforme syndicale



M. Gilles Gauthier

au sein de ce syndicat, M. Gauthier a demandé au président de la FTQ, Louis Laberge, de cesser ses menaces à l'égard de l'UIOVD à l'effet qu'il s'agissait d'une dernière chance pour ce syndicat de se démocratiser. «Nous avons prouvé que nous sommes capables de faire des choses depuis le 8 mars (l'arrivée de la nouvelle équipe). Donnez au moins une chance à M. Boudreau de voir ce qui se passe ici avant de lancer des menaces et des avertissements.»

MM. Laberge et Boudreau ont tous deux clairement indiqué, lors de la nomination de ce dernier, qu'ils n'hésiteraient pas à mettre sur pied une structure d'accueil à la FTQ pour les membres de l'UIOVD s'ils constataient que la réforme entreprise n'était pas sérieuse et ne répondait pas aux aspirations des membres.

Pulls adorables

Admirez ces 3 modèles de pulls lavables, en soie/acrylique/angora/nylon. Chacun respire la distinction et fera preuve de votre bon goût. Doux comme une caresse et à prix tellement abordables que vous voudrez en acheter plus d'un. D'ailleurs, acheter plus d'un vous assure de la meilleure qualité. Commandez dès maintenant! P(8-10), M(12-14), G(16).

\$30
Prix Simpsons

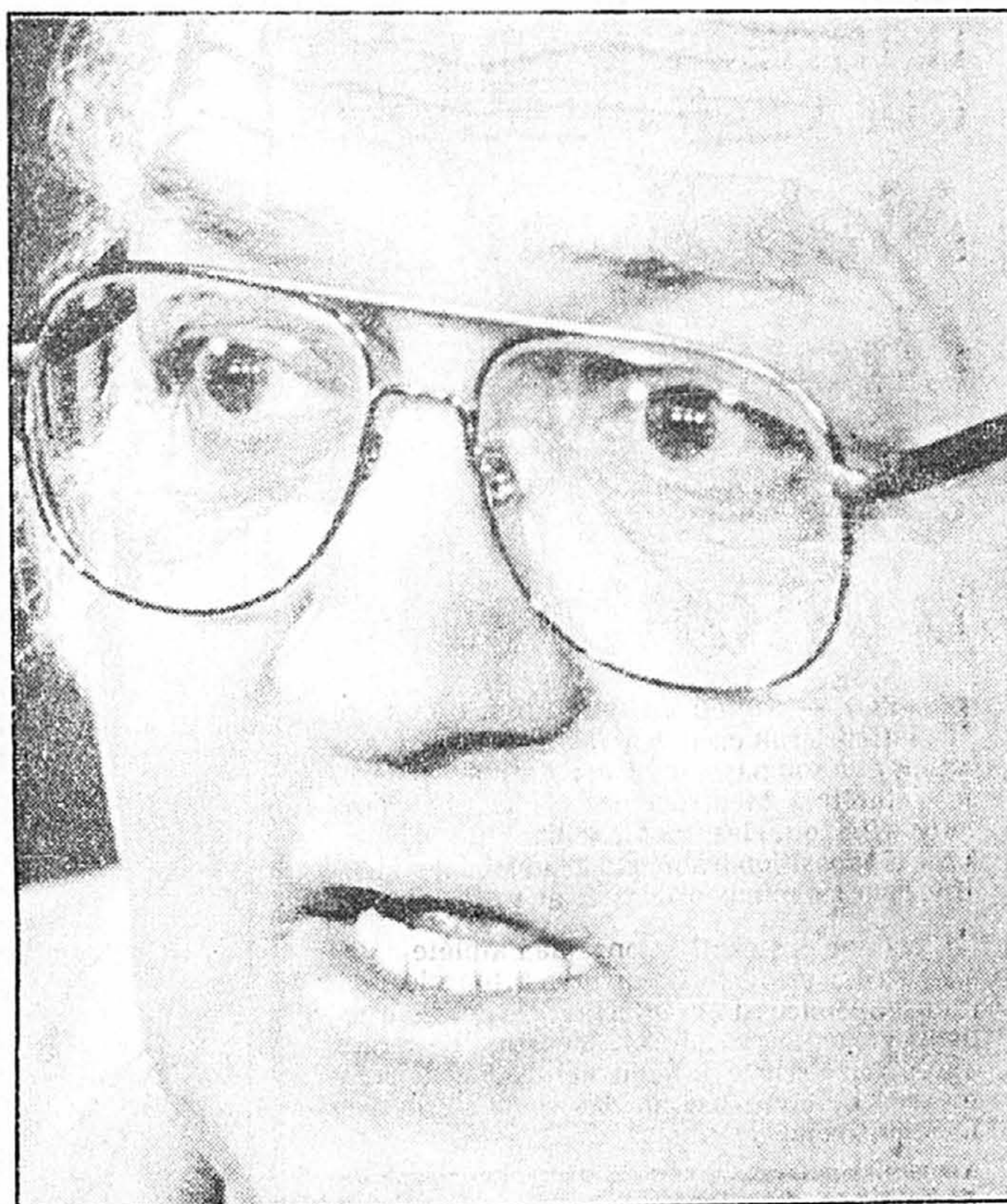
1. Modèle à encolure bateau. Devant torsadé. Naturel, bleu écume de mer, rose pâle.
2. Pull à encolure arrondie. Devant tricot pointelle. Lilas, framboise ou naturel.
3. Pull à encolure fantaisie. Empiècement tricot pointelle. Naturel seulement.

Rayon 304, vêtements sport pour dames, au noyau, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Basile.

Pour achat en personne seulement

Direction 110

Mode Simpsons
Pour madame,
élégance
au féminin



Louis Laberge

GRÈVE CHEZ DOMTAR

Laberge: «À Québec de mettre ses culottes»

■ Le président de la Fédération des travailleurs du Québec a invité hier le gouvernement provincial, en tant qu'actionnaire principal de la compagnie Domtar, à prendre ses responsabilités ou plutôt «à mettre ses culottes» et à intervenir dans le conflit actuel pour faire cesser les pratiques «anti-syndicales» et favoriser une négociation de bonne foi.

Ce conflit oppose la compagnie à ses 1,000 employés en grève dans ses huit usines d'emballage au Québec et en Ontario.

LISA BINSSE

Louis Laberge, avec sa verve habituelle, a rappelé que le gouvernement provincial détient 46 p. cent des actions de Domtar, et l'occasion serait rêvée pour ce gouvernement «qui se targue d'être favorable aux travailleurs» de redorer son blason, passablement terni au cours de la dernière session.

Selon Edmond Gallant, le président du Syndicat canadien des travailleurs de papier (FTQ), qui représente les travailleurs de Domtar et de CIP (également en grève), c'est la compagnie, le principal fabricant de carton d'emballage, qui a provoqué le conflit (déclenché le 9 juillet dernier) en n'accordant pas aux employés du secteur de la transformation le contrat-type offert au secteur du papier. Ce contrat de deux ans prévoit des hausses salariales de 12 et 10 p. cent.

La pratique dans le passé, souligne M. Gallant, était d'accorder à l'industrie secondaire ce que l'on donnait à l'industrie primaire. Domtar, «qui paie déjà les salaires les moins élevés dans l'industrie», se limite cette fois dans le secteur de la transformation à des hausses pour la première année de 6 p. cent au début et de 4 p. cent à la fin; 6 et 3 p. cent la deuxième année et 7 p. cent la troisième.

Les offres ailleurs

CIP, dont les sept usines de car-

ton ondulé (deux au Québec) sont en grève depuis le 3 août dernier, offre 7 et 6 p. cent sur deux ans alors que Les Emballages MacMillan Bloedel, dont les employés ont débrayé dans ses trois usines en Ontario (au Québec le droit de grève sera acquis le 5 septembre) offre 9 p. cent, 6 p. cent et 7 p. cent sur trois ans.

Le taux horaire à la fin de la convention collective échue en juin dernier est de \$8,86 chez Domtar, \$9,19 chez CIP et de \$9,73 chez MacMillan Bloedel. D'ailleurs les travailleurs de Domtar, en plus du contrat-type de 12 et 10 p. cent, demandent aussi un rattrapage afin d'avoir la parité avec les travailleurs du même secteur employés par MacMillan Bloedel.

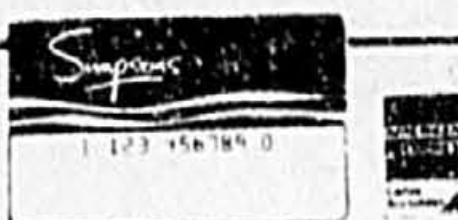
MM. Laberge et Gallant ont rappelé en conférence de presse que, depuis quelques années, il n'y a pas eu de règlement négocié chez Domtar, mais toujours des règlements après conflits. Ils soutiennent de plus que les usines non syndiquées de Domtar font le travail des employés syndiqués actuellement en grève. CIP ferait la même chose dans son usine non syndiquée au Québec.

Ils reprochent aussi à la compagnie de s'être d'abord «systématiquement» opposée à ce que les négociations se déroulent en anglais et en français, comme le demandait le syndicat. Domtar a finalement accepté les services de traduction simultanée offerte par le syndicat.

Domtar emploie 250 employés au Québec alors que CIP en compte environ 370. MacMillan Bloedel a une centaine d'employés au Québec.

Deux autres usines de carton ondulé, Standard Paper Box et Kruger, sont présentement en négociation avec leurs employés, membres du Syndicat national des travailleurs du papier et de la forêt (CSN). Standard compte entre 350 et 400 employés alors que Kruger emploie 200 salariés syndiqués.

Simpsons ^{MD} ... C'EST LA SOLUTION.



1872 1982

Rabais \$20 à \$35 — Les tout-laine «Snowool»



Le Canada possède un avantage sur l'Islande... les chauds manteaux «Snowool». Confectionnés de laine à 100%, ils sont pourtant beaucoup moins chers que les manteaux en laine d'Islande. Voici quelques-uns de leurs caractéristiques:

- Envers coupe-vent qui vous garde des pires froids.
- Doublure piquée ou en peluche, légère mais confortable.
- Vous profitez donc de 3 épaisseurs de tissu pour vous tenir encore plus au chaud sans, pour cela, que vous perdiez la liberté de vos mouvements.

Les manteaux «Snowool» chez Simpsons... la combinaison parfaite. Blanc, motifs ton de terre.

129⁹⁹
Meilleur achat
110 Simpsons
(\$165)

1. RABAIS \$35. MANTEAU «SNOWOOL» avec poignets tempête. Laine, envers polyester. Doublure nylon piqué, coussinage polyester. Tailles juniors 7 à 15.

89⁹⁹
Meilleur achat
110 Simpsons

2. RABAIS \$35 — MANTEAU COURT (30") «SNOWOOL». Capuchon tenant, poignets tempête. Mêmes tissus que l'article 1 ci-dessus. Tailles moyennes 10 à 18 (\$125).

BLOUSONS «SNOWOOL». Laine, envers polyester. Bande de taille et poignets tricot acrylique. Doublure peluche polyester / acrylique. Tailles moyennes 8 à 16.

3. RABAIS \$20 — AVEC RAYURES (\$110)

4. RABAIS \$30 — AVEC CAPUCHON. MOTIF NORDIQUE (\$120)

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons

Prix en vigueur jusqu'au samedi 4 septembre (sauf s'il y a épuisement du stock).

Rayon 301, manteaux pour dames, au deuxième, centre-ville.

Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez
842-7221 jour et nuit



PURE LAINE VIERGE
Le choix naturel...
jamais regretté.

UN DES MEILLEURS ACHATS «110»



Simpsons MD

Les heures d'ouverture des 5 magasins Simpsons sont:

Lundi au mercredi 9h30 à 18h / Jeudi et vendredi 9h30 à 21h / Samedi 9h à 17h

CENTRE-VILLE
977, ouest rue Ste-Catherine
Montréal, Québec H3B 3Y7

FAIRVIEW
6790, autoroute Trans-Canadienne
Pointe Claire, Québec H9R 1C5

LES GALERIES D'ANJOU
7895, boul. Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8

LE CARREFOUR LAVAL
3045, boul. Le Carrefour
Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7

LES PROMENADES ST-BRUNO
800, boulevard des Promenades
St-Bruno, Québec J3V 5J9

ENEZ, ECRIVEZ
OU COMPOSEZ
842-7221
SERVICE TÉLÉPHONIQUE
24 HEURES PAR JOUR

CENTRE D'AUBAINES SIMPSONS
4895, rue Hickmore
Ville St-Laurent
(3^e rue dépassée l'Entrepôt Simpsons)
Du lundi au mercredi:
de 9h30 à 17h30
Jeudi et vendredi:
de 9h30 à 21h
Samedi: de 8h30 à 16h30